

JANVIER/FEVRIER 2013



# MERKUR

DE L'ÉTATZBUERGER MERKUR  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

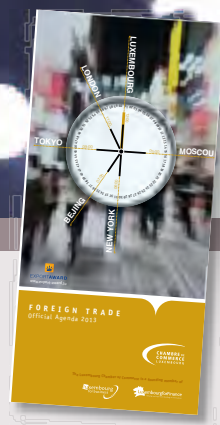
[www.cc.lu](http://www.cc.lu)

## Education & formation à la normalisation: Un enjeu stratégique pour le Luxembourg



- **Conférence sur le Marché unique:**  
Le commissaire européen Michel Barnier mise sur la coopération renforcée

➔ **Dans cette édition:**  
FOREIGN TRADE  
OFFICIAL AGENDA 2013





**PRIVATE BANKING**

**Faut-il habiter  
Luxembourg-Ville  
pour trouver  
un conseiller  
près de chez soi?**

**BCEE – un conseiller  
Private Banking  
aux quatre coins du pays.**

Forte de son réseau d'agences étoffé et réparti sur tout le territoire, de son expertise et de sa stabilité, la BCEE est idéalement placée pour gérer votre capital et vous offrir un service de Private Banking résolument centré sur vos besoins.

Trouvez le centre financier BCEE le plus proche sur [www.bcee.lu](http://www.bcee.lu) ou appelez le **(+352) 4015-4040**.

**BCEE Private Banking:  
Votre patrimoine mérite attention**



**SPUERKEESS**

Äert Liewen. Är Bank.

# Quel droit de vote pour les étrangers au Luxembourg?

Cette question se trouvait au cœur d'un débat que la Chambre de Commerce a organisé le 29 janvier dernier en collaboration avec l'ASTI, l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés et la Chambre des Métiers. La présence à la conférence des présidents de trois chambres professionnelles – Chambre de Commerce, Chambre des salariés, Chambre des fonctionnaires et employés publics – et du président de la Chambre des Députés n'a d'ailleurs laissé aucun doute sur le fait que la question du droit de vote des étrangers aux législatives est devenue une question centrale pour le pays.

Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, s'est d'ailleurs récemment clairement positionné sur cette question, en déclarant que «tous ceux qui vivent, travaillent et contribuent à travers leurs impôts doivent avoir le droit de décider sur la politique d'un pays». Le ministre souhaite proposer, dès 2019, aux étrangers la possibilité de voter aux élections nationales. Une proposition qui trouverait sans doute l'approbation du monde économique luxembourgeois, étant donné que celui-ci est largement dominé par les étrangers. En mars 2012, la Chambre de Commerce notait dans son bulletin économique *Actualité & tendances* que moins d'un habitant sur deux, un salarié sur trois et un créateur d'entreprises sur quatre disposait de manière effective du droit de vote et, par conséquent, du droit d'influencer les choix publics, révélant ainsi un réel déphasage entre la réalité socio-économique du pays et la donne politique.

Si presque tous les interlocuteurs ont pu s'accorder sur le constat qu'il existe bel et bien au Luxembourg un certain déficit démocratique, chacun y va de son idée lorsqu'il s'agit de proposer des solutions pour redresser ce déséquilibre. L'ASTI prône une ouverture du droit de vote aux étrangers, avec une simple clause de résidence de cinq ans comme c'est le cas actuellement pour les élections communales. La Chambre des fonctionnaires et employés publics plaide, pour sa part, pour un recours plus significatif des étrangers à la double nationalité, en faisant remarquer que depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la double nationalité en octobre 2008, 15.600 étrangers ont déjà obtenu cette double nationalité, et avec celle-ci, le droit de vote. Le représentant des fonctionnaires et employés publics a en outre estimé que l'apprentissage du luxembourgeois devait, en tout état de cause, rester une condition *sine qua non* à l'obtention de la nationalité luxembourgeoise.

La Chambre de Commerce, qui a mis en exergue l'importante contribution étrangère au succès économique luxembourgeois, s'est dite favorable à ce que l'apport socio-économique des étrangers trouve son juste contrepoint politique, et ce dans un souci de renforcer la cohésion sociale et la capacité d'intégration. La Chambre de Commerce a notamment rappelé les pistes qu'elle avait esquissées dans la douzième édition de son bulletin économique, telles qu'un cadre plus souple en matière d'adoption de la nationalité luxembourgeoise, un régime linguistique en phase avec le pragmatisme des entreprises, une fonction publique moderne et décloisonnée, une augmentation de la participation des étrangers dans la vie politique communale et nationale et des mesures volontaristes visant à réduire la dichotomie entre étrangers et Luxembourgeois sur le marché du travail. La Chambre de Commerce a en outre estimé que la langue luxembourgeoise devrait être un pont, pas une barrière. A ses yeux, il faudrait par conséquent revoir le poids accordé au critère de langue et aux conditions de résidence, et accorder aux étrangers le droit d'accession à la nationalité luxembourgeoise et donc, au droit de vote, après une période de cinq ans de résidence au Luxembourg.

Le président de la Chambre des Députés, quant à lui, se prononce clairement pour un droit de vote élargi, qui s'intégrerait dans le défi majeur que constitue l'intégration et la cohésion sociale. Il propose, d'ici les prochaines élections, de consulter les étrangers sur des plateformes virtuelles pour qu'ils puissent exprimer leurs opinions, sans pour autant disposer directement d'un droit de vote, qui lui devrait passer par une modification de la Constitution.

Quant à l'opinion des électeurs actuels sur la question, un sondage TNS-Ilres, commandité en juillet 2012 par la Chambre de Commerce, révèle que les deux tiers des résidents sont ouverts à un droit de vote élargi aux étrangers, même si les Luxembourgeois freinent un peu le mouvement. En ce qui concerne la part d'étrangers dans la population, trois quarts des habitants estiment que le seuil fatidique de présence d'étrangers s'établit à 50 %, seuil que la ville de Luxembourg a, par exemple, déjà largement dépassé. Il appartiendra donc aux responsables politiques d'adapter le droit de vote aux réalités socio-économiques du pays et d'apporter la réponse à la question posée par le débat organisé à la Chambre de Commerce. ■



**DOSSIER**

**4 Education et formation à la normalisation: un enjeu stratégique pour le Luxembourg**

**FLASH**

**15 Conférence: Quel droit de vote pour les étrangers au Luxembourg?**

**DOSSIER**

**4 Un enjeu stratégique pour le Luxembourg**

**FLASH**

- 14** Le Marché intérieur: moteur de croissance pour la Grande Région?
- 15** Quel droit de vote pour les étrangers au Luxembourg?
- 20** Visite de S.E. Mme Grace Mutale Musonda Kabwe, ambassadeur de Zambie
- 20** Réunion de coordination entre les acteurs de la promotion de l'économie luxembourgeoise en présence du ministre des Finances, Luc Frieden
- 21** Visite de S.E. M. Marc Entin, nouvel ambassadeur de Russie
- 22** Visite de S.E. M. Dato' Zainuddin Bin Yahya, ambassadeur de Malaisie
- 22** Der Vorstand des Business Club Luxembourg e.V. besucht Luxembourg
- 23** L'économie expliquée aux élèves du Lycée Aline Mayrisch
- 24** The 1<sup>st</sup> European Forum on Best Practices in Gender Equality has been held at the Chamber of Commerce
- 24** Marie-Christine Mariani élue femme cheffe d'entreprise de l'année
- 26** Christophe Zeeb succède à Christian Zeyen
- 26** New Corporate Governance in the post-crisis world

**INTERNATIONAL**

- 30** Enhancing business relations between Luxembourg and Russia
- 30** Calendrier février – mai 2013
- 31** Visite accompagnée du salon des technologies environnementales «Americana»
- 32** Wirtschaftsreise im Rahmen des Staatsbesuchs in Österreich
- 34** Visite accompagnée au salon «CeBIT» à Hanovre: 1<sup>er</sup> salon mondial du marché numérique
- 34** Participez à la 9<sup>e</sup> édition du *b2fair* de la Hannover Messe
- 36** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 38** Textes européens publiés du 25 novembre 2012 au 18 janvier 2013

**FORMATION**

- 40** Formation professionnelle: plus de jeunes, des jeunes mieux formés
- 42** Assurer la qualité de l'apprentissage avec la «Formation pour tuteurs en entreprise»
- 44** 400 lauréats félicités pour leurs compétences managériales
- 45** Actualités comptables et fiscales: encore un franc succès!
- 46** Assistant en pharmacie
- 47** Formation pour «Conseillers en Vente Automobile»: les inscriptions pour la deuxième promotion sont ouvertes
- 49** Programme de formation

- 50** Semaine de création d'entreprise au Lycée technique d'Ettelbruck
- 50** L'Etat investit 24,8 millions d'EUR pour le développement de la formation en entreprise
- 51** Le portail lifelong-learning.lu accessible depuis votre smartphone

**INNOVATION**

- 52** La 1<sup>re</sup> édition de Seed4start tient ses promesses
- 54** Et les mentorés 2012 sont ...
- 56** Un bilan 2012 positif
- 56** La campagne Clever akafen en route pour une 7<sup>e</sup> saison
- 58** Les inscriptions sont ouvertes!
- 58** Le salon national de la rénovation énergétique

**ECONOMIE**

- 60** Nachhaltige Mobilität: Konzepte für die Welt von morgen
- 62** Evolution économique en 2012: récession évitée?
- 64** Repli de la balance des échanges courants en 2012: le commerce extérieur en berne
- 66** Participation du Luxembourg à la réalisation des études internationales IMD et WEF portant sur la compétitivité
- 67** Avis aux ressortissants: votre participation compte!
- 67** Cellule de Régularisation des travailleurs ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier
- 67** You've got a vote ... use it!



## FORMATION

**40 Formation professionnelle – Remise des CATP, CITP, DAP et DT: plus de jeunes, mieux formés**

**68** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

**74** Logistique: Du nouveau à l'Est

## LEGISLATION & AVIS

**78** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

**79** La Chambre de Commerce salu l'abandon de l'interdiction générale du colportage et le renforcement de la sécurité juridique en matière de commerce électronique

**80** En bref

**80** Solde de congés 2012: Quand procéder au report? Dans quelles limites?

## FEDERATIONS/UEL

**82** L'Arrimage

**83** Le projet de loi sur les faillites – un premier pas dans la bonne direction!

**84** Official start of the first Luxembourg-Poland Business Club (LPBC)

**84** Eurochambres Support Office for Erasmus for Young Entrepreneurs

## GRAND ENTRETIEN

**86** Luxembourg is such a wonderfully diverse environment on a small area

## INFO ENTREPRISES

**88** Georges Carbon s'associe à Synergie Partners pour former ses chauffeurs

**88** En bref

**88** De Portzamparc signera l'immeuble acquis par Leasinvest Real Estate SCA

**89** Loriers comptoir, take away raffiné

**90** ALIPA Group: 7 entreprises européennes spécialisées dans le levage et l'emballage réunies sous une seule bannière

## AVIS/LEGISLATION

**80 Jurisprudence du droit du travail: solde de congés 2012: Quand procéder au report? Dans quelles limites?**

**91** ING implantera son siège en face de la gare, dans l'actuelle galerie Kons

**92** Un nouveau Namur à la Belle Etoile

**92** Luxair: 5 vols par jour vers Londres

**92** Red Beef le vrai goût de la viande

**93** Atoz new office in Hong Kong

## Tourisme

**94** „Unexpected Luxembourg“ – das neue Werbe- und Vermarktungskonzept der touristischen Destination Luxembourg

## LES 100 VISAGES DE LA CDC 96

### Editeur:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: www.cc.lu

### Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires  
Reproduction autorisée avec mention de la source.  
Copie à l'éditeur

### Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Corinne Briault, Edouard Lehr

### Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

**Conception graphique:**  
rose de claire, design.

**Couverture:**

lola

**Crédit photographique:**

MEV Verlag, EU, SIP,  
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

### Publicité:

Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



## Education et formation à la normalisation

# Un enjeu stratégique pour le Luxembourg

**Normes environnementales, normes sociales, normes techniques, normes d'hygiène et de santé, normes de sécurité ... une multitude de normes existe et facilite notre quotidien. Dans le contexte de mondialisation, il n'est plus possible de faire abstraction du rôle des normes car elles régissent la conception, la fabrication et le fonctionnement de produits, processus et services. Les générations futures doivent être sensibilisées, à tous les niveaux, à cette réalité du marché.**

### ■ Se former à la normalisation pour en exploiter les bénéfices

Les normes sont, par définition, des documents donnant des lignes directrices applicables aux produits, processus et services pour une application répétée et continue entre tous les acteurs socio-économiques. Elles sont développées au sein d'organismes indépendants et reconnus, tels que l'organisation internationale de normalisation (ISO), la Commission électrotechnique internationale (IEC) et l'Union internationale des télécommunications (ITU) au plan international; le comité européen de normalisation (CEN), le comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC), et l'Institut européen des normes de télécommunication (ETSI) au plan européen; l'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de

la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS) au plan national.

Les normes se distinguent des textes réglementaires par le caractère volontaire de leur élaboration et de leur mise en œuvre. En effet, elles ne sont pas élaborées par une autorité législative, mais par des parties intéressées: entreprises, centres de recherche, associations, groupements professionnels, organismes indépendants, etc. Si leur mise en œuvre n'est pas obligatoire, les autorités de réglementation d'un pays peuvent néanmoins y recourir pour élaborer une loi.

Les normes sont également caractérisées par le fait qu'elles apportent des solutions à des problèmes techniques et commerciaux de produits, biens ou services et qu'elles soient mises au point par voie de consensus entre les parties prenantes. Condition nécessaire de leur

élaboration, le consensus défend l'intérêt général dans le but de développer des référentiels qui soient largement acceptés et utilisés. Ainsi, une fois qu'un projet de norme est approuvé, toutes les parties prenantes impliquées dans son élaboration s'engagent à le promouvoir dans leur pays. Les normes représentent donc toujours un consensus (mondial, européen ou national) sur l'état le plus avancé des technologies ou des bonnes pratiques. De ce fait, les normes sont aujourd'hui incontournables, elles constituent de véritables outils au service des décideurs politiques, des entreprises et des consommateurs (Figure 1) et offrent de nombreux bénéfices:

1. Les normes permettent de **renforcer la croissance économique** d'un pays en diffusant de nouveaux produits sur le marché et en valorisant les avantages technologiques

du pays. En effet, selon l'Association Française de Normalisation (AFNOR)<sup>1</sup>, les normes contribuent de l'ordre de 25 % à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB).

2. Les normes permettent aux entreprises d'améliorer leur compétitivité, d'une part en recourant aux normes, d'autre part en participant au processus d'élaboration des normes. En effet, en utilisant les normes, les entreprises peuvent accéder à de nouveaux marchés, améliorer leurs performances, bénéficier d'une bonne image de marque, fiabiliser les relations avec leurs partenaires et parties prenantes et renforcer la confiance des clients. En participant à l'élaboration des normes, les entreprises bénéficient en outre d'un **accès privilégié aux documents normatifs, peuvent en orienter le contenu en faisant valoir leurs propres intérêts** et peuvent anticiper les futures exigences du marché.
3. Les normes permettent de **rassurer les consommateurs et les autorités publiques en garantissant la qualité et la sécurité** des produits et services, la protection de la santé, la compatibilité entre les appareils, la transparence des informations et le respect de l'environnement.

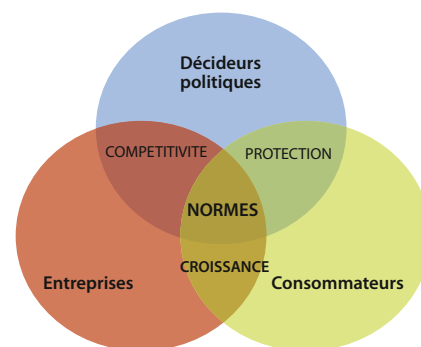
Les normes et la normalisation devraient ainsi être envisagées comme des **outils stratégiques, au même titre que les droits de propriété intellectuelle** (licences, brevets, marques, etc.) dont la maîtrise permet de protéger les innovations et de développer de nouveaux marchés. Toutefois, si l'enseignement de la propriété intellectuelle profite aujourd'hui d'une bonne visibilité, il n'en est pas encore de même pour ce qui est de la normalisation. Entreprises, consommateurs et décideurs politiques n'ont pas toujours suffisamment conscience des bénéfices qu'elle peut leur apporter. Aussi, afin de ne plus être dans la situation de subir les normes, mais au contraire d'en bénéficier, tous les acteurs socio-économiques doivent être formés. La formation représente le moyen le plus efficace pour réduire l'écart entre les bénéfices potentiels de la normalisation et les pratiques actuelles.

### ■ L'évolution du marché de l'emploi en lien avec l'importance des normes

L'intérêt pour la normalisation se confirme ces dernières années, en témoigne l'évolution croissante du nombre de normes. Ainsi, en 2011, 1.208 normes internationales et documents normatifs ont été publiés à l'échelle mondiale, portant à 19.023 le nombre total de normes disponibles au catalogue de l'ISO (Figure 2).

De même, le nombre de **comités techniques chargés d'élaborer les normes** augmente également de façon continue (Figure 3). De nouveaux comités techniques sont régulièrement créés afin de développer des normes en lien avec les problématiques et secteurs d'activité émergents. Par exemple, le comité ISO/TC 268 «Aménagement durable» a été créé en 2012 afin de répondre à la nécessité de définir des lignes directrices, des techniques et des outils d'appui pour aider les territoires et leurs sous-entités à s'inscrire davantage dans une démarche de durabilité et à attester

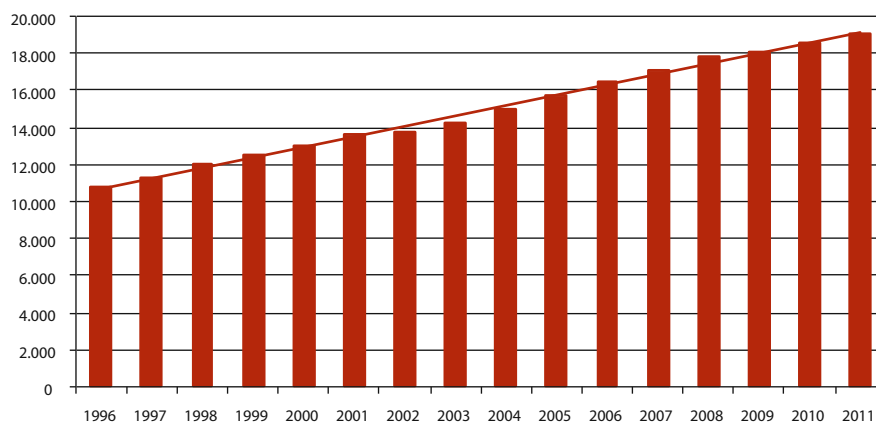
**Figure 1:**  
Schéma représentant les enjeux de la normalisation



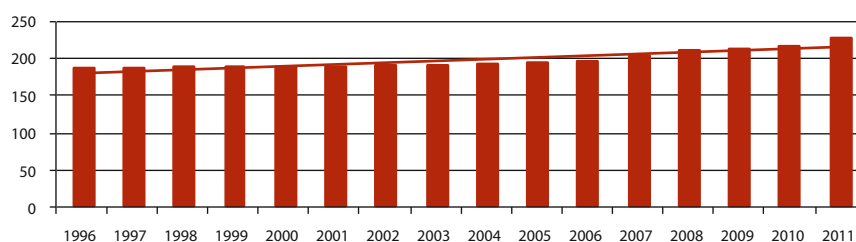
de leurs performances en la matière. En 2011, l'ISO comptabilisait 224 comités techniques dans des secteurs d'activité très variés, et ce pour répondre à tous les besoins actuels en normes.

L'importance croissante du rôle des normes se reflète également sur le **marché du travail, où de nouvelles opportunités professionnelles** voient le jour.

**Figure 2:**  
Evolution du nombre de normes internationales ISO



**Figure 3:**  
Evolution du nombre de comités techniques internationaux ISO



<sup>1</sup> Miotti, H., (2009) *Impact économique de la normalisation. Changement technologique, normes et croissance en France*, rapport d'étude d'AFNOR

**Figure 4:**  
**Organisations internationales et européennes pour l'éducation à la normalisation**



Les profils ayant des compétences complémentaires en normalisation en plus de leur formation initiale en sciences, économie, droit, etc. sont très recherchés. De nombreux intitulés de poste en lien avec la normalisation apparaissent singulièrement sur les sites Internet de recherche d'emploi, tels que «responsable des normes de sécurité», «chargé de mission normalisation», «analyste normatif», «chercheur en normalisation», «formateur en ISO 9001», etc. Un nouveau métier est apparu, à savoir, le «**gestionnaire en normalisation**» (en anglais: «*standardization manager*»). Le gestionnaire en normalisation est en charge d'utiliser la normalisation comme outil pour le développement stratégique de l'entreprise. Il doit s'assurer de la bonne utilisation des normes du secteur d'activité de l'entreprise, mais également développer une stratégie de participation active aux activités de normalisation, notamment au sein des organismes phares tels que l'ISO ou le CEN. Afin de pouvoir répondre aux nouveaux besoins du marché du travail et à la demande accrue des entreprises de disposer de ressources capables d'utiliser la normalisation pour favoriser leurs innovations et leur compétitivité, il est donc essentiel de former les étudiants à ce domaine d'étude.

### ■ L'avancée significative des pays d'Asie en matière d'éducation à la normalisation

Si le caractère stratégique de l'éducation à la normalisation apparaît aujourd'hui comme une évidence, cette prise de conscience a déjà eu lieu il y a plusieurs années en Asie. En effet, les pays asiatiques, en particulier, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et l'Indonésie, sont les précurseurs dans l'éducation à la normalisation, prenant ainsi une longueur d'avance par rapport à l'Europe et

aux Etats-Unis. L'éducation à la normalisation a commencé en 2003 en Corée du Sud et a connu un essor fulgurant qui s'est propagé sur une échelle régionale. Les données sont évocatrices. En 2006, 46 universités offraient des cours en normalisation en Corée du Sud, tandis que, pour l'ensemble de l'Europe, seulement une vingtaine d'universités proposaient de tels cours. La Corée du Sud a réussi à mettre en œuvre cette éducation à plusieurs niveaux avec respectivement 7.490, 10.486 et 9.503 étudiants en 2008, 2009 et 2010 ayant suivi une ou plusieurs formations en normalisation. D'autres pays d'Asie suivent cette voie, avec de plus en plus d'élèves formés à la normalisation. Un «bagage» qui leur permet notamment de prendre des rôles clés dans le processus d'élaboration des normes internationales, tels que président de comité technique, secrétaire ou animateur de groupe de travail.

En Europe, la prise de conscience de l'importance de l'éducation à la normalisation est apparue récemment. En effet, dans ses *Conclusions sur la normalisation et l'innovation* (2008), le Conseil de l'Union européenne «encourage les Etats membres à améliorer la place de la normalisation dans les programmes éducatifs et les cursus académiques, afin de familiariser les étudiants à l'intérêt stratégique et aux enjeux de la normalisation, en s'appuyant sur les compétences des organismes de normalisation». De plus, la Commission européenne dans sa Communication au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen (2011): *Une vision stratégique pour les normes européennes: aller de l'avant pour améliorer et accélérer la croissance durable de l'économie européenne à l'horizon 2020* précise: «Il est attendu des Organismes européens de normalisation, des États membres et des autres orga-

nismes de normalisation qu'ils améliorent la sensibilisation et l'éducation en matière de normalisation et de liens potentiels avec des projets de recherche. Le public devrait être mieux informé à propos de la normalisation grâce à des formations, des activités de sensibilisation et des ateliers ciblés».

L'Europe doit aujourd'hui poursuivre activement sa stratégie d'éducation à la normalisation pour éviter que l'Asie, plus avancée, ne prenne durablement l'avantage dans la normalisation internationale.

### ■ Acteurs et initiatives clés pour la promotion de l'éducation à la normalisation

Actuellement, plusieurs démarches existent afin de promouvoir l'éducation à la normalisation à travers le monde. Ces démarches proviennent en premier lieu des organismes de normalisation, mais également d'organisations indépendantes regroupant des acteurs intéressés et impliqués dans cette activité (Figure 4).

A l'échelle internationale, l'ISO, l'IEC et l'ITU ont créé la Coopération mondiale de la normalisation (*World Standards Cooperation, WSC*) pour coordonner et promouvoir leurs activités de normalisation. En ce sens, ils reconnaissent la contribution importante des acteurs de l'éducation et de la formation à l'enseignement des normes et de la normalisation. C'est pourquoi, ces trois organismes internationaux se positionnent dans une démarche de support vis-à-vis des écoles, des universités et des autres instituts de formation afin de les encourager dans le développement de formations à la normalisation. Par exemple, le Trophée ISO pour l'enseignement supérieur en normalisation, créé en 2007, récompense tous les deux ans une université ou une école. Trois établissements ont ainsi déjà été récompensés: l'université Jiliang en Chine, l'École de management de Rotterdam aux Pays-Bas et l'École de technologie supérieure au Canada. En outre, une semaine universitaire a été organisée en Suisse pour la première fois en 2010 et a réuni une centaine de représentants d'organismes nationaux de normalisation, d'organisations internationales, de l'industrie, des universitaires pour identifier les besoins, confronter les expé-

<sup>2</sup> Joint Working Group on Education about Standardisation (JWG-EaS)



**MAKE STANDARDS YOURS!**

**BENEFIT FROM ALL OUR PRODUCTS & SERVICES  
TO DEVELOP YOUR BUSINESS**



COACHING



DIAGNOSIS



TRAINING



WATCH



ANALYSIS



RESEARCH

**AND DISCOVER THE NEW ILNAS E-SHOP  
TO SEARCH AND BUY STANDARDS**



ILNAS



ANEC

Your standardization partners in Luxembourg



Contact us by email: [anec@ilnas.etat.lu](mailto:anec@ilnas.etat.lu) and visit our website: [www.ilnas.lu](http://www.ilnas.lu)

riences et renforcer la coopération entre les différents acteurs clés. Enfin, l'ISO met à disposition sur son site Internet un répertoire de ressources et de matériels d'enseignement à destination des professeurs, des étudiants et des chercheurs.

A l'échelle européenne, le CEN, le CENELEC et l'ETSI ont mis en place en 2008 un groupe de travail commun «Éducation à la normalisation»<sup>2</sup> pour améliorer le travail de sensibilisation entrepris en Europe et échanger sur les bonnes pratiques en la matière. Ce groupe a notamment élaboré en février 2011 une politique d'éducation à la normalisation qui vise plusieurs objectifs: développer un modèle de programme de formation pour des niveaux spécifiques d'enseignement; développer des argumentaires pour aider à convaincre les milieux universitaires et les autres établissements d'enseignement d'inclure la normalisation à leurs programmes de formation; favoriser la mise à disposition d'informations sur les normes et la normalisation pour les étudiants, les enseignants et les personnes en charge de développer du matériel éducatif; veiller à ce que les organismes de normalisation en Europe reflètent les meilleures pratiques de formation et collaborer à l'élaboration d'initiatives de communi-

cation spécifiques. A ce titre, une première conférence intitulée «*Education about standardization: a dialogue with academia and industry*» s'est tenue le 29 juin 2012 à Bruxelles, réunissant une centaine de participants. Autour de la table, les acteurs socio-économiques issus de l'industrie, du monde académique, des gouvernements, des organismes de normalisation et des institutions européennes ont mis en évidence la nécessité d'accroître la sensibilisation à la normalisation et d'améliorer les connaissances dans ce domaine.

Par ailleurs, d'autres démarches ont vu le jour ces dernières années afin d'encourager la formation à la normalisation. L'Association internationale des utilisateurs de norme (IFAN), créée en 1974, a mis en place en 2005 un groupe de travail dédié à l'éducation et à la formation à la normalisation. L'Académie européenne pour la normalisation (EURAS), fondée en 1993 par des chercheurs issus de différentes disciplines (économie, ingénierie, sciences sociales, droit et sciences de l'information) organise une conférence annuelle afin de valoriser les travaux de recherche menés. En 2011, elle a publié un livre blanc intitulé «*Academic Standardization Education in Europe*», qui propose des mesures, basées sur les

développements en Asie, pour améliorer l'éducation à la normalisation en Europe. La Coopération internationale sur l'éducation à la normalisation (ICES), réseau créé en 2006, vise également à promouvoir et à améliorer l'éducation à la normalisation en organisant chaque année deux journées d'ateliers dédiées. Enfin, un projet particulièrement intéressant a été mené par la Coopération économique d'Asie-Pacifique (APEC) afin de développer un programme de formation et de recherche en normalisation. Ce projet, intitulé «*APEC Standards Education Initiative*», s'est déroulé sur la période 2007-2011 et a consisté en plusieurs étapes: identification des besoins en formation via une enquête menée auprès des membres de l'APEC; identification des groupes cibles (écoliers, universitaires, délégués nationaux); analyse des formations déjà existantes pour identifier, *in fine*, les relations entre les objectifs de la formation, les groupes cibles et le contenu des programmes d'éducation. Ce projet montre notamment qu'il est essentiel de définir clairement les objectifs et les buts de la formation avant de sélectionner un contenu de cours approprié, des activités d'apprentissage et des mesures d'évaluation qui permettent de mesurer l'efficacité de la formation.



Ces acteurs et ces initiatives favorisent aujourd'hui la sensibilisation et la formation à la normalisation, permettant le développement d'un réseau d'experts, l'échange de bonnes pratiques ainsi que la fourniture de supports et de ressources d'apprentissage.

### ■ Mise en œuvre de l'éducation à la normalisation

Les divers projets et études menés sur la thématique de l'éducation à la normalisation convergent pour émettre des recommandations communes. Celles-ci sont notamment regroupées dans l'article de référence de Henk J. de Vries (2011) «*Implementing Standardization Education at the National Level*». Comme le décrit cet article, l'enseignement de la normalisation pose certaines difficultés, d'une part parce que les étudiants perçoivent souvent la normalisation comme une matière complexe et d'autre part, les enseignants sont peu enclins à l'enseigner et n'en mesurent pas forcément les enjeux. Selon cette étude, trois facteurs doivent être réunis pour réussir la mise en œuvre de l'éducation à la normalisation.

Premièrement, les organismes nationaux de normalisation doivent stimuler et accompagner leur gouvernement dans le développement d'une stratégie et d'une politique nationale d'éducation à la normalisation. Cette stratégie peut être large (impliquant un grand nombre d'acteurs de la formation) ou limitée (s'adressant à certains secteurs d'activité ou à certains publics cibles). Elle peut également être détaillée (spécifiant exactement ce qui doit être fait, comment et par qui) ou globale. Selon Henk J. de Vries, l'expérience montre que plus la stratégie est large et détaillée, plus il y a d'activités d'éducation à la normalisation dans un pays.

Deuxièmement, plusieurs étapes doivent être suivies dans le cadre d'une approche nationale d'éducation à la normalisation, à savoir:

- réaliser un inventaire des besoins en matière d'enseignement;
- former un groupe de pilotage où sont représentées les plus importantes parties prenantes (industries, organismes de normalisation, organisations gouvernementales et académiques);
- rédiger un plan d'action;

- s'appuyer sur une ou plusieurs personnes spécialisées en normalisation et susceptibles de tenir des engagements sur plusieurs années;
- développer des programmes et des supports d'enseignement;
- définir un programme de formations pour les enseignants;
- promouvoir l'ensemble des activités;
- réaliser cet enseignement;
- évaluer l'ensemble des actions menées.

Troisièmement, il est nécessaire de créer des passerelles entre l'industrie, les organismes de normalisation, les universités, les autres établissements d'enseignement et les gouvernements pour définir des partenariats et des collaborations possibles. En effet, ces cinq «mondes», aussi différents soient-ils, ont tous un intérêt dans l'éducation à la normalisation:

- l'industrie a besoin de salariés formés à la normalisation pour l'intégrer comme outil de développement stratégique;
- les organismes de normalisation sont de véritables centres de compétences en normalisation;
- les universités sont des acteurs clés pour mettre en évidence les liens entre recherche, innovation et normalisation;
- les autres établissements sont des acteurs essentiels pour l'intégration de programmes dans leurs cursus;
- le gouvernement définit le cadre général pour l'éducation à la normalisation.

Ainsi, selon ces recommandations, l'implémentation de la formation à la normalisation au plan national doit être basée sur une démarche à long terme, impliquant de nombreux acteurs. La mise en œuvre d'une telle démarche est le meilleur garant du succès de la formation au plan national, qui permettra ensuite d'exploiter les bénéfices de la normalisation.

### ■ Six modules d'enseignement pour des besoins différents

Un programme de formation au plan national et dûment articulé doit être défini sur base des besoins identifiés pour le pays. Dans un premier temps, il est primordial de déterminer les éléments suivants:

- **Public-cible:** Quel est le public visé (élèves du primaire et du secondaire,

étudiants, professionnels, membres de l'administration publique, etc.)?

- **Besoins:** Quels sont les besoins auxquels la formation doit répondre? Augmenter la connaissance générale sur la normalisation, développer des compétences spécifiques, développer une connaissance théorique ou, au contraire, directement applicable au monde professionnel?
- **Adéquation:** Quel doit être le contenu de la formation pour répondre aux besoins tels que précédemment identifiés?
- **Méthodes:** Comment dérouler la formation et quelles méthodes d'enseignement mettre en œuvre en fonction du public visé?
- **Lieu:** Où la formation va-t-elle avoir lieu? (organisme national de normalisation, université, Chambre de commerce, etc.). Quels sont les organismes capables de dispenser une telle formation?
- **Durée:** quelle est la durée optimale pour la formation?

Les travaux menés par Henk J. de Vries, notamment dans le cadre du projet «*APEC Standards Education Initiative*», ont permis d'identifier six modules d'enseignement distincts susceptibles de composer un programme de formation à la normalisation:

- **Module 1: Exemples de la vie courante** pour illustrer le fait que les normes sont présentes partout dans la vie quotidienne et sont même vitales pour la société (par exemple, le format de papier A4, les codes-barres, les lecteurs MP3, le format d'images JPEG, la signalisation routière, etc.)
- **Module 2: Principes fondamentaux** permettant d'obtenir une bonne connaissance des principaux concepts et de prendre conscience de l'importance du sujet (par exemple, les différents types de normes)
- **Module 3: Aspects théoriques** en lien avec d'autres disciplines académiques comme l'économie, la gestion, l'administration publique, le droit et les sciences (par exemple, l'économie de la normalisation)
- **Module 4: Etudes de cas** pour comprendre l'impact de la normalisation dans les pratiques économiques (dans les années 1980, par exemple, le format VHS, mis au point par JVC, s'est imposé comme la norme

■ **Tableau 1: Matrice pour l'enseignement de la normalisation**

NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	OBJECTIFS	RESPONSABLES	MODULES PRINCIPAUX	MODULES AUXILIAIRES	METHODES
ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	Sensibilisation	Gouvernement Organisme de normalisation	Module 1 (simplifié)	Module 2 (simplifié)	Quiz Jeux Dessins Brochures
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	Sensibilisation Compréhension Connaissances techniques pour des domaines précis	Gouvernement Organisme de normalisation	Module 1 Module 2 Module 3	Module 6	Quiz Jeux Brochures Concours Guides Vidéos Sites Internet
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Compréhension Connaissance spécifique Théorie Interaction entre innovation et normalisation	Universités Gouvernement Organisme de normalisation	Module 2 Module 3 Module 4	Module 6 Module 1 Module 5	Concours Guides Vidéos Sites Internet Projets en équipe Présentations Etudes de cas Ateliers
FORMATION PROFESSIONNELLE	Sensibilisation Compréhension Connaissances techniques pour des domaines précis Théorie	Gouvernement Organisme de normalisation Autres organisations	Module 1 Module 2 Module 4	Module 6	Concours Guides Vidéos Sites Internet Projets en équipe Présentations Etudes de cas Ateliers

*Module 1:* Exemples de la vie courante  
*Module 4:* Etudes de cas

*Module 2:* Principes fondamentaux  
*Module 5:* Ensemble de compétences clés

*Module 3:* Aspects théoriques  
*Module 6:* Normes spécifiques

pour la vidéo grand public face à ses concurrents: le Betamax de Sony et le V2000 de Philips)

- **Module 5: Ensemble de compétences clés** nécessaires dans le cadre de la participation aux travaux de normalisation (procédures, rédaction d'une norme ou d'un commentaire de norme, négociation dans les réunions internationales, etc.)
- **Module 6: Normes spécifiques** pour utiliser et appliquer des normes précises (par exemple, ISO 9001, ISO 14001, etc.)

De plus, sur base de ces six modules, Henk J. de Vries a développé une matrice, associant pour chaque public cible, les modules à enseigner en priorité, le type d'enseignement requis, le type d'organisme formateur à impliquer, et les méthodes d'enseignement les mieux adaptées (tableau 1).

Selon cette matrice, les recommandations suivantes sont proposées selon le public concerné:

- pour les élèves de l'école fondamentale et du secondaire, il faut les sensi-

biliser de façon ludique et interactive à la normalisation par des méthodes adaptées à l'âge et sous forme de jeux, dessins, quiz, vidéos, etc.

- pour les étudiants, la formation doit leur apporter une connaissance théorique générale puis spécialisée selon l'option choisie. En ce sens, les travaux de groupes constituent une excellente méthode d'apprentissage pour lier la théorie et les exercices pratiques.
- Pour les décideurs économiques et politiques, la formation doit être pratique et adaptée à leurs besoins spécifiques dans le but d'intégrer efficacement leurs connaissances en normalisation dans la stratégie de leur organisation. Les études de cas sont alors à privilégier pour placer les apprenants dans des situations réelles.
- Pour les ingénieurs et les chercheurs, il est recommandé de délivrer des formations sur des normes spécifiques notamment pour pouvoir les appliquer au quotidien dans leur travail.
- Pour les experts participant aux travaux de normalisation, des formations pratiques sur l'élaboration

des normes et des formations de leadership pour influencer le contenu des normes doivent être privilégiées via, par exemple, des exercices et jeux de rôle.

Loin d'être un carcan rigide, cette matrice sert de modèle ou de ligne directrice pour le développement de l'éducation à la normalisation. Développée au départ dans les pays d'Asie, elle est aujourd'hui reprise et adoptée au plan européen par le groupe de travail CEN, CENELEC, ETSI «Éducation à la normalisation» comme faisant référence.

### ■ Stratégie luxembourgeoise d'éducation et de formation à la normalisation

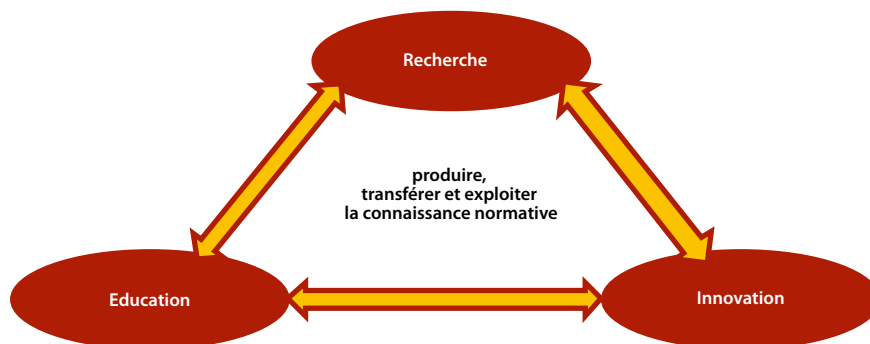
Au Grand-Duché de Luxembourg, la normalisation ne jouit pas d'une image forte et positive telle qu'elle s'affiche dans de nombreux pays européens ou encore au plan international. Avant d'atteindre un seuil satisfaisant, l'ILNAS doit «construire» une véritable éducation *ad hoc*. Pour ce faire, l'IL-

NAS, en tant qu'Organisme luxembourgeois de normalisation, pilote la **stratégie normative luxembourgeoise 2010-2020**, mise à jour annuellement et approuvée par le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur. Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'ILNAS s'appuie depuis 2010 sur l'Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance (ANEC).

Parmi les différents piliers de cette stratégie, l'un d'entre eux est spécifiquement dédié à l'éducation et la formation à la normalisation. En effet, pour soutenir le développement et l'intégration de la normalisation au cœur du tissu économique, il est nécessaire de sensibiliser dès le plus jeune âge. En ce sens, un plan de développement stratégique «Formation et sensibilisation à la normalisation», basé sur le **triangle de la connaissance** (Figure 5), permet de planifier la formation et la sensibilisation nationale en termes de normalisation, d'animer une démarche fédératrice et innovante pour la formation à la normalisation luxembourgeoise, de promouvoir une culture normative homogène au niveau national et enfin, d'améliorer la reconnaissance internationale du Luxembourg au niveau normatif en matière de formations *ad hoc*. Ainsi, des modules de formation ont déjà été développés sur le plan national par l'ILNAS en collaboration avec des partenaires stratégiques, tels que la *Luxembourg School for Commerce* (LSC), l'Institut National d'Administration Publique (INAP) et l'Université du Luxembourg.

Afin de créer une véritable plateforme d'échanges et de discussions autour de cette thématique, l'ILNAS a mis en place un Comité Consultatif réunissant des experts nationaux. La première réunion de ce comité s'est tenue le 12 juillet 2012 et a réuni une dizaine de participants issus des principaux organismes d'éducation et de formation (ANEFORÉ, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, FEDIL, INAP, INFPC, LLLC, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle, Université du Luxembourg). Cette réunion a permis de présenter la démarche, d'expliquer le contexte normatif national, de mettre en évidence les bénéfices de la normalisation, de démontrer tous les enjeux de l'éducation à la normalisation et d'échanger sur les possibilités de collaborations.

**Figure 5:**  
**Triangle de la connaissance normative**



Par ailleurs, l'ILNAS a participé à la 26e Foire de l'Etudiant les 15 et 16 novembre 2012 pour expliquer aux lycéens et aux étudiants toute l'importance de se former aux normes pour leur carrière professionnelle. Ainsi, les visiteurs ont pu non seulement découvrir les normes, mais également, les métiers en lien avec les normes tels que responsable qualité, gestionnaire de certificats, ingénieur des normes, chargé de mission normalisation, chercheur en normalisation, etc. En adéquation avec le thème de cette édition, à savoir les nouvelles technologies, un focus sur les normes MPEG a été réalisé dans la mesure où elles ont révolutionné l'expérience audio, vidéo et multimédia.

Cette participation s'inscrit pleinement dans le développement d'une culture normative au Luxembourg. A ce titre, la mise à jour de la stratégie normative luxembourgeoise 2013-2020 place l'éducation à la normalisation comme une priorité nationale. Un plan d'exécution est en cours de finalisation dans le but de développer des actions de sensibilisation et de formation à la normalisation dès le plus jeune âge, jusqu'à la possibilité d'entreprendre des thèses de doctorat appliquées à cette matière.

Parmi les actions envisagées, l'ILNAS s'efforcera notamment de mettre en place un réseau national et académique de formateurs relais en normalisation,



**Stand de l'ILNAS lors de la Foire de l'Etudiant en 2012**

afin de former les générations futures aux enjeux de la normalisation. De plus, la signature de conventions garantira un accès privilégié aux normes ISO, IEC, CEN et CENELEC pour l'Université du Luxembourg ainsi que pour les établissements publics d'enseignement classique, technique et professionnel.

Le développement de l'éducation à la normalisation portera tant sur la forme (matière normative, organismes de normalisation, règlements et guides, le tra-

vail d'élaboration des normes, les stratégies de développement sectoriel, les bénéfices économiques de la normalisation) que sur le fond (par secteur normatif identifié: TIC, énergie, technologies de la santé, finances, construction, etc.). Les programmes de formation à la normalisation seront ainsi développés en collaboration avec les chambres professionnelles, les organismes de formation, les établissements scolaires (lycées techniques, Université du Luxembourg,

etc.), ainsi que tout centre de recherche national concerné.

L'ILNAS organise actuellement une structuration de l'éducation normative, avec les institutions et les organismes concernés par la matière pour, *in fine*, créer une véritable culture normative au Grand-Duché de Luxembourg.

Les personnes intéressées par les développements de l'ILNAS relatifs à l'éducation à la normalisation et/ou par les produits et services proposés (modules de sensibilisation et de formation disponibles), sont invitées à contacter l'Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance (ANEC) par e-mail: [anec@ilnas.etat.lu](mailto:anec@ilnas.etat.lu) ou à se rendre sur le site: [www.ilnas.lu](http://www.ilnas.lu)



Ségolène Martin, secrétaire du Groupe de travail «Education à la normalisation» des organisations européennes de normalisation, CEN, CENELEC et ETSI

#### ■ Témoignage

Un expert européen témoigne de l'importance de l'éducation et de la formation à la normalisation.

#### **Merkur: Toutes les entreprises devraient-elles aujourd'hui bénéficier d'une compétence en normalisation, y compris les PME?**

*Ségolène Martin:* Aujourd'hui, les normes sont omniprésentes. Il est important pour les entreprises d'être en mesure d'identifier les normes de leur secteur d'activité, voire d'évaluer l'intérêt de participer ou non aux travaux de normalisation, en fonction de leur stratégie et de leur business plan. Pour ce faire, elles doivent avoir certaines connaissances de base.

#### **Merkur: A qui s'adresse l'enseignement de la normalisation?**

*Ségolène Martin:* L'enseignement de la normalisation peut avoir un spectre très large. Il ne s'agit pas seulement d'enseigner comment participer au processus de normalisation, mais aussi tout simplement ce qu'est une norme et quelle est son utilité. Cela peut donc bénéficier à différents types de profils et de secteurs. Un des enjeux est de cibler les besoins des différentes filières et niveaux d'enseignement, et de s'assurer que l'offre d'enseignement soit adaptée. Par exemple, dès le plus

jeune âge, les élèves peuvent être sensibilisés de façon ludique à ce que sont les normes. Ensuite, au niveau postsecondaire et dans le cadre de la formation continue, les étudiants doivent pouvoir bénéficier de compétences qui seront utilisables sur le marché du travail. Car il s'agit bien de préparer les employés de demain, et de compléter les connaissances des employés d'aujourd'hui.

#### **Merkur: Quelles sont les méthodes pour enseigner cette matière?**

*Ségolène Martin:* Le traditionnel cours magistral n'est pas la seule solution! Bien sûr, il est important d'avoir un socle théorique de connaissances, enrichi par des exemples très concrets. Mais cela peut être complété par des méthodes plus didactiques, voire ludiques, où l'étudiant s'implique davantage et comprend que la normalisation est une activité passionnante! Par exemple, les jeux sérieux (appelés «serious games» en anglais), les jeux de simulation, ont une véritable valeur ajoutée pour l'enseignement et l'apprentissage d'une matière aussi concrète que la normalisation.

# QUIZ MERKUR

**Chaque mois**, cochez les bonnes réponses du Quiz du Merkur et participez au tirage au sort pour gagner un **iPOD nano 16 GB silver!**



## LE QUIZ DU MERKUR

Chaque mois, la Chambre de Commerce vous invite à tester vos connaissances sur les thèmes économiques les plus divers en participant au quiz mensuel du Merkur. Les lecteurs attentifs trouveront toutes les réponses aux questions dans l'édition courante du magazine. Un tirage au sort sera organisé parmi tous les participants ayant trouvé les bonnes réponses. Le prix à gagner est un **iPOD nano 16 GB silver**.

Dans le cadre de la préparation aux diplômes et certificats CATP, CITP, DAP et DT, le nombre de contrats d'apprentissage enregistré à la rentrée scolaire 2012-2013 a doublé par rapport à l'année précédente pour enregistrer un nouveau record.

1. **Le nombre de contrats d'apprentissage pour 2012-2013 s'élève à:**

- 60?
- 940?
- 1.250?

Le 19 décembre 2012, dans le cadre de la visite du vice-premier ministre de Russie, Dimitry Rogozin, accompagné d'une importante délégation russe, la Chambre de Commerce a organisé un séminaire économique et des rendez-vous d'affaires entre hommes d'affaires et personnalités du monde politique russes et luxembourgeois.

2. **Combien de représentants du monde économique luxembourgeois ont pris part à cet événement?**

- 15?
- 30?
- 60?

En 2011 et sous l'impulsion de la Chambre de Commerce, un réseau pour investisseurs à la recherche de projets innovants et porteurs de projets à la recherche de business angels a trouvé un nouvel élan.

3. **De quel réseau s'agit-il?**

- Business Action Network (BAN)?
- Luxembourg Business Angel Network (LBAN)?
- Luxembourg Association for Business Angels (LABA)?

Pour participer au tirage au sort et gagner le nouvel iPod nano 16 GB silver, il suffit de renvoyer ce questionnaire dûment rempli par fax au (+352) 43 83 26 (Rédaction Merkur) **avant le 1<sup>er</sup> mars 2013**. Une seule réponse par foyer.



Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Localité	
Téléphone	
E-mail	

**Félicitations à Mme Silvia Mathieu, la gagnante du Quiz de l'édition de Merkur 09/2012 qui a reçu un iPod nano 16 GB silver!**

**Gagnant du Quiz de l'édition du Merkur 10/2012: M. Tom FLENER (Platen, Luxembourg)**

## Conférence

## Le Marché intérieur: moteur de croissance pour la Grande Région?



(de g. à d.) Georges Bingen, chef de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce, Michel Barnier, commissaire européen au Marché intérieur et Services et Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce

**A** l'occasion du vingtième anniversaire du Marché unique, la Chambre de Commerce, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et le réseau Enterprise Europe Network organisaient, le 17 janvier 2013, une conférence intitulée «Le Marché intérieur: moteur de croissance pour la Grande Région?»

Entamée par une allocution de l'ancien président de la Commission européenne et ancien Premier ministre du Luxembourg, Jacques Santer, poursuivie par la tenue de trois ateliers thématiques, la conférence s'est achevée par une session plénière à laquelle participait le commissaire européen en charge du marché intérieur et des services financiers, Michel Barnier.

Le directeur de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, Georges Bingen, a résumé les points principaux évoqués dans les trois

séminaires consacrés à la libre circulation des travailleurs, la Grande Région et les services électroniques.

Pour ce qui est de la libre circulation des travailleurs, les participants au séminaire ont souligné l'utilité de l'usage du Cadre européen de certification ou encore de l'Europass dans une Grande Région où se côtoient des pays aux systèmes de qualification différents. L'Inspection du travail et des mines ainsi que la Chambre des salariés ont nourri la critique sur l'imperfection du marché unique en signalant, pour la première, la recrudescence des suicides au travail, pour la seconde la concurrence qui profite des différences de droits sociaux entre travailleurs de différents pays.

Les travaux sur le second thème, la Grande Région, ont souligné l'écart béant entre une réalité vécue au quotidien par la population et une vision politique qui fait défaut. Les parti-

cipants ont suggéré des progrès au niveau institutionnel, lesquels passeraient notamment par la création d'un secrétariat commun et le développement d'infrastructures harmonisées. Le ministre Claude Wiseler a présenté le projet de Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière qui a l'avantage de donner à la Grande Région l'importance d'une métropole et de pouvoir en faire la promotion comme telle. Ce fut l'occasion de souligner l'importance du Réseau d'aide et de support Solvit et de l'Enterprise Europe network, présenté comme «les yeux et les oreilles des PME» par Georges Bingen.

Le troisième séminaire, réfléchissant aux services électroniques, a souligné le potentiel de développement qu'il recelait pour la Grande Région et le Luxembourg, à la condition d'un changement de législation. Les participants ont aussi exprimé des inquiétudes sur le changement de régime de la TVA à partir



de 2015, lorsque la règle de la perception de la taxe dans le pays de l'acheteur et non du vendeur entrera en vigueur. Cela causera un «grand problème pour le budget de l'Etat et pour les entreprises déjà installées au Luxembourg». Or, un expert de la Commission européenne a notamment pu donner des clarifications sur un point, à savoir que les entreprises disposeront d'un guichet unique auquel s'adresser pour gérer les ventes et la redevance de la taxe.

**Michel Wurth: «Nous avons de la compréhension pour la surveillance bancaire pour autant que l'objectif est d'éviter un risque systémique»**

Le directeur de la Chambre de Commerce, Pierre Gramagna a lancé la session plénière en rappelant que l'objectif de la journée était de savoir «réfléchir au potentiel futur et à la contribution possible de la Grande Région» à ce qui est, à ses yeux, «un des plus grands succès de l'Union européenne». Comme «85 % des biens et services du Luxembourg sont écoulés sur le marché unique», ce dernier constitue pour le Grand-Duché une «nécessité absolue».

Heureux d'accueillir le «commissaire le plus important pour les Luxembourgeois», le président de la Chambre de Commerce, Michel Wurth, a rappelé que la quête d'un marché plus vaste conjugée avec la volonté de doter le pays d'une «spécialisation internationale», a traversé toute l'histoire économique du Luxembourg à l'époque contemporaine, depuis l'adhésion à l'Union douanière avec l'Allemagne (le Zollverein) en 1842 jusqu'à la création du marché unique en 1993. «Le Luxembourg ne peut pas vivre sans marché plus important que son marché domestique», a dit Michel Wurth.

Depuis 1993, le marché unique a permis «une croissance énorme» nourrie par une «croissance intracommunautaire» de 22 %, deux fois supérieure à celle de la Communauté européenne. C'est dans ce contexte que les petites et moyennes entreprises ont ensuite regardé au-delà des frontières et que la Grande Région «fut un énorme facteur de développement économique».

Après avoir évoqué le rôle stratégique de la monnaie unique, Michel Wurth a aussi souligné l'importance de la libre circulation des personnes et des capitaux dans le succès économique natio-

nal. Un quart du phénomène frontalier de l'Union européenne se vit aux frontières du Luxembourg. «La Grande Région est un laboratoire exceptionnel, avec 11 millions d'habitants, 37 universités et 375 000 entreprises», a-t-il fait remarquer.

**Des améliorations possibles, des libertés d'entreprendre à préserver**

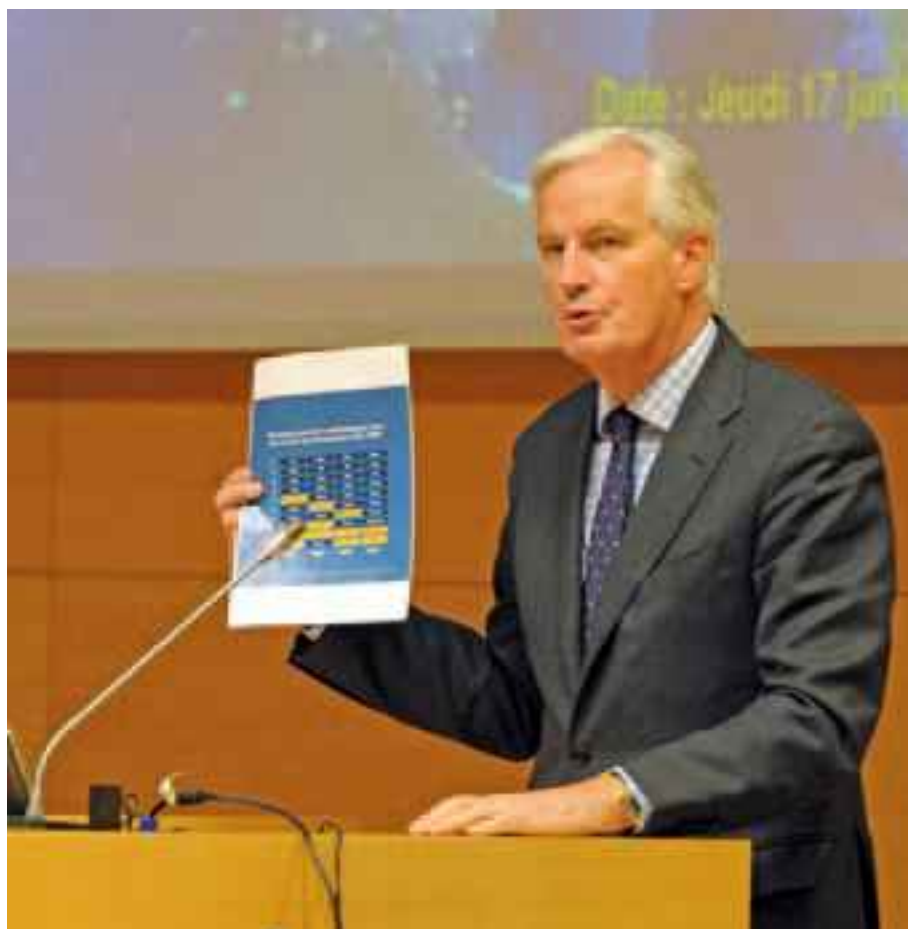
Michel Wurth a toutefois souligné qu'il restait encore des améliorations à apporter à ce qui est le plus grand marché mondial. Pour savoir où porter l'effort, «il faut essayer de comprendre pourquoi la reprise économique aux USA fut plus rapide et meilleure qu'en Europe», nonobstant les différences qui peuvent exister au niveau du prix de l'énergie, des politiques monétaires et des politiques commerciales extérieures.

Le marché unique consiste en un allègement des charges pour les entreprises. Et en ce sens, «la reconnaissance des diplômes et l'idée de passport européen sont importants pour notre industrie des fonds d'investissement qui bénéficie beaucoup du mar-

ché unique», a souligné le président de la Chambre de Commerce. De même, la réglementation sur les brevets, sur les délais de paiement et sur les marchés publics constituent des réformes attendues, même si pour la dernière d'entre elles, Michel Wurth concède quelques tendances «nationalistes» «avec la tentation d'éviter de lever les petites barrières administratives sur lesquelles certains d'entre nous font du lobbying quand ça les arrange.»

Dans ce contexte, Michel Wurth a salué l'Acte pour le Marché unique, dont l'énergie et le transport constituent les domaines d'action les plus importants pour le Luxembourg. Michel Wurth s'est ensuite déclaré «favorable à l'harmonisation qui vise la croissance, pour autant que ce soit raisonnable». «Nous sommes des inconditionnels du marché unique, pourvu que l'esprit soit de libérer les entreprises, leur permettre de développer des avantages compétitifs», a-t-il dit.

Défenseur du marché unique, la Chambre de Commerce est aussi partisane du Mécanisme européen de sta-



**Le Commissaire européen Michel Barnier mise sur la coopération renforcée pour faire avancer le marché unique**

bilité financière (ESM), de la règle d'or et du semestre européen. Pour ce qui est de la régulation du système financier, Michel Wurth émet des réserves semblables à celles concernant le marché unique. La Chambre de commerce éprouve «de la compréhension pour la surveillance bancaire pour autant que l'objectif est d'éviter un risque systémique» et non pas «de limiter la libre profession des banquiers». Il faut garantir aux Etats membres «la possibilité de donner une licence aux banques pour faire commerce sur leur territoire.»

Dans le même contexte, Michel Wurth met en garde contre l'inflation de réglementations. «La multiplication des textes, parfois extrêmement techniques et volumineux, entraîne une lourdeur administrative.» En la matière, «le gouvernement luxembourgeois veut utiliser la voie de la simplification administrative comme vecteur de réduction des charges et de croissance mais nous ne sommes pas très loin», a-t-il souligné, demandant au passage à Michel Barnier d'en parler avec le Premier ministre qu'il rencontrait quelques heures plus tard.

Enfin, Michel Wurth a fini son allocution en soulignant «le risque de fragmentation du marché», si l'UE devait recourir à la coopération entre Etats qui est «un moindre mal mais n'est pas aussi bien que le marché unique».

**Michel Barnier: «Un commissaire européen n'est pas un super technocrate bruxellois mais un homme politique»**

Le commissaire européen en charge du marché intérieur et des services financiers, Michel Barnier, a salué le discours «courageux» de Michel Wurth. Il n'aura toutefois pas acquiescé à toutes ses revendications.

Michel Barnier s'est d'abord présenté comme un homme politique. «Un commissaire européen n'est pas un super technocrate bruxellois», a-t-il déclaré. Lui veut œuvrer pour l'intérêt général. «Le projet européen est le plus beau projet politique possible, si la politique c'est fabriquer du progrès, voire du bonheur collectif plutôt que d'être les uns contre les autres.»

Sa démarche politique l'a ainsi amené à se déplacer dans «les capitales et les territoires» pour rencontrer quelque 800 fonctionnaires en charge du marché intérieur dans les Etats membres, mais aussi des patrons, syndicalistes et responsables territoriaux, depuis sa prise de fonction au début de l'année 2010. «Je fais ce travail pour faire entrer des idées dans cette tour d'ivoire où nous sommes à Bruxelles et où nous n'avons pas la science infuse.»

#### **La croissance par les territoires et les PME**

Il le fait également parce qu'il est animé de la conviction que «la croissance que nous allons retrouver viendra des territoires et des petites et moyennes entreprises». Ainsi, il mise beaucoup sur les 21 millions de PME de l'Union européenne, reconnaissant tou-

tefois l'importance d'autres forces économiques telles que la place financière du Luxembourg qui est «une chance pour nous tous», a-t-il précisé.

Sa proposition de directive sur les marchés publics, au sujet de laquelle il a salué l'engagement de l'eurodéputé luxembourgeois, Frank Engel, vise ainsi à faciliter l'accès des PME aux marchés publics alors que, dans la situation actuelle, la «paperasse» peut représenter 20 % du prix de l'offre.

Le passeport européen, qui «donne la garantie de travailler facilement dans tout le marché unique», est aussi l'une de ces innovations qui participent au renforcement du marché unique. Michel Barnier avoue avoir retenu cette idée lors d'un entretien, survenu il y a deux ans, avec les responsables luxembourgeois de fonds d'investissement alternatifs.

Michel Barnier est aussi un fervent défenseur d'une réindustrialisation de l'Europe. «Il faut avoir cette audace d'une politique industrielle européenne, ne pas donner toute la surface aux services électroniques», a-t-il rétorqué. «Il faut garder des emplois industriels chez nous. Si on consomme les produits fabriqués chez les autres, on devient sous-traitants, au pire, consommateurs. Regardez le monde autour de nous pour voir l'intérêt d'être patriote et européen, c'est une nécessité vitale», a-t-il déclaré. Ainsi, les Etats membres qui comptent parmi les dix plus grandes puissances économiques ne pourront dans un demi-siècle être représentés à la table des négociations qu'à travers l'Union européenne. «Veut-on être derrière la table, devenir des sous-traitants politiquement? Sinon, nous ne pourrions être à la table qu'en tant qu'Européens.»

#### **L'intérêt de la coopération renforcée**

Gaulliste dès son plus jeune âge, Michel Barnier considère qu'il faut être à la fois «patriote et européen». Il faut en cela se rappeler de la leçon de la construction européenne. Il a pu être mis fin aux guerres intestines en appuyant la construction européenne par la construction d'un «besoin d'être ensemble par l'économie, pour avoir durablement envie d'être ensemble».

La CECA rappelle qu'il faut «être ensemble pour compter», a-t-il dit. L'autre leçon étant qu'il a été possible d'avancer par l'industrie.



L'événement a connu un grand succès avec la participation de plus de 250 décideurs du monde économique, en grande partie des dirigeants d'entreprises

Michel Barnier fait savoir que trois à quatre points de croissance sont disponibles par l'amélioration du marché unique qu'il considère comme «notre plancher». «Si les planches sont fracturées, pas solides, tout ce que vous mettez dessus sera moins efficace.» Ainsi, après avoir réduit les concurrences déloyales par l'introduction de la monnaie unique, il faudrait désormais aller plus loin. Il faut le faire «si possible, ensemble» mais Michel Barnier fait remarquer qu'à 27, «c'est de plus en plus difficile sauf à avancer au pas de celui qui est le moins pressé», a-t-il dit. Il a notamment pris l'exemple de la posture du Luxembourg. «Vous êtes moins pressés que d'autres quand on parle de fiscalité, d'autres sont moins pressés sur les questions de défense.»

«Il ne faut pas qu'un pays puisse bloquer tous les autres, c'est ce que permet la coopération renforcée. Nous sommes sur la même route, nous avons un acquis considérable. Si sur cette route, des pays, une dizaine, veulent éclairer la voie, ils peuvent le faire. La porte reste ouverte aux autres mais personne ne peut les empêcher d'avancer.»

La réglementation sur le brevet est l'exemple type de l'efficacité de la coopération renforcée. Bloquée depuis trente ans, elle a pu faire l'objet d'un accord, sous sa houlette. «S'il n'y avait pas eu de coopération renforcée, il n'y aurait pas eu un accord entre 25 pays», fait remarquer le commissaire.

Michel Barnier considère que «le pic de la crise financière est passé depuis les mois de janvier». Il a souligné le rôle

important joué par le président de l'Eurogroupe, Jean Claude Juncker, «sans esbroufe, avec sagesse». Cette crise «due à des banques à qui on a tout permis» nécessite une action déterminée. Michel Barnier rappelle qu'il a présenté 28 lois pour réinstaurer des règles de transparence, de la morale. Et celles-ci seraient dans l'intérêt du Luxembourg qui «a tout à gagner dans un marché financier enfin stable et bien régulé».

Soulignant que l'austérité est un passage obligé pour remettre de l'ordre dans les finances publiques des pays concernés, il en appelle à «retrouver l'audace d'une politique commune», basée notamment sur l'industrie et la recherche.

Sources: *Europaforum.lu* ■

---

## Conférence

---

# Quel droit de vote pour les étrangers au Luxembourg?



**La Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et l'ASTI ont fait salle comble avec la conférence sur la thématique du droit de vote pour les étrangers au Luxembourg**

**L**a Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et l'ASTI Luxembourg, l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés, ont organisé le mardi 29 janvier 2013 dernier, dans les locaux de la Chambre de Commerce, une conférence sur la thématique du droit de vote pour les étrangers au Luxembourg. La salle de conférence de la Chambre de Commerce était comble et le débat avec le public a largement dépassé le temps initialement

imparti, preuve de l'intérêt suscité par la thématique.

Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, a rappelé l'importance de l'apport des étrangers dans l'économie luxembourgeoise: les étrangers représentent 2/3 des salariés, 3/4 des créateurs d'entreprises et un peu moins de la moitié des résidents sur le territoire. Ils n'ont cependant pas de voix lors des élections législatives et il existe un réel déphasage entre la réalité socio-écono-

mique du pays et la donne politique. En outre, Monsieur Gramegna a rappelé que la langue la plus utilisée dans les entreprises du pays est le français, suivi de l'anglais. Le luxembourgeois n'arrive qu'en 4<sup>e</sup> position derrière l'allemand et, sans pour autant en minimiser l'importance, il doit être un pont, et non une barrière, pour les nombreux étrangers qui contribuent au rayonnement économique du pays. Il importe donc de lancer un débat constructif sur la question du droit de



**Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce et Laurent Mosar, président de la Chambre des Députés**



**Jean-Claude Reding, président de la Chambre des salariés, Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce et Charles Margue, directeur de TNS-ILRES**



**Les intervenants au panel**

vote des étrangers et, plus généralement, sur leur participation politique.

L'intervention de Pierre Gramegna a été suivie de celles de Michèle Detaille, directrice du Groupe Alipa, et de Charles Margue, Directeur de TNS-ILRES. Madame Detaille a insisté sur les points forts de la diversité dans son groupe: force stratégique, source de créativité et faculté d'adaptation. Elle a déploré le fait que trop peu de Luxembourgeois, notamment les jeunes, soient intéressés par une carrière dans le secteur privé, en particulier dans l'industrie. Monsieur Margue a, quant à lui, présenté les résultats d'un sondage récent sur la question. Le sondage TNS-ILRES révèle que le dépassement du seuil des 700.000 habitants n'est pas acceptable pour les trois quart de la population tant étrangère, que luxembourgeoise. De plus, 60 % des Luxembourgeois pensent que le niveau maximal de population étrangère acceptable est déjà atteint avec moins de 50 % d'étrangers présents sur le territoire. Enfin, 60 % de la population luxembourgeoise s'accorde sur le fait que le corps électoral pour les élections législatives n'est pas représentatif de la population et qu'un droit de vote est nécessaire pour les étrangers au bout d'une certaine durée de résidence, contre 85 % de la population étrangère sondée. Les autres intervenants au panel ont ensuite présenté leurs différents points de vue sur la question. Toutes ces interventions ont été suivies par un débat avec le public, animé par Monsieur Michel Pauly de l'Université du Luxembourg. ■



**Le débat avec le public, animé par Michel Pauly de l'Université du Luxembourg a largement dépassé le temps initialement imparti preuve de l'intérêt suscité par la thématique**

# LES CONFÉRENCES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À PORTÉE DE MAIN



DÉCOUVREZ CE MOIS-CI SUR CC-TV



## LE MARCHÉ INTÉRIEUR:

Moteur de croissance pour la Grande Région?

A l'occasion du vingtième anniversaire du Marché unique, la Chambre de Commerce, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et le réseau Entreprise Europe Network ont organisé le 17 janvier 2013 une conférence sur le thème "Le Marché intérieur : moteur de croissance pour la Grande Région?". La conférence a été rehaussée par la présence de M. Michel Barnier, Commissaire européen en charge du Marché intérieur et des Services. Visionnez le reportage résumant les points forts de la conférence.



## LE MARCHÉ INTÉRIEUR:

Interview avec M. Michel Barnier, Commissaire européen en charge du Marché intérieur et des Services

Interview menée avec M. Michel Barnier à l'occasion de la conférence "Le Marché intérieur : moteur de croissance pour la Grande Région?" organisée par la Chambre de Commerce, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et le réseau Entreprise Europe Network le 17 janvier 2013 dans le cadre du vingtième anniversaire du Marché unique.

[WWW.CC-TV.LU](http://WWW.CC-TV.LU)

7 décembre 2012

## Visite de S.E. Mme Grace Mutale Musonda Kabwe, ambassadeur de Zambie



L'ambassadeur de Zambie, S.E. Mme Grace Mutale Musonda Kabwe, en visite à la Chambre de Commerce

de Commerce, S.E. Mme Grace Mutale Musonda Kabwe a dressé le tableau économique de son pays. Les opportunités de développement des relations commerciales entre la Zambie et le Grand-Duché ont également été passées en revue. Diplômée de l'université de Zambie, *Public Administration with Business Administration*, S.E. Mme Grace Mutale Musonda Kabwe a occupé plusieurs fonctions dans le secteur financier en Zambie et au Kenya notamment, avant d'être nommée ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Zambie en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg et auprès de l'Union européenne.

L'ambassadeur de Zambie au Benelux, S.E. Mme Grace Mutale Musonda Kabwe, a été reçue à la Chambre de Commerce dans le cadre d'une visite de courtoisie. Lors de l'entrevue avec le directeur de la Chambre

14 décembre 2012

## Réunion de coordination entre les acteurs de la promotion de l'économie luxembourgeoise en présence du ministre des Finances, Luc Frieden



La Chambre de Commerce a invité les équipes des ministères et organisations en charge de la promotion de l'économie et du commerce extérieur luxembourgeois dans le cadre d'une réunion de coordination

Le 14 décembre 2012, la Chambre de Commerce avait invité les équipes des différents ministères et organisations en charge de la promotion de l'économie et du com-

merce extérieur luxembourgeois pour échanger les programmes de travail respectifs, concerter leurs actions d'internationalisation et identifier des synergies potentielles.

Lors de cette réunion, les collaborateurs du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Finances et du ministère de l'Économie et du commerce extérieur se sont entretenus avec

les collaborateurs du Département International de la Chambre de Commerce, qui travaillent sur une base régulière tant avec ces ministères, qu'avec les deux agences *Luxembourg for Business* et *Luxembourg for Finance*, et ceci dans l'intérêt de la promotion de l'économie luxembourgeoise à l'étranger et du soutien des entreprises dans leurs démarches d'internationalisation.



Les collaborateurs du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Finances et du ministère de l'Economie et du commerce extérieur et des deux agences *Luxembourg for Business* et *Luxembourg for Finance* se sont entretenus avec les collaborateurs du Département International de la Chambre de Commerce

17 décembre 2012

## Visite de S.E. M. Marc Entin, nouvel ambassadeur de Russie

L'ambassadeur de Russie au Luxembourg, S.E. Marc Entin a été reçu à la Chambre de Commerce pour une entrevue avec Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce. Docteur en droit international et européen, l'ambassadeur Entin est entré en 1991 au service diplomatique de son pays, où il s'est occupé notamment des affaires européennes. Au cours de la réunion, Pierre Gramegna a souligné l'excellence des relations politiques, économiques et commerciales entre les deux pays. Dans le cadre de la visite de S.E. le Vice-premier ministre de la Fédération de Russie Dmitri Rogozine, les préparatifs d'un séminaire organisé par la Chambre de Commerce en date du 19 décembre 2012 (à lire sous la rubrique «International») ont été abordés. Le séminaire sera clôturé par des rencontres bilatérales entre responsables et entrepreneurs



L'ambassadeur de Russie a été accueilli à la Chambre de Commerce pour un entretien avec Pierre Gramegna

russe et représentants économiques au Luxembourg. Autre fait marquant de la réunion a été l'annonce, en 2013, de la visite de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse en Russie. A cette occa-

sion, la Chambre de Commerce organisera une délégation commerciale dans le but de renforcer les liens et d'élargir la coopération économique et technologique entre la Russie et le Luxembourg.

WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT  
FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische  
Lösungen für ein  
erfolgreiches Risk-  
Management

Creditreform Luxembourg SA  
Tel. 00 352 263460-1  
Fax 00 352 263460-50  
e-mail info@creditreform.lu

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX  
RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le  
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

**Creditreform**

Unternehmen Sie nichts ohne uns



19 décembre 2012

## Visite de S.E. M. Dato' Zainuddin Bin Yahya, ambassadeur de Malaisie



L'ambassadeur de Malaisie a été accueilli à la Chambre de Commerce par Pierre Gramegna

L'ambassadeur de Malaisie en Belgique et au Luxembourg, S. E. M. Dato' Zainuddin Bin Yahya a été reçu à la Chambre de Commerce pour une visite de courtoisie. Lors de l'entrevue avec le directeur de la Chambre de Commerce, Monsieur l'ambassadeur a dressé le tableau économique de son pays et les opportunités de développement des relations commerciales entre la Malaisie et le Grand-Duché ont été discutées. S.E. M. Dato' Zainuddin Bin Yahya est également chef de la mission de la Malaisie auprès de l'UE. Marié, il est père de quatre enfants.

### Business Club Luxemburg e.V.

## Der Vorstand des Business Club Luxemburg e.V. besucht Luxemburg



Seit der Gründung des Business Club Luxemburg e.V. im vergangenen Sommer in Berlin,

hat der Vorstand des Wirtschaftsclubs erstmalig Luxemburg besucht, um sich bei den luxemburgischen Wirtschaftsvertretern vorzustellen und sich über die Möglichkeiten einer zukünftigen Zusammenarbeit auszutauschen.

Anlässlich des Besuches hat Pierre Gramegna, Hauptgeschäftsführer der Handelskammer Luxemburg und zugleich Ehrenmitglied des Business Club Luxemburg zu einem gemeinsamen Arbeitsessen mit Wirtschaftsvertretern eingeladen.

Minister Schneider und Minister Frieden haben den Vorstand persönlich in Luxemburg begrüßt und sich über die Deutschland geplanten Aktivitäten des Business Club informiert.

Auf der Tagesordnung standen Themen wie die Vermarktung des Wirtschafts- und Finanzstandortes Luxemburg in Deutschland sowie Luxemburg in seiner Rolle als Tourismusdestination für deutsche Gäste.



(v.l.n.r.) Pierre Gramegna (Handelskammer Luxemburg), Claude Schmit (Super RTL), Wolfgang Elsässer (SES ASTRA Deutschland), Axel Gränitz (Dussmann Gruppe), Wirtschaftsminister Etienne Schneider, Wolfgang Köhler (DZ BANK) (sitzend)



Daneben wurde auch die Bedeutung des Nachbarlandes für die Zusammenarbeit im Bereich der Hochschule und Forschung diskutiert. Insbesondere für Wirtschaftscluster und –verbände deren Mitglieder Partner in Deutschland suchen, ist der Business Club eine willkommene Anlaufstelle.

Der Business Club Luxemburg ergänzt die bereits bestehenden staatlichen Vertretungen von Luxemburg in Deutschland, in erster Linie die Botschaft des Großherzogtums Luxemburg und das Tourismusbüro in Berlin und erweitert diese um ein bundesweites und praxisnahes Netzwerk von Wirtschaftsvertretern.

Dank der Organisation durch die Handelskammer Luxemburg und die luxemburgische Botschaft in Berlin konnten Axel Gränitz (Dussmann Gruppe), Vorsitzender des Business Club Luxemburg sowie seine Vorstandskollegen Wolfgang Elsässer (SES ASTRA Deutschland), Wolfgang Köhler (DZ BANK) und Claude Schmit (Super RTL) wertvolle Informationen sammeln für zukünftige Aktivitäten des Wirtschaftsclubs in Deutschland.



(v.l.n.r.) Wolfgang Köhler (DZ BANK), Axel Gränitz (Dussmann Gruppe), Wirtschaftsminister Etienne Schneider

Weitere Informationen zum Business Club Luxemburg finden Sie unter [www.businessclub-luxemburg.de](http://www.businessclub-luxemburg.de), Ansprechpartnerin: Frau Cindy Tereba, Geschäftsführender Vorstand, [vorstand@businessclub-luxemburg.de](mailto:vorstand@businessclub-luxemburg.de).

## Lycée Aline Mayrisch

# L'économie expliquée aux élèves du Lycée Aline Mayrisch

**D**ans le cadre de la «Relation Ecole-Entreprise», la Chambre de Commerce et la *Luxembourg School for Commerce* (LSC) favorisent le rapprochement du monde scolaire et du monde économique. Lors de leur visite dans les locaux du Lycée Aline Mayrisch à Luxembourg-Ville, le 21 janvier 2013, Carlo Thelen, Chief Economist de la Chambre de Commerce, et Marc Wagener, conseiller au Département Economique, ont eu l'occasion de présenter à une soixantaine d'étudiants des classes de 3<sup>e</sup> D (sciences économiques et mathématiques) et G sciences humaines et sociales), les principaux indicateurs macro-économiques pertinents de l'économie nationale, ainsi que leur évolution au fil du temps. Après avoir introduit brièvement la Chambre de Commerce et ses missions, les intervenants ont proposé aux étudiants un tour d'horizon de l'histoire socio-économique depuis l'indépendance du pays, suivi d'une discussion ayant trait à l'ouverture économique du

pays, et donc à la vocation européenne du Grand-Duché et à son intégration dans de la Grande Région. Les perspectives d'avenir de l'économie luxembourgeoise ont été suivies avec un grand intérêt par les jeunes. La matinée a été clôturée par une présentation du projet «2030.lu – Ambition pour le futur» auquel les élèves ont été invités à participer. Il s'agit d'une initiative participative

destinée à préparer l'avenir du Luxembourg qui sera présentée le 20 mars prochain au Forum *Geesseknaeppchen*. L'objectif des rencontres entre élèves et représentants de la Chambre de Commerce – une initiative désormais régulière – est d'intéresser encore davantage les jeunes à l'actualité socio-économique et à la vie des entreprises.



Les jeunes du Lycée Aline Mayrisch se sont intéressés à l'actualité socio-économique et à la vie des entreprises

January 24<sup>th</sup>, 2013

## The 1<sup>st</sup> European Forum on Best Practices in Gender Equality has been held at the Chamber of Commerce



(from left to right ) Clara Moraru, CEO of inspiring Wo-Men; David Micallef, Managing Director Bank of New York Mellon Luxembourg; Jyoti Chopram Global Head of Diversity and Inclusion, Bank of New York Mellon Luxembourg and Pierre Gramegna, General Director, Chamber of Commerce Luxembourg



Jyoti Chopram Global Head of Diversity and Inclusion, Bank of New York Mellon Luxembourg

Inspiring Wo-Men, with the support of the Luxembourg Chamber of Commerce, together with the ESSEC Business School and the Sacred Heart University, organised the first European Forum on Best Practices in Gender Equality, which brought together around 100 people. This forum followed the attribution of the 2012 “Top Company for Gender Equity” Award to Bank of New York Mellon Luxembourg – in recog-

nitition of the great results demonstrated by BNYM Luxembourg in the recruitment, retention and advancement of a balanced percentage between men and women at all levels of its hierarchy.

Among the eight workshops organised during the day, one of them was about “Sponsorship vs. Mentoring”. This topic has been developed by Rachel Gaessler, Manager of the BusinessMentoring program at the Chamber of Commerce and mentoring specialist, Aniela

Bettel, founder and first president of the Personal Officer’s Group Luxembourg (POG) and Barbara Daroca, founding president of RING and leader of the sponsorship’s program at ING. This event was an opportunity to create awareness on the principles of equal opportunities and the respect for diversity which should be part of any company’s set of values.

### 7<sup>e</sup> édition du Woman Business Manager of the Year Award

## Marie-Christine Mariani élue femme cheffe d’entreprise de l’année

Cette année, la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) remet le «Woman Business Manager of the Year Award» à Marie-Christine Mariani (MCM Steel). Lors d’une réception au siège social de la BIL, François Pauly, Administrateur délégué de la BIL, en présence de Françoise Hetto-Gaasch, Ministre de l’Ega-

lité des chances et ministre des Classes moyennes et du Tourisme, a remis un chèque de 10.000 EUR à la lauréate.

Françoise Hetto-Gaasch a souligné que cette récompense encourageait la création d’emplois dans un contexte difficile. «Si nous voulons atteindre les objectifs de Lisbonne de 75 % d’emploi en 2020, on ne pourra se passer

des femmes.» Françoise Hetto-Gaasch a également plaidé pour une implication accrue des femmes en entreprise, grâce à une répartition des rôles dans les ménages et une meilleure représentation dans les fonctions dirigeantes: «Des études prouvent que les entreprises qui occupent une plus grande proportion de femmes sont plus performantes,

en termes d'organisation et de chiffres d'affaires!» Et la ministre de mentionner deux freins pour l'accès aux fonctions dirigeantes pour les femmes. «D'une part, on les oublie et, d'autre part, elles éprouvent des difficultés pour concilier vie professionnelle et vie privée. Je milite donc pour un changement de mentalité et de nouvelles mesures de flexibilité au travail, imaginant notamment que les parents d'enfants travaillent tous deux à 75 %.»

La montée en puissance des femmes actives en entreprise reste malgré tout très importante par rapport à il y a vingt ans, comme l'a souligné la représentante de la direction «Entreprises et Industrie» de la Commission européenne, Joanna Drake. Pour cette dernière, l'esprit d'entreprise n'est pas assez encouragé en Europe. Il s'agit d'inclure une «éducation de l'entreprise» dans les programmes scolaires et d'instaurer une véritable éducation à l'esprit d'entreprendre, surtout si l'on considère que les PME assurent 85 % des emplois dans l'Union européenne.

Le concours, initié par la BIL en partenariat avec PricewaterhouseCoopers et le media partner paperJam, récompense des femmes cadres dirigeantes qui ont contribué au développement d'une entreprise implantée au Luxembourg. Le *Woman Business Manager of the Year Award* est soutenu par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, le Ministère de l'Economie et du Com-



**Marie-Christine Mariani à la tête de la société MCM Steel a remporté la 7<sup>e</sup> édition du Woman Business Manager of the Year Award et s'est vue remettre un chèque de 10.000 EUR**

merce extérieur, le ministère de l'Égalité des chances, le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprises

du Luxembourg ainsi que l'association Femmes Leaders Luxembourg qui soutient pour la première fois le concours. ■

#### ■ La lauréate

Marie-Christine Mariani est à la tête de la société MCM Steel qu'elle a fondée en 1998. Son travail consiste à acheter directement dans les usines des produits sidérurgiques déclassés que les producteurs d'acier considèrent souvent comme invendables et/ou non réutilisables. MCM Steel transforme ensuite ces produits en fonction des exigences de ses clients. Avant de s'engager dans le secteur de l'acier, un job d'été en tant qu'interprète a ouvert les portes du cyclisme à Marie-Christine Mariani qui a occupé diverses fonctions sur le Giro d'Italia, le Tour de France et les différents championnats ou coupes du monde.

Cette immersion dans le domaine du cyclisme où la gente féminine est très peu représentée a sans aucun doute forgé sa capacité de gestion et de prise de décision dans sa vie professionnelle actuelle où les femmes sont tout aussi rares. La lauréate souhaite que son investissement personnel et son audace de vivre au quotidien un métier a priori d'hommes, motive et inspire d'autres femmes, les aide à franchir le pas dans le secteur privé et surtout le secteur industriel aujourd'hui dominé par les hommes.

Avec les 10.000 EUR du prix, Marie-Christine Mariani souhaite investir dans le bien-être de ses employés, souvent pénalisé en temps de crise. ■

## Comité économique et social européen

## Christophe Zeeb succède à Christian Zeyen



Christophe Zeeb a été nommé conseiller au Comité économique et social européen (CESE)

**C**hristophe Zeeb, conseiller juridique auprès de la Chambre de Commerce, a été nommé conseiller au Comité économique et social européen (CESE) en remplacement de Christian Zeyen, directeur général d'ArcelorMittal Luxembourg. Engagé dans la construction européenne depuis 1957, le CESE repré-

sente l'ensemble des différents acteurs économiques, sociaux et civiques qui constituent la société civile organisée. Il contribue ainsi au renforcement de la légitimité démocratique et de l'efficacité de l'Union européenne en permettant aux organisations de la société civile des États membres d'exprimer leur avis et de faire entendre leur voix à l'échelon

européen. Le CESE est en effet obligatoirement consulté par la Commission européenne, le Conseil de l'Union ou le Parlement européen lorsqu'ils préparent les politiques ou réglementations communautaires relevant de sa sphère de compétence. Comptant 344 conseillers provenant des 27 États membres, le CESE est divisé en trois groupes d'intérêts distincts: «Employeurs», «Travailleurs» et «Activités diverses».

En tant que membre luxembourgeois du groupe des Employeurs, Christophe Zeeb représente les intérêts et défend les préoccupations des ressortissants de la Chambre de Commerce et du patronat luxembourgeois dans le processus d'élaboration des avis du CESE. Ses priorités en tant que membre du CESE sont d'intensifier la prise de conscience de la place considérable qu'occupe l'Union européenne dans le quotidien de la société civile du Grand-Duché et d'impliquer davantage la communauté professionnelle luxembourgeoise dans les affaires européennes. Christophe Zeeb: «ayant le privilège et l'opportunité d'être un jeune conseiller du CESE, je vais m'efforcer de contribuer activement au renforcement des politiques de formation et d'emploi des jeunes, de facilitation des activités économiques transfrontières et de soutien à l'internationalisation des PME, des thématiques qui sont de la plus haute importance tant pour l'Europe que pour le Luxembourg».

Pour plus de renseignements: [www.eesc.europa.eu](http://www.eesc.europa.eu)

## Female Board Pool seminar

## New Corporate Governance in the post-crisis world

**T**he Female Board Pool seminar which was held at the Chamber of Commerce under the responsibility of Prof. Dr.

Martin Hilb, Managing Director of the IFPM Center for Corporate Governance in Switzerland, drew numerous participants.

The global financial crisis has revealed major weaknesses in the direction and control of many large publicly traded companies. Based on



# Boucler un financement ne tient souvent qu'à un cautionnement

---

La MCAC vous aide à concrétiser  
votre projet d'entreprise



[www.mcac.lu](http://www.mcac.lu)



Many people turned out for a seminar held by the Female Board Pool at the Chamber of Commerce



**Rita Knott, President of the House of Coaching, Mentoring and Consulting (MCMC A.S.B.L. and Female Board Pool partner**

the results of board evaluations conducted in various business sectors, those who attended the event learned about the main weaknesses of current corporate governance practices. Prof.



**Martin Hilb, Managing Director of the Institute for Leadership and Human Resource Management and Director of the Center for Corporate Governance at the University of St.Gallen/Switzerland**

Dr. Martin Hilb named a few control instruments and gave the audience best practice advice for entrepreneurially managed SMEs. The recommendations are divided into four levels based

upon the four pivotal success factors for the effective direction and control of the SME. The integrated corporate governance framework called “New Corporate Governance” integrates the interests of shareholders, customers, employees and the public and is based on a reversed KISS-Principle: keep it Situational, Strategic, Integrated and Keep it controlled. The presentation of Prof. Dr. Martin Hilb was followed by two presentations: “Luxembourg legal framework of corporate governance – and getting women on board” presented by Ms. Brigitte Pochon and Mr. Anthony Smith-Meyer and “The support of a cross-mentoring programme for women at Board of Directors” by Mrs. Rosa Villalobos. Various workshops on best practices and a podium discussion about the impact of Commissioner Reding’s initiative on gender representation at senior management and board of directors’ level followed. A Q&A session closed the Female Board Pool Seminar. ■

The Female Board Pool is a platform for the contact between experienced and future female board members and corporations and organisations. It is connected to the IFPM Center for Corporate Governance at the University of St. Gallen/Switzerland and is endorsed and financially supported by the Ministry of Equal opportunities in Luxembourg. It is organised in Luxembourg by the Maison du Coaching, Mentoring et Consulting a.s.b.l., in cooperation with the University of Luxembourg, the American Chamber of Commerce in Luxembourg, the Chamber of Commerce, Femmes Leaders du Luxembourg and Fédération des Femmes Cheffes d’entreprise du Luxembourg.

**[www.femaleboardpool.eu](http://www.femaleboardpool.eu) and [www.female-board-pool.com](http://www.female-board-pool.com)** ■

For more information: [www.ccg.ifpm.unisg.ch](http://www.ccg.ifpm.unisg.ch)

Envie d'aller  
encore plus haut ?

Vous cherchez la performance et vous voulez atteindre des objectifs ambitieux ? Analyser, encadrer et soutenir sont les principales missions de la Chambre de Commerce. Elle joue le rôle de partenaire et donne aux entreprises l'assistance nécessaire pour pouvoir s'affirmer sur le marché national, régional ou mondial. La Chambre de Commerce propose ses infrastructures et ses services pour simplifier la vie des entreprises et leur ouvre la voie vers l'innovation et le développement durable.

**Chambre de Commerce**  
7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg  
+352 42 39 39 - 1  
chamcom@cc.lu  
www.cc.lu



## CALENDRIER FEVRIER – MAI 2013

### Mars

5	Visite accompagnée CeBit, Hannovre (D)
12-15	Stand collectif au salon MIPIIM, Cannes (F)
19-21	Visite accompagnée au salon Americana, Montreal (CA)
26	Visite accompagnée au Forum Digiwal et événement de matchmaking <i>b2fair</i> à Louvain-La-Neuve (B)

### Avril

8-12	Stand collectif à la Hannover Messe (D)
9-11	Visite accompagnée à la Hannover Messe et événement de matchmaking <i>b2fair</i>
15-17	Visite d'Etat en Autriche (Vienne & Linz)
<b>A définir</b>	Mission économique en Australie (Sydney & Perth)

### Mai

3-10	Stand de la Chambre de Commerce lors de la Foire de Printemps à Luxembourg
6-8	Mission financière en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis
6-9	Stand collectif au salon Project Qatar à Doha, Qatar

In the framework of the visit of HE the Vice-Prime Minister of the Russian Government Dmitry Rogozin, an important Russian business delegation was invited by the Luxembourg Chamber of Commerce to participate in a seminar held the day before the meeting of the Joint Economic Sub-Commission of Russia and Luxembourg. The seminar led by Mr Pierre Gramegna, Director General of the Luxembourg Chamber of Commerce was honored

19 December 2012

## Enhancing business relations between Luxembourg and Russia



(from left to right) Mr Voskoboy, Representation of the CCI of the Russian Federation for Benelux, Mr Carlo Thelen, Luxembourg Chamber of Commerce, HE Mr Entin, Ambassador of Russia to Luxembourg, HE Mr Ferring, Ambassador of Luxembourg to Russia, Mr Gramegna, Luxembourg Chamber of Commerce, Mr Dennewald, Fedil-Business Federation Luxembourg. In the front: Mr Vorobiev, Representation of the Russian Federation in the Kingdom of Belgium and the Grand Duchy of Luxembourg

by the presence of HE M. Pierre Ferring, Ambassador of the Grand Duchy of Luxembourg to the Russian Federation and HE Mr. Mark Entin, Ambassador of the Russian Federation to the Grand Duchy of Luxembourg.

Over 60 representatives of the Luxembourg business community joined the seminar and took advantage to meet

the Russian officials and entrepreneurs during the B2B event organised by the Luxembourg Chamber of Commerce following the seminar.

During the meeting both parties stressed the excellent and longtime political, economic and commercial relations between the two countries. In addition, 2012 was considered as very



Over 60 representatives of the Luxembourg business community joined the seminar and took advantage to meet the Russian officials and entrepreneurs during the B2B event organised by the Luxembourg Chamber of Commerce following the seminar



important year for bilateral relations and saw a never achieved before number of economic and political delegations to Russia and to Luxembourg of economic and political delegations. The seminar intended to foster the existing relations in the sectors of finance, transport and logistics, industry, energy efficiency and renewable energy as well as the communication and satellite business. Luxembourg and Russian compa-

nies had the possibility to present their projects and ongoing cooperations and illustrate the numerous opportunities in the different fields.

Last but not least it was announced that 2013 will see another important highlight with the State Visit of TRH the Grand Duke and the Grand-Duchess to the Russian Federation. This State Visit was initially scheduled to take place on February 25-28

as announced in the Merkur of December 2012. However, the Visit has been reported and will take place on a later date in 2013. The Luxembourg Chamber of Commerce will organize a trade mission in the framework of the State Visit and will inform all interested companies as soon as a new date has been agreed upon. ■

**If you need further information about the Russian market:**  
**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**  
**Département International – 7, rue Alcide Gasperi – L-2981 Luxembourg**  
**Contact persons: Anne-Marie Loesch or Diana Rutledge**

**Tel: (+352) 42 39 39 – 312/335 – E-mail: [anne-marie.loesch@cc.lu](mailto:anne-marie.loesch@cc.lu) – [diana.rutledge@cc.lu](mailto:diana.rutledge@cc.lu)**

---

**19 – 21 mars 2013**

---

## **Visite accompagnée du salon des technologies environnementales «Americana»**

**L**a Chambre de Commerce organisera pour la première fois une visite accompagnée du salon «Americana» qui se déroulera du 19 au 21 mars 2013 au Palais des Congrès de Montréal au Canada.

«Americana», par sa taille et son rayonnement, constitue un cadre propice aux échanges techniques, scientifiques et commerciaux liés aux grands enjeux du développement durable. Le salon est un des plus grands événements multisectoriels en matière des technologies environnementales en Amérique du Nord et pour sa 10<sup>e</sup> édition biennale,

«Americana» recevra quelque 350 exposants venus de 50 pays et 10.000 visiteurs sont attendus. Ainsi, une visite du salon «Americana» constitue un outil exceptionnel pour le développement des marchés et de l'expertise des organisations spécialistes de l'industrie environnementale. «Americana» vise à créer des occasions d'affaires et à aider les entreprises à faire connaître leurs spécialités. Avec 200 conférences organisées pendant les trois jours du salon, «Americana» cherche à stimuler l'avancement des technologies utilisées pour régler les nombreux problèmes envi-

ronnementaux sévissant partout dans le monde et à présenter les technologies de pointe dans tous les secteurs. La représentation de tous les secteurs de l'industrie de l'environnement (eau potable et eaux usées, matières résiduelles, gestion environnementale, air et changements climatiques, sols et eaux souterraines, développement durable et énergies renouvelables), ainsi que la dimension internationale du salon sont clairement les atouts de ce rendez-vous et représentent une valeur ajoutée indéniable pour le visiteur. ■

**Pour plus d'informations:**  
**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg – Département International**  
**7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg**  
**Personne de contact: Daniel Sahr – Tél: (+352) 42 39 39-313 – E-mail: [daniel.sahr@cc.lu](mailto:daniel.sahr@cc.lu)**  
**qui se tient également à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire concernant le déroulement pratique de la visite**

15. – 17. April 2013

## Wirtschaftsreise im Rahmen des Staatsbesuchs in Österreich



IKKHH der Großherzog und die Großherzogin von Luxemburg werden sich anlässlich eines Staatsbesuchs vom 15. bis 17. April nach Österreich begeben. In diesem Rahmen organisiert die Handelskammer Luxemburg, in Zusammenarbeit mit der luxemburgischen Botschaft in Wien und den Agenturen Luxembourg for Business und Luxembourg for Finance eine Delegationsreise nach Wien und Linz.

Dieser Staatsbesuch bietet die Gelegenheit die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen Österreich und Luxemburg weiter zu vertiefen. Prognosen zufolge dürfte sich die österreichische Wirtschaft im Lauf dieses Jahres von der Wirtschaftskrise erholen, vor allem

durch anziehende Exporte. Auch die Bauinvestitionen entwickeln sich seit Ausbruch der Wirtschaftskrise erstmals wieder positiv. Mehrere Großprojekte werden in der Alpenrepublik in den kommenden Jahren verwirklicht, so z.B. der Bau der Koralmbahn, der neuen Bahnstrasse von Graz nach Klagenfurt (bis zu 15 Mrd Euro), des Brenner Basistunnel (circa 8 Mrd Euro), der Umbau des Hauptbahnhofs Wien (886 Mio Euro), der Neubau der Wiener Wirtschaftsuniversität (500 Mio Euro), sowie die Fertigung diverser Wasserkraftwerke.

Österreichs Potential geht weit über die Grenzen des Inlandmarktes hinaus und bietet interessante Chancen für luxemburgische Unternehmen, wel-

che die Nähe zu den ost- und südeuropäischen Ländern nutzen können um ihre Geschäfte in dieser Region auszubauen. Von dieser Brückenfunktion profitiert insbesondere die Logistikbranche, wobei Wien die Hauptlogistikdrehscheibe darstellt. Die oben genannten Infrastrukturprojekte, sowie der geplante Ausbau des Hafens Wien bis 2015 veranschaulichen die zunehmende Wichtigkeit dieser Branche im Rahmen der fortschrittlichen Entwicklung der österreichischen Wirtschaft.

Auch erneuerbare Energien und Energieeffizienz werden gefördert, wobei bislang Wasserkraft und Solarnergie im Vordergrund stehen. Die Umwelttechnikbranche insgesamt wächst durchschnittlich 7% jährlich und expandiert damit deutlich stärker als das BIP.

Das wirtschaftliche Programm, das im Rahmen des Staatsbesuchs organisiert wird, beinhaltet ein Wirtschaftsforum welches die Handelskammer Luxemburg gemeinsam mit der Wirtschaftskammer Österreich organisiert, sowie individuelle maßgeschneiderte Geschäftstermine mit österreichischen Firmen und diverse Networking-Gelegenheiten. Desweiteren werden Veranstaltungen mit sektoriellen Schwerpunkten in den Bereichen Logistik, Cloud Computing, erneuerbare Energien und Energieeffizienz von der Handelskammer Luxemburg, in Zusammenarbeit mit Fedil – Business Federation Luxembourg, Euro-Cloud Luxembourg und dem Cluster for Logistics organisiert.

Falls diese Veranstaltung auf Ihr Interesse gestoßen ist, steht Ihnen der Geschäftsbereich International jederzeit gerne zur Verfügung.

Ansprechpartner: Anne-Marie Loesch/Sohrab Ziai

Tel: (+352) 42 39 39-312/372 – E-Mail: [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)

**Vous ne ferez plus jamais vos affaires de la même façon !**



### Bourse de contacts *b2fair*

Planète e-commerce

Ateliers exposants

Réceptions  
de networking

Chambers'  
Academy

Tables rondes

### Symposium de la Grande Région

Speed Pitching - Plateau TV

Conférences interactives

Village des start-ups

Ambassadors'  
Lounge

Forum des décideurs  
MarCom

La **plateforme** de rencontres **incontournable**  
pour les PME et start-ups innovantes de la **Grande Région**

#### Les secteurs cibles:

- ◆ Eco-environnement & énergie
- ◆ Eco-construction & développement durable
- ◆ Automobile & e-mobilité
- ◆ Machinerie & métallurgie
- ◆ Sciences de la vie & biotechnologies
- ◆ TIC & e-commerce
- ◆ Transport & logistique
- ◆ Formation & éducation
- ◆ Marketing & communication
- ◆ Banques & finances
- ◆ Services aux entreprises

## MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- ◆ est intéressé(e) à recevoir de plus amples renseignements sur le déroulement pratique de la 2<sup>e</sup> édition de ce salon b2b au Luxembourg et sur les conditions de participation y relatives.
- ◆ voudrait être directement contacté(e) par la Chambre de Commerce afin de fixer une entrevue pour illustrer les différentes initiatives et opportunités d'affaires offertes dans le cadre du présent salon.

Entreprise: .....  
Nom, Prénom: .....  
Fonction: .....  
Rue, No. ....  
Code Postal: .....  
Localité: .....

Secteur d'activité: .....  
Tél.: .....  
Fax: .....  
E-mail: .....  
Site web: .....



En cas d'intérêt, merci de bien vouloir retourner le présent formulaire par e-mail, fax ou voie postale à la  
**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg** ◆ Département International ◆ L-2981 LUXEMBOURG  
Tél. : + 352 42 39 39 – 333 / 370 ◆ Fax : +352 43 83 26 ◆ E-mail : [events@gr-businessdays.com](mailto:events@gr-businessdays.com)

**Personnes de contact: Mme Sabrina Sagromola / M. Niels Dickens / Mme Amrita Singh**

5 mars 2013

## Visite accompagnée au salon «CeBIT» à Hanovre: 1<sup>er</sup> salon mondial du marché numérique



**L**e 5 mars 2013, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organisera une visite accompagnée au salon «CeBIT» à Hanovre. Les participants à cette visite sont invités à participer aux rendez-vous d'affaires organisés dans le cadre de la bourse de contacts internationale «Future Match».

Le salon «CeBIT», réputé mondialement dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, a accueilli en 2012 quelque 4.240 entreprises exposantes de 70 pays et 312.000 visiteurs venus du monde entier. Cette année, les visiteurs auront l'occasion de s'informer sur les dernières innovations dans de nombreux domaines via 4 plates-formes qui seront mises en place:

- CeBIT Pro: le monde des solutions numériques pour les entreprises;
- CeBIT Gov: l'ensemble des solutions pour le secteur public;
- CeBIT Life: l'ensemble des contenus et produits pour le grand public;
- CeBIT Lab: le forum de la recherche et de l'innovation.

La bourse d'affaires «Future Match» vous offre la possibilité de multiplier davantage vos contacts sur place. En 2012, ces rendez-vous d'affaires ont rassemblé 391 participants (PME, grandes entreprises, centres de recherche, universités) et plus de 1.500 rendez-vous b2b ont été organisés.

Pour de plus amples informations:

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg – 7, rue Alcide Gasperi – Luxembourg

Personne de contact: Sohrab Ziai

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – Fax: +352 43 83 26 – E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

9-11 avril 2013

## Participez à la 9<sup>e</sup> édition du *b2fair* de la Hannover Messe

**L**a Chambre de Commerce vous invite à participer à la 9<sup>e</sup> édition de l'événement de matchmaking lors de la Hannover Messe qui sera organisée 9 au 11 avril 2013. Cet événement vous permettra de rencontrer de nombreux partenaires d'affaires potentiels du

monde entier. Avec 5.000 exposants de 69 pays différents et plus de 190.000 visiteurs en 2012, la Hannover Messe est la plus grande foire industrielle du monde. La Russie étant le «pays partenaire» de la Hannover Messe 2013, de nombreuses entreprises russes sont attendues.

Depuis 2004, la Chambre de Commerce y organise un événement de matchmaking international *b2fair*. En 2012, plus de 160 entreprises en provenance de 25 pays différents ont participé à l'événement et près de 1.400 rendez-vous d'affaires ont été organisés.



Comme l'année dernière, l'événement de matchmaking se déroulera au centre du site de la foire permettant ainsi aux visiteurs de réduire les distances entre les différents lieux de rendez-vous. Cet emplacement permet également d'organiser les rendez-vous dans une zone «Lounge» offrant un lieu de discussion calme et bien équipé.

Pour faciliter votre déplacement, un voyage collectif clé en main vous sera proposé, pour autant qu'il y ait un intérêt suffisant manifesté de la part des entreprises luxembourgeoises. ■

Pour de plus amples informations:  
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg  
Département International – 7, rue Alcide Gasperi – Luxembourg  
Personnes de contact: Niels Dickens/Amrita Singh  
Tél. (+352) 42 39 39-370 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: [b2fair@cc.lu](mailto:b2fair@cc.lu)

**MANIFESTATION D'INTERET – Merkur Janvier/Février 2013** • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

souhaite recevoir de plus amples informations relatives aux rendez-vous d'affaires et à la visite accompagnée organisés dans le cadre de la CeBIT 2013;

souhaite recevoir de plus amples informations relatives aux rendez-vous d'affaires *b2fair* et à la visite accompagnée organisés dans le cadre de la HANNOVER MESSE 2013.

**Merci de bien vouloir retourner  
le présent formulaire à la:  
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg  
Département International  
Enterprise Europe Network – Luxembourg  
7, rue Alcide Gasperi • L-2981 Luxembourg  
Personnes de contact: Niels Dickens/Amrita Singh  
Tél.: (+352) 42 39 39-370 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: [b2fair@cc.lu](mailto:b2fair@cc.lu)**

## BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non

négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats

membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.). Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Enterprise Europe Network – Luxembourg**

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

### OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société croate, spécialisée dans la fabrication de cadres photos, miroirs et moulures d'encadrement, recherche des distributeurs ainsi que des partenaires pour créer une joint-venture (EEN 20121230004)
- 2 Société israélienne, spécialisée dans le design et la fabrication de jouets en plastique pour enfants, recherche des distributeurs en Europe et offre ses services de sous-traitance dans le domaine du moulage par injection (EEN 20121231042)
- 3 Société croate, spécialisée dans l'événementiel, le design graphique, la publicité et autres services marketing, propose le rachat complet ou partiel de la société (EEN 20121230003)
- 4 Société serbe, exerçant comme organisme de recherche dans les secteurs de l'écologie et de l'énergie, recherche des partenaires étrangers pour la création d'une joint-venture (EEN 20121229016)
- 5 Société russe, spécialisée dans le développement de produits et solutions informatiques, recherche des partenaires souhaitant faire l'acquisition d'une partie de la société. La société propose également la création d'une joint-venture pour le développement de ses activités (EEN 20121229006)
- 6 Société turque, spécialisée dans la construction de stands, offre ses services à toutes entreprises intéressées à exposer lors de foires et salons internationaux en Turquie. La société recherche également des partenaires qui peuvent prester des services similaires en Europe (EEN 20121228009)
- 7 Société roumaine, spécialisée dans le développement de sites web, recherche des partenaires commerciaux en Europe (agents, représentants) et propose ses services de sous-traitance (EEN 20121227028)
- 8 Société slovène, active dans la logistique, recherche un partenaire commercial en Europe et offre ses services de transport et de stockage pour produits surgelés et autres produits (EEN 20121225001)

**BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Janvier/Février 2012** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_

Numéro au RCS: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

1     2     3     4  
 5     6     7     8

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
 L-2981 Luxembourg • Tél.: (+352) 42 39 39-373  
 Fax: (+352) 43 83 26 • E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)



## PROTECT YOUR EXPORTS

OFFICE DU DUCROIRE, THE ONE-STOP SHOP FOR EXPORTERS [WWW.ODL.LU](http://WWW.ODL.LU)  
CREDIT INSURANCE, FINANCIAL SUPPORT

# Textes européens publiés du 25 novembre 2012 au 18 janvier 2013

**E**nterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de nous retourner le bon de commande en

cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique.

## Décisions publiées du 25 novembre 2012 au 18 janvier 2013

1	2013/35/UE	Décision de la Commission du 15/01/2013 déclarant la compatibilité avec le marché commun d'une concentration (Affaire COMP/M.6805 – APOLLO/AURUM HOLDINGS) sur base du Règlement (CE) N 139/2004 du Conseil
2	2012c385/05	Décision de la Commission du 14/01/2013 déclarant la compatibilité avec le marché commun d'une concentration (Affaire COMP/M.6814 – ELAVON/BANCO SANTANDER/JV) sur base du Règlement (CE) N 139/2004 du Conseil
3	2012/c-377/08	Décision de la Commission du 14/01/2013 déclarant la compatibilité avec le marché commun d'une concentration (Affaire COMP/M.6709 – ALPHA GROUP INVESTMENTS/JANOLAND PROPERTIES/NEU PROPERTY HOLDINGS/LIBERTY MALL) sur base du Règlement (CE) N 139/2004 du Conseil
4	2013/35/UE	Décision de la Banque centrale européenne du 19 décembre 2012 relative à des modifications temporaires concernant les règles applicables à l'éligibilité des garanties libellées en devises
5	2013/20/UE	Décision de la Banque centrale européenne du 7 décembre 2012 modifiant la décision BCE/2009/4 concernant les dérogations qui peuvent être octroyées conformément au règlement (CE) n° 958/2007 relatif aux statistiques sur les actifs et les passifs des fonds de placement (BCE/2012/28)

## Recommandations publiées du 25 novembre 2012 au 18 janvier 2013

6	JO C 398 – 22.12.2012	Recommandation du Conseil du 20 décembre 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel
7	2012/798/UE	Recommandation de la Commission du 12 décembre 2012 sur la procédure de notification prévue à l'article 22, paragraphe 3, de la directive 2002/22/CE du Parlement européen et du Conseil concernant le service universel et les droits des utilisateurs au regard des réseaux et services de communications électroniques

## Directives publiées du 25 novembre au 18 janvier 2013

8	2012/52/UE	Directive d'exécution de la Commission du 20 décembre 2012 établissant des mesures visant à faciliter la reconnaissance des prescriptions médicales établies dans un autre État membre
9	2012/46/UE	Directive de la Commission du 6 décembre 2012 sur le rapprochement des législations des États membres relatives aux mesures contre les émissions de gaz et de particules polluants provenant des moteurs à combustion interne destinés aux engins mobiles non routiers
10	2012/45/UE	Directive de la Commission du 3 décembre 2012 portant deuxième adaptation au progrès scientifique et technique des annexes de la directive 2008/68/CE du Parlement européen et du Conseil relative au transport intérieur des marchandises dangereuses
11	2012/40/UE	Directive de la Commission du 26 novembre 2012 rectifiant l'annexe I de la directive 98/8/CE du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits biocides

## Règlements publiés du 25 novembre au 18 janvier 2013

12	1260/2012	Règlement du Conseil du 17 décembre 2012 mettant en œuvre la coopération renforcée dans le domaine de la création d'une protection unitaire conférée par un brevet, en ce qui concerne les modalités applicables en matière de traduction
13	1257/2012	Règlement du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2012 mettant en œuvre la coopération renforcée dans le domaine de la création d'une protection unitaire conférée par un brevet

## Orientations publiées du 25 novembre au 18 janvier 2013

14	2012/833/UE	Orientation de la Banque centrale européenne du 10 décembre 2012 concernant le cadre juridique des procédures comptables et d'information financière dans le Système européen de banques centrales (BCE/2012/29)
15	2012/791/UE	Orientation de la Banque centrale européenne du 26 novembre 2012 modifiant l'orientation BCE/2011/14 concernant les instruments et procédures de politique monétaire de l'Eurosystème (BCE/2012/25)



**BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Janvier/Février 2013 • à remplir en lettres majuscules**

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français     en allemand  
 en anglais     autre (à préciser) \_\_\_\_\_

- 1     2     3     4     5  
 6     7     8     9     10  
 11     12     13     14     15

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)



LE NOUVEAU CANTER.

**LE BON CHOIX POUR CHAQUE BESOIN.**

FUSO - A Daimler Group Brand

Avec les exigences toujours plus nombreuses en matière de transport, il est bon de savoir qu'il existe un **Canter** pour chaque application. Grâce à l'offre de cabines et l'excellente flexibilité au niveau des différents types de construction, la famille **Canter** est plus variée, plus capable et plus confortable que jamais. Quel que

soit le besoin lié à votre activité – fourgon isolé ou fermé, camionnette, grue, benne basculante 3 côtés ou véhicule de dépannage, boîte de vitesses **DUONIC®**, tous avec traction intégrale, voire la version hybride – le **Canter** peut être configuré selon vos besoins.

[www.fuso.lu](http://www.fuso.lu)

**All for you**



**Binsfeld Schiffflange**  
15 Rue de Noertzange - T.: 54 50 55-1  
[www.garage-binsfeld.lu](http://www.garage-binsfeld.lu)

## Remise des CATP, CITP, DAP et DT

## Formation professionnelle: plus de jeunes, des jeunes mieux formés



Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, s'est réjoui de pouvoir confirmer l'évolution positive de l'apprentissage

**L**e dimanche 27 janvier 2013, la Chambre de Commerce et sa Luxembourg School for Commerce, avec la Chambre des Salariés et le

ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, ont organisé la remise solennelle des diplômes et des certificats sanctionnant l'apprentissage commercial, l'apprentissage industriel, l'apprentissage dans l'hôtellerie et la restauration, l'apprentissage dans le secteur des services, ainsi que l'apprentissage social-éducatif. Cette remise s'est déroulée en présence de Mady Delvaux-Stehes, ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, et de Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration.

Dans le cadre de la «Promotion du Travail» parrainée par Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne, 112 des 741 lauréats ont été mis à l'honneur pour avoir obtenu les meilleurs résultats dans leurs professions respectives.

Lors de son allocution de bienvenue devant les 900 invités, Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Com-

merce, s'est réjoui de pouvoir confirmer l'évolution positive de l'apprentissage. Ainsi, avec un total de 741 diplômes remis, le taux de réussite pour la promotion 2012 s'élève à 82,94 %, et 940 nouveaux contrats d'apprentissage ont pu être enregistrés à la rentrée scolaire 2012-2013.

De plus, d'après une enquête menée en mai 2012 par la Chambre de Commerce, pas moins de 85 % des lauréats de la promotion 2011 ont, soit intégré le marché du travail, soit décidé de se perfectionner en poursuivant leurs études.

Ces chiffres encourageants confirment la devise adoptée par la Chambre de Commerce «Plus de jeunes, des jeunes mieux formés». Celle-ci résume parfaitement les défis qui se posent au plan national en matière de formation professionnelle: d'un côté, de motiver et de sensibiliser le plus grand nombre de jeunes à l'apprentissage, et d'assurer, de l'autre côté, une formation de qualité outillant les apprentis des compétences requises par le marché du travail luxembourgeois.

La Chambre de Commerce et son organisme de formation, la Luxembourg School for Commerce (LSC), œuvrent pour une implication accrue des entreprises dans la formation professionnelle initiale et pour une amélioration de l'image de marque de l'apprentissage.

Cet engagement semble porter ses fruits. Le nombre de 940 nouveaux contrats d'apprentissage représente un nouveau record. Plus d'un tiers de ces contrats, en tout 346, concerne les professions d'agent administratif et commercial (DAP) et d'employé administratif et commercial (CATP). Ce nombre a presque doublé par rapport à l'année précédente. La Chambre de Commerce souligne dans ce contexte que la formation en alternance est le moyen approprié pour combattre le chômage des jeunes.

Monsieur Gramegna a remercié toutes les entreprises pour l'immense effort qu'elles ont consenti à faire, en déclarant autant de postes d'apprentissage. Il a toutefois précisé que malgré ce nombre élevé de nouveaux contrats enregistrés, de nombreux postes d'apprentissage sont restés vacants tandis que parallèlement, certains jeunes étaient sans entreprise-formatrice. Ce phénomène s'explique par le niveau



(de g. à d.) Gérard Eischen, Corinne Cahen, Pierre Gramegna, Nicolas Schmit et Pierre Koppes



(de g. à d.) Nic Alff, Véronique Schaber, Roger Thoss et Antonio De Carolis

de qualification trop faible des jeunes à la recherche d'un contrat d'apprentissage et par les effets d'une orientation scolaire et professionnelle encore perfectible.

Pierre Gramagna a appelé la ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle à adapter le cadre législatif et réglementaire de la réforme dans les meilleurs délais sur tous les points où la mise en œuvre de la réforme a démontré que les textes législatifs et réglementaires actuels ne donnent pas entière satisfaction.

Dans son discours Jean-Claude Reding, Président de la Chambre des Salariés (CSL), a insisté sur la nécessité de conférer une image forte et positive à la formation professionnelle et d'en faire une filière d'excellence pour la formation et l'accès à l'emploi. Dans ce contexte, il a remercié les entreprises formatrices pour avoir déclaré des postes d'apprentissage et s'est exprimé pour une poursuite de ces efforts afin de permettre à encore plus de jeunes de profiter d'une formation duale. En même temps, Jean-Claude Reding a demandé de veiller à ce que les postes de stages déclarés soient disponibles en nombre et qualité suffisants.

La réforme de la formation professionnelle a, selon la Chambre des Salariés, déjà renforcé le partenariat entre le monde scolaire et le monde économique, mais des adaptations sont à faire. Jean-Claude Reding a annoncé que les chambres professionnelles vont formuler des pistes d'amélioration endéans les prochains mois, car elles affichent clairement leur volonté de garantir aux apprentis une formation de qualité, ceci en partenariat avec le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et les autres acteurs de la formation.

Les efforts doivent mener vers un but commun: l'organisation d'un système de formation professionnelle initiale performant conférant au plus grand nombre possible de jeunes une qualification professionnelle certifiée valant clé d'entrée sur le marché de l'emploi.

Dans le cadre de la remise des diplômes de fin d'apprentissage, la Chambre de Commerce et la Chambre des Salariés offrent chacune un chèque-formation à tous les lauréats.

Madame la ministre Mady Delvaux-Stehres a adressé ses félicitations à tous les lauréats. Elle a également remercié tous les acteurs, chambres professionnelles, lycées et entreprises-formatrices pour leur engagement indéfectible dans la formation profes-



Dans le cadre de la «Promotion du Travail» parrainée par Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne, 112 des 741 lauréats ont été mis à l'honneur pour avoir obtenu les meilleurs résultats



Madame la Ministre Mady Delvaux-Stehres a adressé ses félicitations à tous les lauréats



Pas moins de 85 % des lauréats de la promotion 2011 ont, soit intégré le marché du travail, soit décidé de se perfectionner en poursuivant leurs études

sionnelle initiale et leur volonté de mener à bien l'implémentation de la réforme.

**La «Promotion du Travail» – 112 lauréats à l'honneur pour cette «Promotion Viviane Reding»**

La «Promotion du Travail» récompense les lauréats ayant obtenu les meilleurs résultats. Madame Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne, s'est réjouie de parrainer cette initiative. Elle a souligné qu'une éducation et

une formation de qualité sont essentielles à la réussite tout au long de la vie professionnelle, et permettent à chacun de participer pleinement à la vie sociale, politique et économique. Elle a souligné qu'une formation de qualité est un atout essentiel pour l'accès à la vie active.

Monsieur Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration a salué les très bons résultats de cette promotion. Selon Monsieur Schmit l'édu-

cation en alternance, dite «duale», qui se fait tant à l'école qu'en entreprise, a fourni aux participants les qualifications et les compétences nécessaires à leur réussite et à leur intégration au marché du travail. ■

Pour plus d'informations: Luxembourg School for Commerce  
Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu) – [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

## Remise de certificats de participation

# Assurer la qualité de l'apprentissage avec la «Formation pour tuteurs en entreprise»



614 tuteurs ont été honorés en présence de Madame Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Le lundi 3 décembre 2012, la Luxembourg School for Commerce (LSC) a organisé la remise officielle des certificats de participation aux lauréats de la «Formation pour tuteurs en entreprise». A cette occasion, 614 tuteurs ont été honorés en présence de Madame Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle. Depuis le lancement de cette initiative en mai 2010, 1.600 participants ont été dénombrés.

Le «tuteur», chargé d'encadrer et d'accompagner les apprentis en entreprise, est tenu de suivre la «Formation pour tuteurs en entreprise». L'objectif de cette formation est de permettre au tuteur de mieux réussir les missions qui lui sont confiées, en lui offrant des

concepts pédagogiques de base visant la simplification de l'encadrement de l'apprenti, la transmission de compétences dans une logique modulaire, ainsi que l'évaluation des compétences acquises. Selon la nouvelle réglementation du droit de former, la participation à cette formation est obligatoire pour toute entreprise qui s'investit dans la formation d'un ou de plusieurs apprentis.

Lors de son allocution de bienvenue, Fernand Ernster, président du Conseil de gérance de la LSC, a tout d'abord félicité les lauréats pour leur investissement dans l'éducation de jeunes apprentis. Il a relevé que le tuteur, en tant que responsable de la formation pratique et du suivi pédagogique de l'apprenti en entreprise, occupe un rôle central dans la relation avec le lycée technique

et la LSC. Monsieur Ernster a également complimenté les formatrices de l'ADT-Center, ainsi que les membres des équipes curriculaires pour leur engagement dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle. Cette formation s'inscrit dans l'approche d'assurance-qualité de l'apprentissage et contribuera non seulement à améliorer l'image de marque de la formation professionnelle, mais aussi à garantir l'acceptation de ses diplômes et certificats au-delà de nos frontières, pour faire de l'apprentissage à moyen terme un premier choix positif. Enfin, il a souligné que pour les sessions 2011-2012, la LSC avait innové en proposant, pour la première fois, des sessions de formation en langue allemande et en décentralisant l'organisation d'un certain nombre de formations vers Hosingen, afin de faciliter la participation aux entreprises situées au nord du pays.

Madame Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, a expliqué que la réforme de la formation professionnelle exigeait que chaque tuteur sache faire une évaluation de l'apprenti basée sur les compétences à acquérir. Selon Madame la ministre, l'enseignement de cette nouvelle méthode d'évaluation à l'aide d'indicateurs et de standards fixés était une aide précieuse pour tous les tuteurs en entreprise. Madame la ministre a également souligné l'engagement de la LSC dans la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle. ■

Le programme complet de la formation, ainsi que le calendrier des prochaines sessions peuvent être consultés sur le site [www.lsc.lu/tuteurs](http://www.lsc.lu/tuteurs) – Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu).

2013  
20  
320  
**EVENTS**  
**MEMBERS**

Business Information  
and Networking Events  
for the international  
English-speaking  
business community  
in Luxembourg.

For more information about events and how to join,  
visit [www.bcc.lu](http://www.bcc.lu) or call the office on +352 465 466.

**JOIN  
NOW**

## LSC Entrepreneurship

## 400 lauréats félicités pour leurs compétences managériales



© Gilbert Linster

**400 lauréats ont reçu leur certificat de réussite au programme de formation «LSC Entrepreneurship», en présence de Madame Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme et ministre de l'Égalité des chances, et de Monsieur Gérard Eischen, directeur de la LSC**

Le mardi 18 décembre 2012, la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, a organisé sa remise des certificats de réussite aux formations «LSC Entrepreneurship», cours donnant accès aux professions du commerce non autrement réglementées, de transporteur, ainsi qu'aux professions de l'immobilier et du secteur de l'HORECA. 400 lauréats ont été honorés en présence de Madame Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme et ministre de l'Égalité des chances, et de Monsieur Gérard Eischen, directeur de la LSC.

Le programme «LSC Entrepreneurship» permet aux candidats de se voir octroyer une autorisation d'établissement pour différentes professions relevant du commerce, au sens large, telles que les professions du secteur de l'HORECA, les transporteurs de marchandises et voyageurs par route et les professions de l'immobilier. Ce programme a également vocation à encourager l'esprit d'entreprise, puisqu'il

s'adresse à des personnes souhaitant être sensibilisées aux différentes techniques de gestion d'entreprise au Luxembourg, en amont et en aval du lancement d'une activité économique. Les formations du programme «LSC Entrepreneurship» permettent aux candidats tant de s'initier, que se perfectionner à la gestion d'entreprise. En complément de l'apprentissage de ces techniques de financement, de marketing, de gestion des ressources humaines, du droit du travail et de la fiscalité, le participant acquiert la connaissance de toutes les spécificités liées à sa profession.

Lors de son allocution de bienvenue, Gérard Eischen, directeur de la LSC, a tout d'abord félicité les lauréats pour leur démarche proactive et a salué leur volonté de se lancer dans l'entrepreneuriat. Avec fierté, il a annoncé que depuis son existence, la LSC n'a encore jamais accueilli une promotion si importante dans ses locaux, ce qui constitue un signe positif face au contexte économique actuel.

Monsieur Eischen a présenté la nouvelle structure du programme des for-

mations «LSC Entrepreneurship» suite à la réforme du droit d'établissement de septembre 2011, réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel, ainsi qu'à certaines professions libérales. Le nouveau concept de formation semble porter ses fruits. Ainsi la LSC a pu enregistrer plus de 1.400 inscriptions pour les différentes formations du programme en 2012, et pas moins de 500 personnes ont suivi la formation d'initiation à la profession de commerçant. Autre succès pour les responsables de la LSC: l'obtention du droit d'établissement n'est plus le motif de participation exclusif aux formations «LSC Entrepreneurship». Bien au contraire, une majorité des candidats répond déjà aux exigences de qualifications de la loi d'établissement afin de pouvoir réaliser leur projet d'entreprise, mais suivent les cours pour parfaire leurs connaissances et acquérir des compétences en matière de gestion d'entreprise pour réussir leurs projets et pour éviter un éventuel échec.

Pour l'instant toutes les formations du programme sont offertes en langue française, mais Monsieur Eischen a annoncé que la LSC va dans les meilleurs délais offrir des formations en allemand et en anglais.

Madame Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme et ministre de l'Égalité des chances, a ensuite pris la parole pour à son tour féliciter les lauréats d'avoir approfondi leurs compétences et acquis de nouvelles connaissances managériales. Elle a également salué leur persévérance et a souligné le fait que ce cursus de formation permettra à chacun de démarrer ou de reprendre une entreprise en mettant ainsi toutes les chances de son côté. Madame la ministre a insisté sur cet aspect important de l'entrepreneuriat qu'est la reprise d'entreprises. En effet, cette approche permet d'entreprendre sur des bases existantes et d'insuffler une seconde vie à des entreprises autrement vouées à dispa-

raître. Actuellement, l'offre des entreprises à reprendre dépasse nettement la demande des éventuels repreneurs.

Sur un total de 400 certificats, 142 concernent les examens de la formation pour commerçants, 157 des formations pour l'accès aux professions de l'immobilier et 101 offrent à leur détenteur la possibilité de se lancer dans une profession de l'HORECA.

Sur l'ensemble des participants aux formations du programme «LSC Entrepreneurship»:

- 41 % sont des femmes, ce chiffre témoignant d'un intérêt marqué des femmes pour l'accès à l'entrepreneuriat;
- 85 % des inscrits sont des résidents, ce pourcentage attestant d'une reprise de l'attractivité de professions indépendantes au Luxembourg, tout comme de l'attractivité des formations offertes par la LSC;
- Enfin, le taux de réussite sur l'ensemble des formations s'élève

à 67 %, gage du sérieux et de la sélectivité des formations et des évaluations de la LSC.

Pour conclure, Madame la ministre a félicité et remercié toutes les parties prenantes aux formations organisées par la LSC. ■

Les prochaines sessions des formations «LSC Entrepreneurship» auront lieu au premier semestre 2013.

Les personnes intéressées peuvent commander un catalogue de formation auprès de la LSC par e-mail à [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu) ou télécharger le catalogue sur [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

Luxembourg School for Commerce – Kluwer

## Actualités comptables et fiscales: encore un franc succès!

**D**ans le cadre du cycle des conférences organisées par la *Luxembourg School for Commerce* en étroite collaboration avec *Kluwer*, une nouvelle rencontre a eu lieu le 3 décembre dernier. L'évolution des actualités comptables et fiscales est un sujet qui intéresse au premier plan les acteurs de la place. Ainsi, près de 300 participants étaient rassem-

blés dans les locaux de la Chambre de Commerce où avait lieu l'événement.

Les orateurs, au nombre de quatre, se sont succédé pour faire le point sur ces actualités et leurs conséquences pratiques dans le but de fournir des éléments de réponse aux questions concrètes que se posent les praticiens.

Pour commencer, Anne-Sophie Preud'homme, Associée chez Pricewa-

terhouseCoopers et membre du comité de rédaction de la revue *Ace*, a passé en revue les principales modifications de la loi comptable contenues dans le projet de loi 6376 – «un complément de la loi du 10 décembre 2010» – et notamment la réforme de la Commission des Normes Comptables qui dotera celle-ci d'une véritable personnalité juridique. Patricia Gonzalez, représentante de la Centrale des bilans à l'Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché du Luxembourg (Statec), a ensuite pris la parole pour présenter le premier «bilan» des dépôts de comptes annuels depuis l'instauration de la plateforme eCDF, l'occasion pour le public de découvrir les premières statistiques sur les dépôts (les déposants par activité économique, par forme juridique, les dépôts structurés (eCDF) et non structurés (eRCS), les comptes annuels par devise, par langue, les formulaires de dépôt utilisés, etc.) et les premiers enseignements qu'on peut en tirer.

Après ces deux premières interventions, Christophe Joosen, Partner chez NautaDutilh, et Bruno Gaspa-



Près de 300 professionnels de la comptabilité et de la fiscalité ont participé à la conférence portant sur les nouveautés comptables et fiscales luxembourgeoises

rotto, Principal TVA au sein de l'étude Arendt & Medernach et membre du comité de rédaction de la revue Ace, ont brossé le volet fiscal de ces actualités. Une actualité alimentée tant par la jurisprudence que par les propositions

de changements législatifs qui ont un impact direct et significatif sur le secteur des fonds d'investissement, le «private equity», les structures juridiques entourant les projets immobiliers et les sociétés de participations financières

en général. Le rôle de la TVA comme outil par les gouvernements semble de plus en plus privilégié en cette période de crise budgétaire.

Pour plus d'informations sur les présentations de la conférence: [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu)

## La LSC présente la «profession du mois»

Tous les deux mois, la LSC vous présente la «profession du mois». L'objectif de cette présentation est de vous faire découvrir une profession pour laquelle un apprentissage menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) est organisé à l'heure actuelle par la LSC. En dehors des informations pratiques relatives à l'apprentissage, des témoignages de personnes confirmées dans la profession visée vous sont présentés.

### Profession du mois

## Assistant en pharmacie

### ■ Le descriptif de la formation

La profession d'assistant en pharmacie est très variée et centrée sur l'être humain. En pharmacie, l'assistant en pharmacie s'occupe du conseil des clients et de la vente des produits. Il contrôle les stocks des produits pharmaceutiques, fait le décompte des prescriptions médicales et met à jour le journal de laboratoire. Sous contrôle du pharmacien, il peut aussi confectionner des médicaments et produits de soin comme par exemple, des crèmes et des gouttes.

Les clients s'attendent à être reçus et servis aimablement et de façon professionnelle. Le travail en équipe exige un bon contact avec les patients et les autres membres du personnel et demande beaucoup de responsabilités.

Le champ d'activité d'un assistant en pharmacie est avant tout la pharmacie ouverte au public. Les pharmacies hospitalières et éventuellement les grossistes offrent également des emplois.

### Champ d'activité

- Préparation et conditionnement de médicaments;
- Conseil et vente de médicaments avec ou sans ordonnance, de dispositifs médicaux et de produits pharmaceutiques;
- Gestion des stocks;
- Participation aux tâches administratives;
- Présentation des produits vendus.

### Comment devenir assistant en pharmacie?

La réussite de l'apprentissage menant au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) est la voie normale pour devenir assistant en pharmacie.

### Conditions d'accès à la formation

L'admission au DAP requiert au moins d'avoir accompli une classe de 9<sup>e</sup> Polyvalente (PO) du cycle inférieur de l'Enseignement Secondaire Technique.

Chaque année, l'effectif de la classe est limité à 12 élèves.

### Qu'est-ce qu'un DAP?

L'apprentissage menant au DAP est une formation qui se fait en entreprise auprès d'un patron-formateur (partie pratique), accompagnée d'un enseignement au lycée (partie théorique).

Après avoir réussi le projet intégré final, le jeune apprenti obtiendra son DAP. La formation a une durée normale de 3 ans (6 semestres). Elle est basée sur l'enseignement par compétences et constituée de différents types de modules:

- fondamentaux (*obligatoires et progressifs*);
- complémentaires (*obligatoires et non-progressifs*);
- facultatifs (*spécialisation*).

### Quel établissement scolaire prépare à cette profession?

LTPS – Lycée technique des professions de santé.



### Indemnités d'apprentissage

L'apprenti touche une indemnité d'apprentissage mensuelle, payée par le patron-formateur.

### Avantages

L'apprentissage en entreprise sous le couvert d'un contrat d'apprentissage présente des avantages certains. Par la conclusion du contrat d'apprentissage, l'insertion professionnelle de l'apprenti est effective.

- La formation pratique de l'assistant en pharmacie comprend:

- un stage de 6 semaines en première année de formation.
- En 2<sup>e</sup> année d'apprentissage, l'apprenti est présent en entreprise à raison de 2 jours par semaine.
- En 3<sup>e</sup> année d'apprentissage, l'apprenti est présent en entreprise à raison de 3 jours par semaine.
- L'apprenti a droit à 25 jours de congé annuel.

DAP	Avant PII	Après PII
Assistant en pharmacie	420,26 €	998,05 €



### ■ Témoignage:

Rocky Kaiser a obtenu son diplôme d'assistant en pharmacie en 2011. Depuis un an il travaille à la pharmacie «Um Bechel» à Bettembourg.

### Pour quelles raisons avez-vous choisi la profession d'assistant en pharmacie?

J'ai choisi cette profession parce que j'aime bien être en contact direct avec d'autres gens. Depuis longtemps je voulais travailler dans le secteur de la santé, avec les progrès en médecine, il est de plus en plus important de donner des conseils précis à la clientèle. S'y ajoute le facteur du vieillissement de la société, il faut aller à la rencontre des personnes âgées avec patience et empathie.

### Quelles sont les compétences requises afin de pouvoir exercer cette profession?

D'une part, il faut avoir un grand esprit d'équipe, les personnes qui réalisent la vente des produits pharmaceutiques doivent pouvoir compter sur celles qui préparent les commandes et la préparation des médicaments.

D'autre part il faut avoir une conscience des responsabilités, des mesures d'hygiène et une bonne mémorisation de la multitude de produits.

### Quels sont selon vous les avantages et les contraintes de cette profession?

C'est un travail d'équipe, on est en contact direct avec une clientèle diversifiée. On travaille selon un horaire régulier. Il est parfois plus difficile de s'adapter toujours à une clientèle différente. La vente en officine est dans une certaine mesure tributaire des saisons.

### Décrivez en bref une journée type

Dès le matin, les grossistes arrivent avec les commandes qu'il faut réceptionner et ranger. Par la suite, il faut effectuer un contrôle quantitatif des produits et médicaments à l'officine. Ensuite, il faut effectuer une vérification qualitative: les produits dont la date de péremption est plus courte sont rangés vers l'avant des rayons tandis que les médicaments avec une date de péremption plus longue sont placés plus à l'arrière. Je participe à la vente à l'officine selon les besoins de l'équipe et toujours en concertation avec le pharmacien principal. ■

## LSC-clc-ADAL-FEGARLUX

# Formation pour «Conseillers en Vente Automobile»: les inscriptions pour la deuxième promotion sont ouvertes

La Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, en étroite collaboration

avec la Confédération Luxembourgeoise du Commerce (clc), l'Association des Distributeurs Automobiles Luxembourgeois (ADAL) et la Fédéra-

tion des Garagistes du Grand-Duché de Luxembourg (FEGARLUX), a lancé au mois de juin 2012, un parcours de formation professionnelle continue spéci-



**La Luxembourg School for Commerce forme des Conseillers en Vente Automobile en collaboration avec la Confédération Luxembourgeoise du Commerce, l'Association des Distributeurs Automobiles Luxembourgeois et la Fédération des Garagistes du Grand-Duché de Luxembourg**

fique pour «Conseillers en Vente Automobile». Cette formation entièrement modulaire se déroule sur 12 mois et cible les conseillers en vente automobile «juniors» en leur fournissant les bases nécessaires pour réfléchir et agir en termes d'orientation de marché et d'économie d'entreprise dans la pratique de vente quotidienne, ainsi que les conseillers en vente automobile expérimentés souhaitant mettre à jour et parfaire leurs compétences. En janvier 2013, à l'issue des cours théoriques, le moment est venu de tirer un premier bilan et d'annoncer la lancement de la deuxième promotion de cette formation qui débutera au mois d'avril 2013.

«Cette formation permet de faire un bilan de ses compétences et de ses acquis, d'améliorer son travail au quotidien, pour augmenter sa confiance en soi!», affirme un conseiller en vente automobile expérimenté. «De plus, cette formation en alternance me permet non seulement d'approfondir mes compétences, mais aussi de les tester et les appliquer au quotidien. Depuis que je suis cette formation, ma vision et ma relation au client a changé, je suis plus à son écoute, la conclusion d'un contrat de vente se fait beaucoup plus sereinement, ce qui est bénéfique pour le client, pour moi et mon entreprise. Par ailleurs, la formation excelle également dans ce

qu'elle apporte aux conseillers en vente automobile juniors. Elle leur permet de se familiariser davantage avec la profession, de prendre les bonnes habitudes dès le départ et de se sensibiliser aux valeurs humaines.»

Les différents modules de la formation ont accueilli jusqu'à treize candidats. Sept conseillers en vente automobile ont suivi l'intégralité de la formation et passeront leur examen final au mois de mars 2013. Une deuxième promotion de la formation pour conseillers en vente automobile débutera le 15 avril 2013. Les inscriptions sont dès à présent ouvertes et peuvent se faire sur le site web de la LSC ([www.lsc.lu/automobile](http://www.lsc.lu/automobile)).

Passion, plaisir, puissance sont des termes souvent associés au monde automobile. Les aspects pratiques et la rationalité cependant l'emportent dans la plupart des cas lors de l'acquisition d'un véhicule. Et c'est justement dans le dénominateur commun de cette dualité qu'intervient le conseiller en vente automobile. En tant que premier interlocuteur d'une clientèle de plus en plus exigeante et informée, le conseiller en vente automobile se doit de maîtriser l'ensemble des processus de conseil, de communication, de vente et de financement et d'apporter la solution adaptée aux souhaits et besoins individuels de son client. C'est le

conseiller en vente automobile qualifié et expérimenté qui fait le marché!

Malgré sa taille restreinte, le marché automobile luxembourgeois est néanmoins l'un des plus dynamiques au niveau européen avec des ventes de véhicules neufs, d'occasion et utilitaires toujours en croissance, en dépit de la crise actuelle.

Cette formation pour «Conseillers en Vente Automobile» combine en huit modules, et 192 heures de cours, apports théoriques, exposés interactifs et ateliers de réflexion-action. Un accent particulier est mis sur le développement de la personnalité du conseiller en vente automobile et l'acquisition de compétences en matière de management actuel. A terme, les candidats acquièrent la capacité de prendre en charge les multiples fonctions de vente dans le commerce automobile et de mettre en œuvre les connaissances acquises dans le quotidien professionnel. La formation, complémentaire à celles proposées par les constructeurs automobiles tout en étant adaptée aux besoins spécifiques du marché de l'automobile luxembourgeois, est organisée en alternance de cours théoriques et d'activités pratiques en entreprise et prévoit en moyenne deux jours de cours par mois.

Outre les compétences précitées, un diplôme d'aptitude professionnelle dans le domaine administratif ou commercial ou équivalent constitue la qualification minimale requise pour accéder à ce parcours de formation. Une première expérience dans le domaine de la vente aux particuliers est un plus. Chaque module est validé par un test écrit; un examen final composé d'une partie théorique et d'une partie pratique pluridisciplinaires clôture le cycle de formation entier et donne droit à un certificat de compétence professionnelle émis et cosigné par les partenaires promoteurs de cette formation. Une formation continue dans la branche automobile offre des perspectives d'avenir intéressantes, doublées d'opportunités de développement et de carrières attrayantes pour les personnalités qui, dans la vie, avancent à grande vitesse. ■

Pour plus d'informations: LSC, Olivier Lang: Tél.: (+352) 42 39 39-20 – E-mail: [olivier.lang@lsc.lu](mailto:olivier.lang@lsc.lu)

clc, Alain Petry: Tél.: (+352) 43 94 44-1 – E-mail: [alain.petry@clc.lu](mailto:alain.petry@clc.lu)

Cette formation est éligible dans le cadre du cofinancement de la formation en entreprise. [www.lsc.lu/automobile](http://www.lsc.lu/automobile)



# PROGRAMME DE FORMATION

## FEVRIER – MARS 2013

INTITULÉ	DATE	HORAIRE	PRIX
<b>ECONOMIE</b>			
S Economie pour les non-économistes	Date de début: 26.02.2013	Tous les mardis de 19.00 – 21.00 heures	250 €
S Comprendre l'actualité économique et financière	Date de début: 28.02.2013	Tous les jeudis de 19.00 – 21.00 heures	200 €
<b>CAPITAL HUMAIN</b>			
Initiation à la gestion des Ressources Humaines	Date de début: 04.03.2013	Lundis de 8.30 – 17.00 heures	650 €
S Dynamisez vos réunions de projet	26 et 27.02.2013	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Les bases de la fonction RH	28.02 et 01.03.2013	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Savoir gérer son équipe	04 et 05.03.2013	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Management de proximité: Comment devenir chef de son équipe	07, 08 et 20.03.2013	8.30 – 17.00 heures	650 €
S Recueil et analyse des besoins en formation: Mieux construire son plan de formation	11 et 12.03.2013	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Augmenter la performance de votre équipe par un leadership adapté	11 et 12.03.2013	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Faire de la formation un atout de la gestion des talents	13 et 14.03.2013	8.30 – 17.00 heures	450 €
<b>MANAGEMENT INTERNATIONAL</b>			
S International project management	27, 28.02 et 01.03.2013	9.00 – 17.00 heures	475 €
<b>COMMUNICATION</b>			
Les fondamentaux de la communication des entreprises	Date de début: 21.02.2013	18.30 – 20.30 heures	900 €
S Gestion de la réclamation, du conflit au téléphone	28.03.2013	8.30 – 17.00 heures	230 €
S Savoir communiquer dans la vie professionnelle	28.02, 11.03 et 05.07.2013	8.30 – 17.00 heures	650 €
<b>COMPTABILITE ET FINANCE</b>			
S Les bases des fonds Private Equity et Real Estate	01.03.2013	8.30 – 12.00 heures	160 €
Accounting crash course	Start date: 05.03.2013	Tuesdays from 06.30 – 09.00 PM	300 €
S Connaissances et raisonnements comptables essentiels pour mieux analyser et dialoguer	05, 06 et 19.03.2013	8.30 – 17.00 heures	650 €
S Modules avancés de la comptabilité informatisée avec BOB 50	09.10 et 10.10.2013	8.30 – 17.00 heure	420 €
S Savoir lire, comprendre et argumenter sur base d'un bilan et d'un compte de profits & pertes	15.10 et 16.10.2013	8.30 – 17.00 heures	420 €
S Connaissances et raisonnements comptables essentiels pour mieux analyser et dialoguer	16.10, 17.10 et 07.11.2013	8.30 – 17.00 heures	600 €
<b>DROIT</b>			
S Sécurité sociale luxembourgeoise	21 et 22.02.2013	8.30 – 17.00 heures	450 €
Droit commercial	Date de début: 04.03.2012	Tous les lundis de 18.30 – 20.30 heures	140 €
S Le juridique et les achats	06.03.2013	8.30 – 17.00 heures	230 €
Company law crash course	Start date: 18.04.2013	Thursday from 6.30 – 8.30 PM	140 €
<b>FISCALITE</b>			
S Déclaration de l'impôt sur le revenu	06.03.2013	18.30 – 20.30 heures	75 €
La loi TVA à la lumière de la jurisprudence constante de la Cour de justice de l'Union Européenne	Date de début: 18.04.2013	Tous les lundis de 18.30 – 20.30 heures	125 €
<b>BUREAUTIQUE</b>			
S Word – Initiation	27.02.2013	8.30 – 17.00 heures	240 €
S Excel – Graphiques	13.03.2013	8.30 – 12.00 heures	160 €
<b>ACHAT ET VENTE</b>			
S Comment vendre mieux et plus	26 et 27.02.2013	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Erfolgreich verhandeln: Wenn es um mehr als nur den guten Preis geht	04 et 05.03.2013	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Les e-achats	05.03.2013	14.00 - 17.00 heures	160 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:  
Luxembourg School for Commerce

**Siège:** 7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg

**Adresse postale:** L-2981 Luxembourg  
**T:** (+352) 42 39 39-220

**W:** info@lsc.lu – www.lsc.lu  
**F:** (+352) 42 39 39-820



## Business Week- 1,2,3 GO

## Semaine de création d'entreprise au Lycée technique d'Ettelbruck

**D**u 7 au 11 janvier dernier a eu lieu pour la première fois au Lycée technique d'Ettelbruck une semaine de création d'entreprise, dénommée «Business Week» et organisée par Monsieur Pitt Schneider, professeur en sciences économiques et sociales. Quarante élèves des trois classes de 12<sup>e</sup> CC/CG ont été répartis par groupes de 5 personnes afin de réaliser ensemble un business plan simplifié d'une petite entreprise commerciale ou artisanale fictive en balayant chaque jour un des pôles suivants:

1. juridique;
2. économique-commercial;
3. ressources humaines;
4. comptable et financier.

L'entreprise simulée était une entreprise spécialisée dans la restauration rapide, offrant une alimentation saine et/ou biologique.

Tout au long de la semaine, les jeunes ont pu profiter de l'intervention et du conseil de professionnels. Des exposés intéressants ont été donnés par Me Dan Baulisch, avocat, ou encore par Messieurs Cédric Jacques et Samuel Paulus du réseau 1,2,3 GO. Pour obtenir les fonds nécessaires, les élèves ont également dû présenter leur dossier à d'authentiques banquiers de la



Quarante élèves répartis par groupes de 5 personnes ont défendu leur business plan simplifié d'entreprise commerciale ou artisanale fictive devant un jury de professionnels

BGL BNP Paribas qui ont activement soutenu ce type d'initiative.

En fin de semaine, chaque groupe a défendu son business plan devant un jury de professionnels (Messieurs Paul Koch et Jean-Paul Wolff de BGL BNP Paribas, Monsieur Georges Hilbert de l'Autocenter Goedert et Madame Carole Nuss de Luxinnovation) qui ont eu la difficile charge de désigner les meilleurs groupes et de leur remettre un prix.

A la fin du compte, tous les objectifs de cette semaine ont été atteints, à savoir:

- sensibiliser les futurs acteurs économiques à la création d'entreprise;
- développer leur aptitude à travailler en groupe;
- développer leur capacité à s'exprimer devant des professionnels;
- élargir les connaissances des élèves dans de nombreux domaines comme p.ex. en économie de gestion, en marketing, en comptabilité, en droit, etc.

Enfin, les élèves sont rentrés enthousiasmés par ce projet et l'organisateur pense déjà à une 2<sup>e</sup> édition de la Business Week! ■

## INFPC

## L'Etat investit 24,8 millions d'EUR pour le développement de la formation en entreprise



**E**n 2010, la participation financière de l'État à la formation professionnelle continue chute de 8,1 % par rapport à 2009. Ce

fléchissement est dû à la réduction de l'effort de formation des entreprises et à l'abaissement des seuils de coûts éligibles.

### Effort de formation à la baisse

Bien que le nombre de demandes de cofinancement grimpe de 13 %, l'investissement direct en formation de l'ensemble des entreprises stagne à 168 millions d'EUR. En 2010, les entreprises investissent, en moyenne, 175.000 EUR en formation, contre 196.000 EUR en 2009. Cette baisse

significative s'explique principalement par la restriction de l'effort de formation des moyennes et des grandes entreprises. Par exemple, les entreprises de 50 à 99 salariés investissent, en moyenne, 14 % de moins qu'en 2009.

Comme l'investissement direct moyen des entreprises baisse, le montant de l'aide accordée par demande diminue également. En moyenne, il s'élève à 25.800 EUR, contre 31.800 EUR en 2009. Globalement, la moitié des demandes donne lieu à un cofinancement supérieur à 6.740 EUR, contre 7.620 EUR en 2009.

#### **Banques et assurances, les principales bénéficiaires**

Le montant du cofinancement étant proportionnel à l'investissement en formation, 27 % de la participation financière de l'État bénéficie au secteur «Acti-

vités financières et d'assurance», devant les secteurs «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (18 %) et «Agriculture et industrie» (15 %).

#### **Le salaire des participants constitue 53 % de l'investissement total**

La décomposition de l'investissement total en formation des entreprises permet d'identifier les types de coûts que couvrent les 24,8 millions d'EUR de cofinancement octroyés par l'État. La majeure partie de l'investissement total en formation concerne les coûts liés aux participants (57 %), principalement leurs salaires (53 %).

#### **47 % des salariés privés concernés**

Pour 2010, 5,7 % des entreprises de l'économie privée luxembourgeoise perçoivent l'aide financière de l'État à la formation. Si l'on considère les entreprises de 10 salariés et plus, elles sont

21 % à en bénéficier. Les structures de grande taille font le plus appel à cette aide: 74 % des entreprises de 250 salariés et plus sont cofinancées. Les entreprises bénéficiaires de l'aide financière de l'État emploient 141.000 personnes, soit 47 % de l'ensemble des salariés de l'économie privée luxembourgeoise. Ce pourcentage est en augmentation de 1,2 point par rapport à 2009.



### ■ Cofinancement de la formation en entreprise

L'État luxembourgeois cofinance l'investissement en formation des entreprises. Depuis 2011, le taux de cofinancement s'élève à 20 %. L'accès à l'aide financière se fait par le biais d'une demande de cofinancement. Contact: Claude Betzen à l'INFPC, par téléphone au 46 96 12-214 ou par e-mail à [claudette.betzen@infpc.lu](mailto:claudette.betzen@infpc.lu).

Pour plus d'information, consultez la dernière publication de l'Observatoire de la formation, Formabref «Analyse de la contribution de l'État à la formation continue en entreprise pour 2010», sur le site [infpc.lu](http://infpc.lu) ou commandez gratuitement un exemplaire à: [info@infpc.lu](mailto:info@infpc.lu).

### Nouveau mode d'accès

## Le portail **lifelong-learning.lu** accessible depuis votre smartphone

**A**ccéder à plus de 5.500 formations sur votre tablette ou votre smartphone, c'est désormais possible grâce la version mobile du portail **lifelong-learning.lu**. Cette nouvelle version présente une interface entièrement remaniée pour exploiter au mieux les possibilités offertes par les écrans tactiles. Elle propose des fonctionnalités inédites telles que la recherche par géolocalisation

ou encore l'appel direct d'un offreur de formation.

Pour mener à bien vos projets de formation, retrouvez également toute l'actualité de la formation, les différentes aides à la formation ou encore les diplômes accessibles par la formation continue.

Retrouvez la version mobile du portail à l'adresse <http://mobile.lifelong-learning.lu> ou en flashant le code QR ci-contre.





## Forum transfrontalier

# La 1<sup>re</sup> édition de Seed4start tient ses promesses

**Seed4Start, le Forum transfrontalier du capital risque lancé en septembre 2012, a clôturé sa 1<sup>re</sup> édition par un grand événement, le Seed4Start Pitching Day, organisé le vendredi 18 janvier 2013 à la Chambre de Commerce Luxembourg. Lors de cette manifestation, vingt start-ups innovantes de la Grande Région (Grand-Duché de Luxembourg, Lorraine et Wallonie), rigoureusement sélectionnées et préparées dans le cadre du programme Seed4Start, se sont présentées à des investisseurs privés par le biais d'un pitch. Un événement qui marque le début des relations fructueuses entre entrepreneurs et investisseurs.**

**D**epuis septembre 2012, une centaine de start-ups innovantes à la recherche de capitaux a postulé pour participer au programme Seed4Start. 34 d'entre elles ont été retenues après une phase de présélection et ont été invitées à suivre une formation organisée les 5 et 6 décembre dernier au Technoport à Esch-Belval, afin de se préparer au grand Pitching Day.

Lors de cette formation, les fondamentaux d'une levée de fonds réussie

ont été transmis aux participants lors d'ateliers divers tels que: «Panorama du capital risque», «Le montage du deal: fondamentaux financiers et juridiques», «Constituer la dream team: intégration des compétences clefs, d'un CEO», «La levée de fonds», «Les supports de présentation: meilleures pratiques» et «La prise de parole en public», ainsi qu'un témoignage d'un Business Angel/Capital-risqueur.

Ces ateliers ont été animés par des experts dans ces domaines: Boris Ouar-

nier (CCI O2 Bilan), Florence Roux-Christmann (PwC's Accelerator), Joseph de Gheldere, (BeAngels), Peter Pöhle (Yappoint S.A.), Jean-Yves Hergott (Luxscan, Chameleon Invest).

Une seconde journée était destinée à des «pitches blancs», permettant aux porteurs de projets d'exercer leur pitch en 10 minutes devant un jury d'experts, afin d'avoir un avis et des conseils.

Suite à cette formation, un jury d'experts du capital risque a procédé à une sélection finale des projets le

12 décembre à Mont-Saint-Guibert en Wallonie, le 13 décembre à Luxembourg-ville et le 14 décembre à Nancy en Lorraine, pour choisir les start-ups les plus prometteuses admises à participer au grand Pitching Day.

### ■ 20 start-ups participantes

Parmi les 34 start-ups de la Grande Région accompagnées dans le cadre du programme Seed4Start, vingt ont été retenues pour participer au Pitching Day (11 de Lorraine, 6 de Luxembourg et 3 de Belgique), avec l'objectif d'être mises en relation avec des investisseurs privés. Ces vingt jeunes entreprises représentaient des secteurs d'activité aussi variés que la santé, le web, le luxe, les cleantech, l'industrie, l'électronique, la finance, l'industrie pharmaceutique, les logiciels ...

Pour les investisseurs, cette journée a été l'occasion de découvrir un panel des meilleurs projets d'entreprises innovantes de la Grande Région, sélectionnés de manière rigoureuse par des professionnels du capital investissement et préparés au préalable pour augmenter leurs chances de réussite.

Au cours de cette journée, plusieurs possibilités se sont offertes aux investisseurs:

- assister aux pitches (présentations orales de 10 minutes) des candidats,
- rencontrer les dirigeants de leur choix sur leurs stands respectifs et découvrir leurs offres,
- prendre connaissance des éléments clefs de chaque entreprise par la brochure pour investisseurs.

La présentation des start-ups a été suivie par une conférence tenue par Carsten Just, Investment Manager au European Investment Fund (EIF), au sujet du nouveau véhicule d'investissement lancé par l'EIF: le European Angels Fund. L'événement s'est terminé par un cocktail-networking en présence des investisseurs, des entrepreneurs et des partenaires.

Ce premier Pitching Day a été un succès, tant par la qualité des projets présentés, que par l'engouement des investisseurs. Les prises de contact ont été multiples, ainsi que les promesses de levées de fonds. Il convient de noter qu'une levée de fonds met en moyenne 6 à 12 mois pour être contractualisée.

Seed4Start, le Forum transfrontalier du Capital Risque, a été lancé en septembre 2012 avec pour objectif de mettre en relation les start-ups innovantes et des investisseurs privés en Grande Région.

Seed4start veut aider les entrepreneurs innovants de la Grande Région à trouver les capitaux nécessaires à leur entreprise et offrir aux investisseurs privés (Business Angels ...) une sélection d'opportunités d'investissements les plus prometteuses sur ce territoire.

Seed4Start facilite la rencontre entre l'offre et la demande de capitaux sur des projets de création, de reprise ou de développement d'entreprises innovantes (start-up de moins de 5 ans).

Seed4Start intègre également un important volet d'accompagnement, de formation et de mises en relation, grâce à l'organisation de nombreux événements et rencontres individuelles.

Ce projet financé par l'Union Européenne est animé par un ensemble de professionnels fortement ancrés dans leur région et experts sur ce sujet pointu (Ader Investissements, BeAngels, Luxembourg Business Angels Network), sous l'égide de Business Initiative (pilote du parcours 1,2,3 GO) et de CCI O2Bilan Lorraine.

Ces partenaires sélectionnent chaque année, parmi une centaine de candidats, une vingtaine des jeunes entreprises les plus prometteuses de la Grande Région, afin qu'elles présentent aux investisseurs privés lors d'un Pitching Day, clôturant chaque édition.



**Avez-vous des difficultés pour introduire la déclaration à la TVA en Belgique ou en Allemagne?**  
**Profitez de notre service fiscal Premium**

AHK debelux <http://debelux.ahk.org>

Personne de contact: Marco De Cesare,  
T: +32 (0) 2 206 67 57, [tva@debelux.org](mailto:tva@debelux.org)



Deutsch-Belgisch-Luxemburgische Handelskammer  
Belgisch-Luxemburgs-Duitse Kamer van Koophandel  
Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise-Allemande

## Troisième cycle du programme BusinessMentoring

## Et les mentorés 2012 sont ...

**A** lors que le programme entre bientôt dans sa 3<sup>e</sup> année d'existence, le troisième cycle du programme BusinessMentoring a officiellement été lancé en novembre dernier, sous le signe de la transmission des savoirs et des échanges intergénérationnels, des valeurs incarnées par Georges Lentz, administrateur délégué de la Brasserie Nationale et parrain de la Promotion 2012. La soirée s'est déroulée en présence de madame Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme et ministre de l'Égalité des chances, et de Gérard Eischen, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce. Merkur vous présente les 9 visages de la Promotion 2012 Georges Lentz, leur activité et les motivations qui les ont poussées à participer au programme BusinessMentoring:



**Nom-prénom:** Alloun Sabrina,  
**Nom de l'entreprise:** Ecocity S.à r.l.,  
**Année de création:** 2011,  
**Objectifs visés:** Acquérir de nouvelles connaissances en matière de gestion d'entreprise (management RH, développement commercial ...),  
**Activité principale:** Transport de personnes et de marchandises (véhicules triporteurs avec assistance électrique), services d'affichage publicitaire responsable et de lavage de voitures sans eau.



**Nom-prénom:** Buch Jens,  
**Nom de l'entreprise:** Survicam S.à. r.l.,  
**Année de création:** 2011,  
**Objectifs visés:** Eviter un certain nombre d'erreurs qui entraveraient le développement de l'entreprise. Recevoir des critiques constructives quant aux décisions managériales envisagées, de la part de quelqu'un qui a résolu des problématiques similaires avec succès dans le passé,  
**Activité principale:** Mise en œuvre de projets informatiques (vidéo-surveillance), support informatique et marketing en ligne.



**Nom-prénom:** Campus Sophie,  
**Nom de l'entreprise:** ZIDCard S.à. r.l.,  
**Année de création:** 2011,  
**Objectifs visés:** Partager son expérience avec un dirigeant avisé. Grandir plus rapidement, sur un plan personnel et professionnel, grâce aux connaissances de terrain transmises par le mentor,  
**Activité principale:** Service de recrutement en ligne proposant une méthodologie inédite, basée sur la valorisation des compétences individuelles.



**Nom-prénom:** Colling Fabienne,  
**Nom de l'entreprise:** insideOut communication S.à. r.l.,  
**Année de création:** 2009,  
**Objectifs visés:** Elaborer une véritable vision d'avenir. Mieux se structurer en termes de planification financière et de gestion des ressources humaines. Obtenir des conseils pragmatiques et constructifs, afin de développer ses capacités de leadership et d'optimiser sa gestion du temps,  
**Activité principale:** Agence de conseil en communication spécialisée dans l'écriture de contenu pluri-média et l'élaboration de stratégies de communication multicanales.



**Nom-prénom:** El Mahjoubi Sabrina,  
**Nom de l'entreprise:** ECOTECH S.à. r.l.,  
**Année de création:** 2009,  
**Objectifs visés:** Se développer personnellement et renforcer au maximum ses capacités managériales. S'enrichir des connaissances relatives au monde des affaires, que le mentor a acquises au fil des années,  
**Activité principale:** Distribution de consommables informatiques écologiques à destination des entreprises (vente par téléphone).





**Nom-prénom:** Jacques Cédric,  
**Nom de l'entreprise:** Haccp-Consult S.à r.l.,  
**Année de création:** 2010,

**Objectifs visés:** Réfléchir aux différentes alternatives de développement stratégique à moyen-long terme pour l'entreprise. Identifier et évaluer d'autres perspectives de croissance grâce au recul du mentor,

**Activité principale:** Consultation, audits et formation dans les domaines de la sécurité alimentaire, la qualité, la sécurité au travail et de l'environnement.



**Nom-prénom:** John Murielle,  
**Nom de l'entreprise:** AGIL-IT S.A.,  
**Année de création:** 2012,

**Objectifs visés:** Réfléchir à la stratégie d'entreprise, améliorer ses capacités décisionnelles et renforcer sa confiance en soi,

**Activité principale:** Fourniture de solutions pour la gestion des infrastructures TIC.



**Nom-prénom:** Sibaud David,  
**Nom de l'entreprise:** Simeda S.A.,  
**Année de création:** 2007,

**Objectifs visés:** Retrouver une certaine sérénité et renforcer son estime de soi, sa confiance en soi. Prendre du recul par rapport à l'opérationnel quotidien,

**Activité principale:** Conception et production de dispositifs médicaux sur mesure et de prothèses dentaires personnalisées à destination des cabinets et laboratoires dentaires.



**Nom-prénom:** Witz Laurent,  
**Nom de l'entreprise:** ZEILT productions S.à r.l.,  
**Année de création:** 2007,

**Objectifs visés:** Profiter de l'expérience du mentor afin de parfaire sa «formation» de chef d'entreprise. Prendre du recul vis-à-vis de ses activités quotidiennes. Apprendre de l'expérience d'autres entrepreneurs,

**Activité principale:** Production d'animations pour le cinéma, la télévision, les nouveaux médias et les jeux-vidéo.

A noter que les sélections 2013 (4<sup>e</sup> cycle) sont ouvertes: les intéressés peuvent déposer leur dossier de candidature via le site [www.businessmentoring.lu](http://www.businessmentoring.lu) pour devenir mentor ou mentoré.

**Prochain événement public:** conférence «Bien gérer sa relation d'associés pour durer», le 18 mars de 18h30 à 20h00 à la Chambre de Commerce.

**Langue véhiculaire:** français

Accès gratuit avec inscription obligatoire en ligne sur [www.businessmentoring.lu/inscription](http://www.businessmentoring.lu/inscription) ou via e-mail à [businessmentoring@cc.lu](mailto:businessmentoring@cc.lu).

Luxembourg Business Angel Network A.s.b.l.

## Un bilan 2012 positif



L'événement de relance du LBAN le 5 octobre 2012 au Technoport avait été un grand succès

**E**n 2011 et sous l'impulsion de la Chambre de Commerce, le Luxembourg Business Angel Network (LBAN) a trouvé un nouvel élan, avec pour effet une année 2012 fortement marquée par la mise en place d'outils et de procédures nécessaires au fonctionnement du réseau. Ainsi, l'année 2012 écoulée fut marquée par le recrutement de nouveaux business angels, le «matching» des «anges» avec les entrepreneurs étant toujours placé sous le sceau d'un haut degré de confidentialité pour les entrepreneurs à la recherche de soutien. Au nombre des autres faits marquant ayant jalonné l'année l'activité de LBAN a compté de nombreux autres faits marquants en 2012:

- la prise en charge du pilotage stratégique de LBAN par le nouveau conseil d'administration composé de business angels expérimentés sous la présidence de Serge Rollinger;
- la mise en œuvre et lancement du site web et de la plate-forme d'investissement de LBAN ([www.lban.lu](http://www.lban.lu));
- le recrutement de 30 nouveaux business angels;
- plus de 50 projets, majoritairement à connotation innovante, ont été déposés sur la plate-forme d'investissement;
- une séance de «pitching» organisée en collaboration avec l'incubateur national «Technoport» à Esch-Belval. Sur 40 candidatures, 10 porteurs de

projet à la recherche de capital ont eu l'opportunité de présenter leur projet aux investisseurs;

- LBAN a été invité à détacher un de ses membres au conseil d'administration de «EBAN – European Trade Association for Business Angels, Seed funds, and other early stage market players». EBAN est la fédération européenne de business angels englobant plus de 100 réseaux d'investisseurs privés dans 27 pays;
- ouverture aux projets entrepreneuriaux de la Grande Région pour les membres de LBAN à travers l'initiative «Seed4Start».

En 2013 LBAN continuera son développement et renforcera son positionnement avec un accent plus particulier mis sur la formation des membres du réseau par rapport aux techniques d'investissement. La collaboration dans la Grande Région et européenne au niveau de l'investissement privé sera un autre point fort. Le réseau prévoit aussi de proposer un cadre réglementaire visant à encourager des investissements du type «angel investment», surtout au niveau de la fiscalité, comme c'est déjà le cas dans d'autres Etats membres de l'Union européenne.

Les investisseurs à la recherche de projets entrepreneuriaux innovants, ainsi que les porteurs de projet à la recherche d'un «business angel», sont chaleureusement invités à consulter le site [www.lban.lu](http://www.lban.lu).

Luxembourg Business Angel Network A.s.b.l. – Contact: [lban@cc.lu](mailto:lban@cc.lu)

SuperDrecksKëscht®

## La campagne Clever akafen en route pour une 7<sup>e</sup> saison



**D**ans le cadre de la campagne Clever akafen, la SuperDrecksKëscht®, de même que ses partenaires la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce,

la confédération luxembourgeoise du commerce et l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs font depuis 2007 la publicité de produits écologiques et générant peu de déchets, portant la men-

tion Clever akafen – Produits recommandés par la SuperDrecksKëscht®. Les consommateurs sont ainsi incités à consommer des produits dans le respect de l'environnement et le principe de ges-

tion durable, sans pour autant devoir renoncer au confort et à la qualité. La campagne nationale, tout comme le concept global de la SuperDrecks-Këscht®, ont été distingués par la Commission européenne comme stratégie de «meilleure pratique» en matière de prévention des déchets.

Aujourd'hui, quelque 200 magasins participent à cette campagne de sensibilisation. La plupart étant des chaînes de supermarchés et magasins de bricolage, ainsi que des entreprises de peinture et points de vente électriques.

Les produits doivent répondre à différents critères:

- Les emballages sont écologiques et peuvent être soumis à une valorisation matière;
- Le contenu ne contient pas ou peu de polluants;
- Le produit est durable, c'est-à-dire robuste et consomme peu d'énergie à l'utilisation;
- Après utilisation, le produit peut si possible être soumis à une valorisation matière, ou au moins thermique.

La gamme des produits mis en avant sont principalement:

- Les piles Ni-MH et piles au lithium rechargeables et leurs chargeurs;
- Les ampoules à basse consommation d'énergie, ampoules LED et ampoules halogènes IRC;
- Les produits d'entretien respectueux de l'environnement pour le secteur domestique et professionnel;
- Les peintures et laques écologiques;
- Les fournitures scolaires et le matériel de bureau écologiques.

Les produits de la campagne «Clever akafen» peuvent être utilisés tant par des particuliers que des professionnels.

Pour certains groupes de produits, comme par exemple les produits d'entretien ou les peintures, les produits doivent respecter des critères spécifiques en plus de critères généraux. Dans ce cas, les producteurs ou les fournisseurs doivent fournir toutes les informations nécessaires à l'évaluation des produits. Ces informations sont communiquées notamment à l'aide d'un questionnaire,



de la fiche de données de sécurité ou de la fiche technique.

Tous les produits évalués positivement sont listés sur le site internet [www.clever-akafen.lu](http://www.clever-akafen.lu), qui propose également la liste des magasins partenaires et les critères pour chaque groupe de produits. Des dépliants d'informations et des recommandations d'utilisation y sont également disponibles.

## Mentorat d'affaires



**DÉJÀ SOIXANTE ENTREPRENEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROGRAMME...POURQUOI PAS VOUS?**

- ✓ "Jeunes" entrepreneurs à la tête d'une entreprise en phase de démarrage, développement ou reprise, apprenez au contact d'un dirigeant expérimenté (mentor)!
- ✓ Dirigeants d'entreprise et cadres exécutifs chevronnés, venez partager bénévolement votre expérience avec des entrepreneurs de toutes générations et tous secteurs!

**PROGRAMME D'ACCÈS GRATUIT ENCADRÉ PAR DES RÈGLES D'ÉTHIQUE ET DE CONFIDENTIALITÉ**

LES SÉLECTIONS 2013 SONT OUVERTES! DÉPÔT DE DOSSIER JUSQU'AU 15/09/13 SUR:

[WWW.BUSINESSMENTORING.LU](http://WWW.BUSINESSMENTORING.LU)

CONTACT: RACHEL GAESSLER OU GUYLAINE HANUS

[BUSINESSMENTORING@CC.LU](mailto:BUSINESSMENTORING@CC.LU)



PARCE QUE RIEN NE PEUT REMPLACER L'EXPÉRIENCE !

26<sup>e</sup> foire écologique «Oekofoire» du 27 au 29 septembre 2013

## Les inscriptions sont ouvertes!



Oekofoire 2012

**L**e Mouvement Ecologique et l'Oekozer Pafendall invitent à la 26<sup>e</sup> édition de l'Oekofoire, qui aura lieu du 27 au 29 septembre 2013 et sera à nouveau placée sous le patronage du ministère du Développement durable, du ministère de l'Économie et du ministère des Classes moyennes.

**Les entreprises et associations intéressées peuvent s'inscrire dès à présent et profiter du taux de réservation avantageux.** La foire doit son caractère unique dans la Grande Région

Luxembourg, Belgique, France et Allemagne à la variété des produits écologiques qu'elle présente et au grand nombre de visiteurs.

La foire accueille chaque année quelque 14.000 visiteurs et compte près de 200 exposants. Les visiteurs apprécient la large panoplie de produits, les offres de conseils compétents et le programme culturel attractif. En effet, l'Oekofoire offre d'excellentes opportunités de ventes et un fort potentiel client. Selon une enquête effectuée auprès des exposants en 2012, ceux-ci se montrent

très satisfaits de leur participation. Le nombre d'exposants de la Grande Région Allemagne, Belgique et France, augmente d'année en année. Bien évidemment, la vente directe est autorisée et souhaitée! Tout ceci avec un prix de location de stands très avantageux – entre 39,95 et 45,90 Euro/m<sup>2</sup> (hors TVA) pour les réservations précoces dépendant de la surface d'exposition.

Les énergies renouvelables (énergie éolienne, énergie solaire, systèmes de chauffage et autres), l'alimentation, les produits cosmétiques, les textiles, les produits ménagers (produits de nettoyage, appareils ménagers etc.), les matériaux de construction (produits isolants, traitements de surfaces), les offres touristiques, le jardinage, l'agriculture, la recherche environnementale, des projets et initiatives dans le domaine écologique et social sont parmi les secteurs représentés à l'Oekofoire. Tous les produits et services exposés doivent répondre à des critères écologiques définis par les organisateurs, avec pour conséquence, la foire et les exposants jouissant d'une grande confiance auprès des visiteurs qui peuvent être sûrs de la valeur écologique des produits exposés.

En plus, les organisateurs offrent un programme varié: expositions, présentations de cuisine, animations et crèche pour enfants. ■

Les entreprises, organisations et particuliers intéressés par l'édition 2013 de la foire peuvent télécharger le formulaire d'inscription via [www.oekofoire.lu](http://www.oekofoire.lu) ou contacter les organisateurs:

Mouvement Ecologique – 4, rue Vauban – L-2663 Luxembourg

Tél.: (+352) 43 90 30-1 – Fax: (+352) 43 90 30-43 – E-mail: [meco@oeko.lu](mailto:meco@oeko.lu)

myenergy days 2013

## Le salon national de la rénovation énergétique

**m**yenergy, la structure nationale pour le conseil en énergie soutenue par le minist-

ère de l'Économie et du Commerce extérieur et par le ministère du Développement durable et des Infrastruc-

tures, réédite les myenergy days, salon national dédié à la rénovation énergétique. La troisième édition de cet évé-

nement qui s'adresse aux professionnels et aux particuliers a été fixée au week-end du 1 au 3 mars 2013 à la Luxexpo/ Kirchberg.

Le salon myenergy days est une initiative qui a été mise sur pied par myenergy avec le soutien d'un grand nombre de partenaires (CDC, CDM, CLC, FEDIL, FDA, IFSB, ministère du Logement, OAI, SSMN, ULC) et qui est née de la volonté de créer une plate-forme d'échanges pour les professionnels et le grand public sur le thème de la rénovation énergétique. Pour 2013, myenergy s'attend à un intérêt accru de la part des visiteurs et des exposants, en partie grâce au nouveau programme d'aides financières étatiques, entré en vigueur en janvier 2013 et qui vise à inciter plus fortement encore à la rénovation énergétique des bâtiments et au recours aux énergies renouvelables.

Les myenergy days débuteront vendredi matin avec un programme de conférences thématiques adressées aux professionnels et qui auront pour thème

central la rénovation vers le standard passif. Le salon sera ouvert au grand public en début d'après-midi.

L'espace principal du salon sera dédié aux stands d'exposition des participants et sera agencé en 3 domaines thématiques: l'enveloppe du bâtiment, la technique du bâtiment et les services.

myenergy proposera également un espace rencontre aux exposants, afin d'apporter une plus-value pratique au salon. Cet espace accueillera des démonstrations pratiques et des présentations thématiques. Pour les démonstrations, myenergy proposera une action inédite et mettra en place une structure de bâtiment que les exposants pourront utiliser en tant que

plate-forme de promotion pour expliquer les principes et les détails des différentes mesures d'une rénovation aux visiteurs. Le programme de présentations thématiques animées par les exposants sera proposé tout au long du salon.

Afin d'inciter les petites entreprises à prendre part au salon, myenergy proposera à nouveau un prix avantageux grâce aux formules de stands équipés «EASY-ECO» (soumis à conditions).

L'espace jeunes accueillera les visiteurs moins âgés et proposera tout un programme d'expériences, de bricolages et de jeux sur le thème de l'énergie.

Plus d'informations:

[www.myenergy.lu](http://www.myenergy.lu) ou [www.myenergydays.lu](http://www.myenergydays.lu).

**ENTREPRENEURS INNOVANTS EN GRANDE RÉGION**

**PARCOURS 1,2,3 GO**  
DES ENTREPRENEURS AIDENT DES ENTREPRENEURS!

**GO CRÉEZ**

**50.000 € / an**  
de soutien financier & visibilité médiatique

1. Valider votre **PROJET INNOVANT**
2. Bénéficier de **COACHING GRATUIT** pour élaborer **VOTRE BUSINESS PLAN**
3. Développer votre **RÉSEAU PROFESSIONNEL**

**GO. Créez votre START-UP**

**1,2,3 GO**

Inscriptions gratuites & en toute confidentialité sur:  
[www.123go-networking.org](http://www.123go-networking.org)

**MES PARTENAIRES FINANCIERS:**  
pme, GPT, SES

**MES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:**

**MES PARTENAIRES MÉDIAS:**

## 11. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz

## Nachhaltige Mobilität: Konzepte für die Welt von morgen



(v. l. nach r.) I.E. Christine Gläser, Botschafterin der Bundesrepublik Deutschland in Luxemburg; Pierre Gramegna, Hauptgeschäftsführer der Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg; Eveline Lemke, Ministerin für Wirtschaft, Klimaschutz, Energie und Landesplanung Rheinland-Pfalz; Etienne Schneider, Minister für Wirtschaft und Außenhandel des Großherzogtums Luxemburg

**A**m 28. Januar 2013 veranstaltete die Botschaft der Bundesrepublik Deutschland in Luxemburg in Zusammenarbeit mit der Chambre de Commerce Luxembourg die 11. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz. Die diesmalige Veranstaltung trug den Titel „Der Dienstleistungssektor – ein Jobmotor?“ und wurde von der Botschafterin der Bundesrepublik Deutschland in Luxemburg, Frau Christine Gläser und dem Hauptgeschäftsführer der Handelskammer, Herrn Pierre Gramegna, eröffnet.

Neben Vertretern der regionalen Wirtschaft konnten die rheinland-pfälzische Ministerin für Wirtschaft, Klimaschutz, Energie und Landesplanung, Eveline Lemke und der luxemburgische Minister für Wirtschaft und Außenhan-

del, Etienne Schneider, als namhafte Redner gewonnen werden.

Zu Beginn der Konferenz betonten die beiden Gastgeber die große Bedeutung des Dienstleistungssektors für die Großregion. Der Austausch zwischen den beiden Ländern sei in diesem Bereich mittlerweile bereits so weit vorangeschritten, dass deutsche Unternehmen viele Aufträge jenseits der Grenze erhalten und die Kaufkraft der Luxemburger für den Einzelhandel im grenznahen Trier nicht mehr wegzudenken ist.

Etienne Schneider und Eveline Lemke lobten die bereits bestehenden Kooperationen, betonten jedoch, dass die Zusammenarbeit weiter vertieft werden müsse. Sie versicherten vor den zahlreich erschienenen Gästen die Relevanz grenzüberschreitender Projekte, sowohl in der Politik als auch in der Wirtschaft. Eveline Lemke wies in

diesem Zusammenhang darauf hin, dass Malu Dreyer erst kürzlich den Vorsitz der Großregion übernommen habe.

Im Anschluss an die Vorträge der Minister gab Jean-Marie Spaus, stellvertretender Generaldirektor von P&T Luxembourg, einen Einblick in die Entwicklung seines Unternehmens, das sich angesichts der Digitalisierung der Arbeitsprozesse verstärkt auf den Ausbau dieses Bereiches konzentriert. Ein gutes Beispiel für gelungene deutsch-luxemburgische Vernetzung im Dienstleistungssektor präsentierte Birgit Steil, Geschäftsführerin von Steil Kranarbeiten. Ihr gelang es innerhalb von sieben Jahren vor allem durch Expansion, aber auch durch Diversifizierung und Spezialisierung zugleich, den Umsatz ihrer Unternehmen in Deutschland und Luxemburg mehr als zu verdoppeln. Steil akzentuierte, dass grenz-

überschreitende Arbeit dann besonders erfolgreich ist, wenn man sich im Nachbarland einen Partner mit ins Boot nimmt und die internationale Kooperation aktiv pflegt. David Arendt, Geschäftsführer von The Luxembourg Freeport, stellte das am Airport Findel entstehende Projekt vor, welches verschiedene Dienstleistungselemente verbindet. Neben der Lagerung bietet der Freeport seinen Kunden die Möglichkeit, die aufbewahrten Waren in Showrooms potentiellen Kunden zu präsentieren. Abgeschlossen wurde die Vortragsrunde von Dirk Pracht, Geschäftsführer des Beratungsunternehmens RECARBON Deutschland. Sein Unternehmen hat sich auf den Bereich „Nachhaltigkeit“ spezialisiert. Pracht zeigte auf, dass Nachhaltigkeit auch im grenzüberschreitenden Kontext eine wichtige Rolle spielt. Die zentrale Bedeutung des Themas wurde auch daran deutlich, dass nahezu alle vorigen Redner dieses ebenfalls in ihren Präsentationen aufgegriffen und damit signalisiert haben, dass nachhaltiges Wirtschaften mittlerweile fest im Dienstleistungssektor verankert ist.

Die 1. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz fand am 25. Februar 2007 statt. Sie hat sich mittlerweile zu einem festen Bestandteil der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit im Wirtschaftsbereich etabliert.

*Mitgeteilt von der Botschaft der Bundesrepublik Deutschland und der Handelskammer Luxemburg.*



**Birgit Steil, Geschäftsführerin,  
Steil Kranarbeiten**



**David Arendt, Geschäftsführer,  
The Luxembourg Freeport**



**Dirk Pracht, Geschäftsführer,  
RECARBON Deutschland GmbH**



**Jean-Marie Spaus, Stv. Generaldirektor,  
P&T Luxembourg**

**Besoin de conseils ?**

Afin d'éviter les mauvaises surprises lors de la création de votre entreprise, contactez-nous. Nous vous aiderons dans les domaines juridique, administratif, économique et social, dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'une transmission de société. La mission de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce est d'assister dans les meilleures conditions ceux qui, par leur initiative, contribuent à l'expansion de l'économie luxembourgeoise.

**ESPACE ENTREPRISES**  
Chambre de Commerce  
7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg  
+352 42 39 39 - 330  
info@espace-entreprises.lu  
www.espace-entreprises.lu



STATEC

# Evolution économique en 2012: récession évitée?

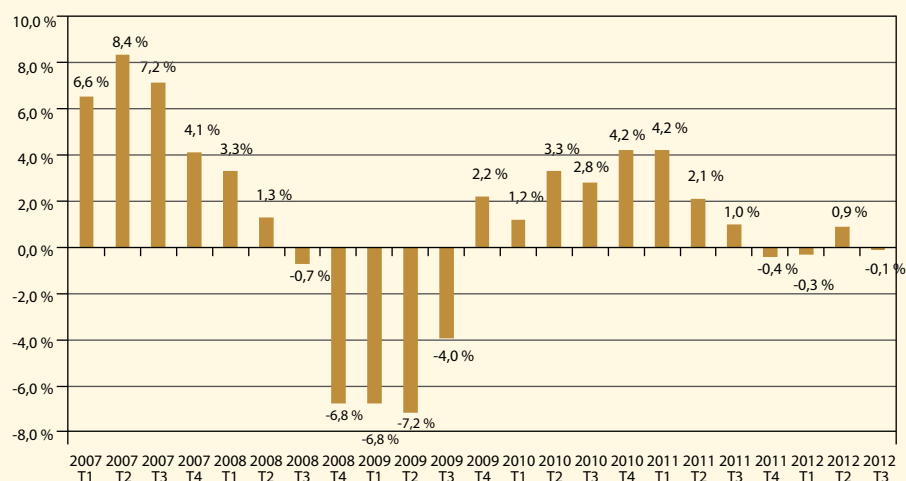


L'économie luxembourgeoise ne parvient toujours pas à renouer avec des taux de croissance satisfaisants

## ■ Tableau 1: PIB – pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente et impact des corrections effectuées par le STATEC

	4 <sup>e</sup> trim. 2011	1 <sup>er</sup> trim 2012	2 <sup>e</sup> trim 2012	3 <sup>e</sup> trim 2012
Ancienne valeur	0,20 %	0,10 %	0,80 %	non disp.
Nouvelle valeur	-0,40 %	-0,30 %	0,90 %	-0,10 %
Variation	-0,60 %	-0,40 %	0,10 %	-

Graphique 1: Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente



Source: Comptabilité nationale; calculs de la Chambre de Commerce

Le 7 janvier, le STATEC a publié la première estimation du Produit Intérieur Brut (PIB) pour le troisième trimestre 2012, ainsi que des chiffres révisés pour les trimestres précédents. Les séries trimestrielles du PIB et des principaux agrégats sont publiées corrigées des variations saisonnières.

Au troisième trimestre 2012, l'évolution du PIB en volume était de -0,1 % par rapport au troisième trimestre de 2011 et de -0,3 % par rapport au trimestre précédent.

En parallèle à la publication de la première estimation pour le troisième trimestre 2012, le STATEC a effectué les corrections indiquées dans le tableau 1 ci-contre au niveau des données des trimestres antérieurs.

Ainsi, l'évolution annuelle du PIB en volume pour le quatrième trimestre 2011 a été révisée à la baisse: -0,4 au lieu de +0,2. Les évolutions annuelles du PIB pour 2012 ont été révisées comme suit: -0,3 % au lieu de +0,1 % pour le premier trimestre et de +0,9 % au lieu de +0,8 % pour le deuxième trimestre.

En moyenne sur les 3 premiers trimestres de l'année 2013, le PIB n'a donc connu qu'une croissance anémique de l'ordre de +0,17 %. En admettant que l'exercice 2012 soit clôturé en enregistrant une croissance à cette même hauteur (soit +0,17 %), le PIB, en termes réels – donc après élimination de l'inflation – n'aura toujours pas atteint son niveau d'avant crise (niveau atteint fin 2007). En d'autres termes, après 5 ans, le Luxembourg n'a toujours pas pu renouer avec son niveau de production absolu d'avant crise, malgré notamment son dynamisme démographique (+48.700 habitants) ou encore l'augmentation du nombre d'emplois (+40.100 postes de travail).

Le graphique 1 montre, depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2007 et jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre de l'année 2012, l'évolution conjoncturelle trimestrielle de l'économie luxem-



## ■ Tableau 2: PIB et valeur ajoutée par branche de production

(données corrigées des variations saisonnières en volume)

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2011 4 <sup>e</sup> trim.	2012 1 <sup>er</sup> trim.	2012 2 <sup>e</sup> trim.	2012 3 <sup>e</sup> trim.	2011 4 <sup>e</sup> trim.	2012 1 <sup>er</sup> trim.	2012 2 <sup>e</sup> trim.	2012 3 <sup>e</sup> trim.
PIB	-0,3	0,1	0,5	-0,3	-0,4	-0,3	0,9	-0,1
Agriculture, chasse et pêche	-0,7	3,8	-3,5	0,4	-8,8	-8,5	-5,6	-0,2
Industrie y compris énergie	-4,4	-0,2	-2,5	-0,5	-2,0	-6,8	-6,3	-7,4
Construction	0,0	0,1	-1,1	-0,9	-1,5	-4,3	-2,5	-1,9
Commerce, transports et communications	0,0	-1,0	-0,9	-0,7	1,4	1,6	-1,0	-2,6
Services financiers	-2,9	-0,2	3,0	-0,5	-8,3	-8,5	-1,2	-0,7
Services immobiliers, de location et aux entreprises	2,1	2,7	-0,5	-1,0	2,5	7,0	4,8	3,4
Autres activités de services	1,1	1,1	0,9	0,4	1,6	4,0	4,0	3,6
Valeur ajoutée totale	-0,6	0,3	0,4	-0,3	-1,3	-0,5	0,6	-0,1

Source: STATEC (aux arrondis près)

bourgeoise (pourcentages de variation de l'activité économique par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente). Il apparaît clairement qu'après la chute dans le sillage de la crise économique (T3 2008 à T4 2009), l'économie luxembourgeoise ne parvient toujours pas à renouer avec des taux de croissance satisfaisants, voire suffisants afin de résorber de chômage et pour améliorer le solde des finances publiques.

### ■ Le PIB selon l'approche «production»

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2012, la valeur ajoutée des services financiers a baissé de 0,5 %

par rapport au trimestre précédent. L'évolution des autres branches, par ordre d'importance dans le PIB, se présente comme suit: «Commerce, transports et communications» -0,7 %, «Services immobiliers, de location et aux entreprises» -1,0 %, «Industrie y compris énergie» -0,5 % et «Construction» -0,9 % (voir tableau 2).

### ■ Le PIB selon l'approche «dépenses»

Par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2012, la dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages a baissé de 0,1 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2012, alors

que celle des administrations publiques a augmenté de 1,0 %. La baisse de la formation brute de capital fixe est de -3,0 %. Les exportations ont augmenté de 1,6 % et les importations de 0,6 % (voir le tableau 3).

## ■ Tableau 3: PIB et composantes de la demande

(données corrigées des variations saisonnières en volume)

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2011 4 <sup>e</sup> trim.	2012 1 <sup>er</sup> trim.	2012 2 <sup>e</sup> trim.	2012 3 <sup>e</sup> trim.	2011 4 <sup>e</sup> trim.	2012 1 <sup>er</sup> trim.	2012 2 <sup>e</sup> trim.	2012 3 <sup>e</sup> trim.
PIB	-0,3	0,1	0,5	-0,3	-0,4	-0,3	0,9	-0,1
Dépense de consommation finale des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages	0,5	1,1	-1,3	-0,1	2,9	4,4	1,5	0,2
Dépense de consommation finale des administrations publiques	1,0	1,3	1,0	1,0	2,0	4,1	4,1	4,3
Formation brute de capital fixe	9,1	-6,0	-2,1	-3,0	26,6	14,1	9,8	-2,6
Exportations	-0,5	-4,6	1,0	1,6	4,4	-4,7	-4,1	-2,6
Importations	-1,9	-2,4	-1,2	0,6	5,9	-0,9	-3,1	-4,8

Source: STATEC (aux arrondis près)

## Banque Centrale du Luxembourg/STATEC

## Repli de la balance des échanges courants en 2012: le commerce extérieur en berne

**F**in 2012, la Banque Centrale du Luxembourg (BCL) et le STATEC ont annoncé que la balance courante (balance des biens, des services, des revenus et des capitaux) des trois premiers trimestres 2012 a dégagé un excédent de 1,9 milliard EUR, en baisse de plus d'un demi-milliard (soit -21,4 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

Le déficit de la balance commerciale (exportations et importations de biens ou de marchandises uniquement) et celui des revenus se sont en effet accentués de plus de 2 milliards EUR. Le solde négatif des transferts courants s'est quant à lui résorbé de près de 400 millions EUR. D'un autre côté, l'excédent des échanges internationaux de services affiche une

progression d'environ 1,1 milliard EUR (soit +7,1 %), et ce notamment sous l'impulsion d'une hausse marquée au niveau des autres services prestés aux entreprises (490 millions EUR), des services financiers (407 millions EUR), ainsi que des services personnels et culturels (306 millions EUR). Néanmoins, l'amélioration du solde de la balance des services et de celui des transferts ne suffit plus à neutraliser les évolutions négatives des deux autres balances partielles, d'où la baisse sensible de l'excédent courant.

Dans le compte financier, les flux d'investissements directs et les flux d'investissements de portefeuille (y compris les produits dérivés) enregistrent respectivement des entrées nettes de 40 milliards

et de 139 milliards EUR sur les trois premiers trimestres 2012. Ces entrées nettes sont compensées totalement par des sorties nettes de 181 milliards EUR dans les autres investissements (prêts et dépôts classiques), de sorte que le compte financier se solde globalement par des sorties nettes de 1,2 milliard EUR sur les trois premiers trimestres 2012, contre 2,2 milliards sur la même période de 2011.

Le tableau suivant synthétise l'évolution des agrégats de la balance courante luxembourgeoise au cours des trois premiers trimestres de l'année 2012 écoulée.

Les trois premiers trimestres de l'année 2012 font donc apparaître un important repli des échanges courants du Luxembourg avec le reste du monde. Il est à

Unité <sup>1)</sup> : Million EUR	Janvier-septembre 2011			Janvier-septembre 2012)		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
<b>COMPTE COURANT</b>	<b>144 888</b>	<b>142 488</b>	<b>2 400</b>	<b>163 234</b>	<b>161 349</b>	<b>1 885</b>
Marchandises	10 294	14 158	-3 864	9 334	14 063	-4 729
Services	38 191	22 162	16 029	41 019	23 855	17 165
Revenus	92 510	101 521	-9 011	108 768	118 960	-10 191
Transferts courants	3 893	4 646	-754	4 113	4 472	-360
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>27</b>	<b>174</b>	<b>-147</b>	<b>31</b>	<b>207</b>	<b>-176</b>
	<b>Avoirs</b>	<b>Engagements</b>	<b>Net</b>	<b>Avoirs</b>	<b>Engagements</b>	<b>Net</b>
<b>COMPTE FINANCIER<sup>2)</sup></b>			<b>-2 151</b>			<b>-1 220</b>
<b>Investissements directs<sup>3)</sup></b>	<b>-125 753</b>	<b>146 765</b>	<b>21 013</b>	<b>-33 700</b>	<b>74 217</b>	<b>40 517</b>
Opérations en capital et bénéfices réinvestis	-95 929	137 734	41 805	-26 018	84 141	58 123
Autres opérations, Prêts intragroupes	-29 824	9 031	-20 793	-7 682	-9 924	-17 607
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>5 972</b>	<b>41 397</b>	<b>47 369</b>	<b>-53 270</b>	<b>190 271</b>	<b>137 001</b>
Titres de participation	12 809	28 625	41 434	2 528	72 082	74 610
Titres de créance	-6 837	12 772	5 935	-55 798	118 189	62 391
<b>Produits financiers dérivés</b>		<b>8 733</b>			<b>2 414</b>	
<b>Autres investissements</b>	<b>-224 166</b>	<b>145 005</b>	<b>-79 161</b>	<b>-196 642</b>	<b>15 530</b>	<b>-181 112</b>
<b>Avoirs de réserve</b>			<b>-105</b>			<b>-38</b>
<b>ERREURS ET OMISSIONS</b>			<b>-102</b>			<b>-489</b>

1) Des différences peuvent apparaître en raison des arrondis.

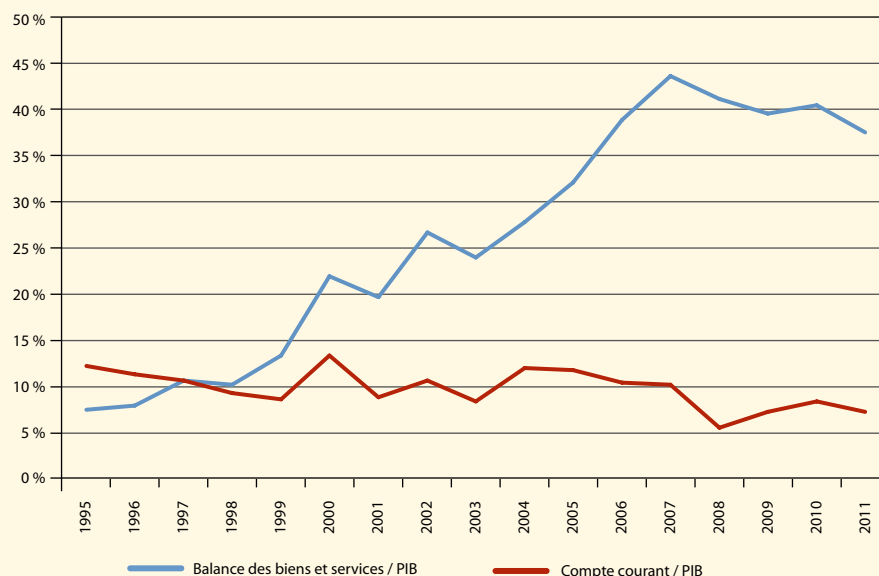
2) Pour le compte des opérations financières, un signe positif indique une entrée, un signe négatif une sortie. Pour les avoirs de réserve, un signe négatif indique une augmentation, un signe positif une diminution.

3) Pour les investissements directs, les avoirs se réfèrent aux investissements directs à l'étranger et les engagements aux investissements directs au Luxembourg.

Source: Communiqué de presse STATEC du 28 décembre 2012

noter qu'il ne s'agit, ici, nullement d'une tendance qui concerne les seuls trois premiers trimestres de l'année 2012. En effet, comme il ressort aisément du graphique ci-contre, les balances – à la fois d'exportations et d'importations de biens et de services (ligne bleue) et courante (cumul des biens, des services, des revenus et des transferts courants ligne rouge) – sont tendanciellement en baisse, surtout si elles sont ramenées à la richesse produite, c'est-à-dire au produit intérieur brut (PIB).

Après un pic avant la crise, où, pour l'année 2007, la balance cumulée des biens et des services (différence entre les exportations et les importations) a atteint l'équivalent de 43,8 % du PIB, ce ratio fait apparaître une tendance baissière continue et inquiétante pour n'atteindre plus que 37,5 % en 2011. Les données pour l'année entière 2012 ne sont pas encore disponibles; mais eu égard à l'évolution observée aux trois premiers trimestres, l'évolution n'aura probablement été guère plus réjouissante en 2012.



Source: Comptabilité nationale, base de données statistique du STATEC, calculs de la Chambre de Commerce

Le commerce extérieur de biens et de services – véritable moteur de l'économie luxembourgeoise et pesant autant dans le PIB que la consommation des ménages – a été à la base du succès économique du

Luxembourg après la crise sidérurgique et de la hausse continue de son niveau de vie. Désormais, ce moteur risque de caler; une situation à laquelle il convient de remédier au plus vite.

## AFOREST LUX, un maître à former !

Fort de plus d'un demi-siècle d'expérience dans son domaine, AFOREST se positionne comme une figure de proue en matière de formation professionnelle au sein de la Grande Région.

C'est d'ailleurs dans le cadre de son développement transfrontalier, que ce pionnier « made in Lorraine » a fêté en septembre dernier le lancement de son nouveau centre luxembourgeois, AFOREST LUX, situé à Bascharage et dont la spécialisation des divers programmes proposés porte sur trois axes, en l'occurrence des études et des formations ciblées sur:

- la sécurité et la prévention dans les domaines de la manutention, des incendies et des travaux en hauteur (parmi plusieurs autres) ;
- la production et la maintenance grâce à des moyens techniques et pédagogiques adaptés (notamment avec un parc industriel grandeur nature) ;
- la formation managériale, de la base à la pointe de la structure pyramidale.

L'ensemble étant enrichi d'un enseignement multilingue pertinent.

### Au service de ses sociétés

Conçue à l'origine « par les entreprises » et « pour les entreprises », le Groupe AFOREST se veut l'instrument idéal et essentiel à l'innovation et au progrès de la formation professionnelle locale et régionale. C'est du reste dans cette optique de proximité que cette structure dynamique déploie plus des trois-quarts de ses activités au cœur même des entreprises sollicitant son concours, preuve d'une adaptabilité et d'une efficacité certaines.

AFOREST établit, en amont, un travail de diagnostic individuel précis des besoins des entreprises qu'elle vient assister dans leurs projets et accompagner de bout en bout (voire au-delà via un suivi a posteriori), avant de leur apporter, en aval, des solutions « customisées » à partir d'une approche globale de leurs impératifs.

### Un échange « gagnant-gagnant »...

Elaborer des outils appropriés aux caractéristiques des entreprises concernant les moyens de production, la gestion administrative et financière, le management, la technologie et la sécurité, sans oublier la polyvalence ainsi que le renouvellement des qualifications de leurs personnels, tel est le challenge (avec optimisation des résultats à la clé) que propose AFOREST, entre autres, par la spécialisation de son centre luxembourgeois dans le Conseil, l'Ingénierie et le Développement.

Grâce à son savoir-faire méthodique et pragmatique, dans un contexte international en perpétuelle mutation, AFOREST raisonne et évolue en adéquation avec des cultures d'entreprises nombreuses et variées aussi bien en termes de matériels que de ressources humaines.

Avec un contingent de plus d'une centaine de collaborateurs permanents et d'une cinquantaine de véhicules, AFOREST n'offre pas moins de mille compétences dans une dizaine de centres de la Grande Région. Autant de forces en présence permettant à AFOREST la mise en œuvre de sa pédagogie proactive, garante d'un partenariat assurément positif et fructueux, et de réinventer le « Prêt-à-Former » sur mesure en aiguillant le monde de l'entreprise, du système éducatif à la formation continue, vers un avenir fiable et sécurisant.

**AFOREST LUX**

43-45, Zone d'activité Op Zaemer,  
L-4959 Bascharage

Tel.: +352 53 26 19  
aforest@pt.lu



## Compétitivité du Luxembourg

### Participation du Luxembourg à la réalisation des études internationales IMD et WEF portant sur la compétitivité

Dans le cadre des analyses structurelles annuelles sur la compétitivité internationale des pays et des classements en la matière, les entreprises luxembourgeoises seront invitées au cours des prochaines semaines à participer à deux enquêtes lancées à une échelle mondiale, en l'occurrence celle de l'institut **IMD (International Institute for Management Development, Lausanne)** et celle du **WEF (World Economic Forum, Forum Economique Mondial, Genève)**.

Par cette voie, les entreprises luxembourgeoises qui participent aux enquêtes précitées contribuent à ce que le Grand-Duché puisse figurer dans ces rapports qui ont une renommée internationale.

La première enquête qui sera envoyée aux entreprises concerne le rapport intitulé «**The World Competitiveness Yearbook 2013**» de l'IMD qui contiendra des statistiques internationales comparatives et des indicateurs de compétitivité des économies. Les indicateurs couverts par cette enquête concerneront la performance économique, l'efficacité de la gouvernance publique, celle de l'environnement des affaires et la qualité des infrastructures. Le questionnaire afférent sera adressé à un échantillon d'environ 450 entreprises installées au Luxembourg et représentatif de tous les secteurs d'activité et des différentes tailles des entreprises de l'ensemble du secteur privé, en vue de demander leur appréciation quant aux facteurs de compétitivité du Grand-Duché. Les questionnaires seront envoyés aux entreprises par la Chambre de Commerce et **le délai de réponse est fixé au 18 mars 2013**.

La seconde enquête concerne le «**Global Competitiveness Report 2013-2014**» du WEF, pour lequel il est demandé aux entreprises de donner leur appréciation quant à l'environnement socio-économique et aux facteurs influençant leur capacité d'entreprendre. L'objectif de l'enquête, auprès des chefs d'entreprise, est de rassembler des informations clés permettant d'évaluer les facteurs de compétitivité et de croissance de plus de 140 pays et d'établir des comparaisons à une échelle internationale. Les questionnaires afférents sont envoyés aux entreprises par la Chambre de Commerce et **le délai de réponse est fixé au 17 avril 2013**.

Les rapports IMD et WEF sur la compétitivité sont considérés comme des instruments de référence et de *benchmarking* en matière de compétitivité à une échelle mondiale. En termes d'image de marque et de promotion, ainsi que pour illustrer la compétitivité du site luxembourgeois par rapport à d'autres sites concurrents, il est important pour le Grand-Duché de figurer dans ces deux rapports. De telles études internationales permettent notamment de promouvoir le Luxembourg en tant que site d'implantation, mais également de souligner les facteurs structurels qui doivent être améliorés pour renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Ainsi, il s'agit également d'outils devant éclairer et structurer le débat politique national relatif aux facteurs de compétitivité.

Toutes les réponses seront traitées de manière strictement confidentielle. La Chambre de Commerce présentera les principaux résultats de ces études internationales dans le cadre d'un communiqué de presse et d'une publication dans Merkur (rubrique «Economie»).

Le Département Economique de la Chambre de Commerce se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire: Tél.: (+352) 42 39 39-350 – E-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu). ■

## Avis aux ressortissants: votre participation compte!

**D**epuis janvier 2005, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et le Statec collaborent à la réalisation d'enquêtes de conjoncture.

L'enquête de conjoncture dans le commerce et les services a consisté, pour les deux organismes, à lancer des enquêtes d'opinion communes auprès des entreprises luxembourgeoises, avec pour souci permanent de réaliser des synergies et de limiter la charge administrative de ces entreprises. Depuis lors, le dispositif mis en place a fait l'objet d'améliorations et de simplifications, au point qu'en 2008, un questionnaire électronique a remplacé les anciens questionnaires en format papier.

Pour améliorer davantage la qualité des données statistiques et conjoncturelles et la pertinence des prévisions économiques et afin de leur conférer un statut de sta-

tistique officielle, les deux organismes ont décidé d'approfondir leur collaboration.

**Ainsi, depuis février 2012, une enquête de conjoncture mensuelle remplace l'enquête trimestrielle. Parallèlement, le nombre de questions est passé de dix-huit à six pour le volet «services» (plus une question supplémentaire posée trimestriellement) et de dix-neuf à six dans le volet «commerce». Le temps nécessaire pour répondre à un questionnaire est estimé à moins de cinq minutes par mois. Cette simplification administrative est d'autant plus importante que ces enquêtes ont désormais un caractère obligatoire découlant de l'article 13 de la loi du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC).**

Grâce à la précieuse collaboration des entreprises, des analyses plus fines peuvent

à présent être effectuées, analyses que la Chambre de Commerce vous présente pour la première fois dans sa rubrique **Photo Mensuelle**. Ces nouvelles données, harmonisées au niveau européen, sont à présent transmises à la Commission européenne. Elles devraient particulièrement intéresser non seulement les chefs d'entreprise, les conjoncturistes, mais également les décideurs économiques et politiques.

**La Chambre de Commerce remercie ses ressortissants pour leur participation à l'enquête de conjoncture mensuelle et appelle ceux qui n'y ont pas encore participé à le faire.** Afin de garantir des résultats fiables, la Chambre de Commerce rappelle qu'il est important que le remplissage du questionnaire soit réalisé par le chef d'entreprise ou son plus proche collaborateur décisionnaire. ■

## Visas et immigration

### Cellule de Régularisation des travailleurs ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier

**L**a Chambre de Commerce rappelle qu'une cellule «régularisation» est mise en place par le service «travailleurs salariés» de la Direction de l'Immigration du ministère des Affaires étrangères. La cellule est en charge de la gestion des demandes des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier depuis

au moins 9 mois, ayant travaillé pendant 9 mois au moins pour un employeur et qui, grâce à une mesure unique ne conduisant à aucune poursuite, peuvent demander un titre de séjour en qualité de travailleur salarié, sous certaines conditions. Davantage de détails sont disponibles sur le site du ministère des Affaires étrangères:

[www.mae.lu/Site-MAE/VISAS-Immigration/Titre-de-sejour-pour-ressortissants-de-pays-tiers-en-sejour-irregulier](http://www.mae.lu/Site-MAE/VISAS-Immigration/Titre-de-sejour-pour-ressortissants-de-pays-tiers-en-sejour-irregulier); ainsi que sur le site de l'ASTI Luxembourg, l'Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés: [www.asti.lu/2013/01/17/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-la-regularisation/](http://www.asti.lu/2013/01/17/tout-ce-qui-faut-savoir-sur-la-regularisation/). ■

## Global Financial Centres Index

### You've got a vote ... use it!

**T**he Global Financial Centres Index (GFCI) is a barometer that has been tracking the relative competitiveness of financial centres since 2007. Published twice a year by the Z/Yen Group and Long Finance, the GFCI follows 77 financial centres, of which around a third are located in emerging economies.

Those familiar with the report know that Luxembourg is currently ranked 24<sup>th</sup> globally and fifth in Europe, behind

London, Zurich, Geneva and Frankfurt. Readers can consult the report online at: [http://www.longfinance.net/Publications/GFCI %2012.pdf](http://www.longfinance.net/Publications/GFCI%2012.pdf).

The ranking is based on two sets of data: a quantitative assessment of 86 factors drawn from external sources (such as the cost of office space) and the responses to an online survey. The quantitative factors are grouped under five themes: people, business, environment, infrastructure,

market access and general competitiveness, drawing on a range of external sources.

In the online section, financial services professionals are asked to rate centres with which they are familiar and to answer a number of questions. For the most recent edition, over 26,000 assessments were entered by 1,890 individuals. Actors in the Luxembourg financial sector can join them by following this link: [www.zyen.info/gfci/](http://www.zyen.info/gfci/). ■

## Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

**P**ar le biais de cette rubrique «Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise», la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

### ■ 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	2010	2011	2012 (p)	2013 (p)
<b>Croissance du PIB à prix constants</b> (% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) <sup>(1)</sup>	2,9 %	1,7 %	0,5 %	1,0 %
	33,2	33,7	33,9	34,2
<b>Taux de chômage</b>	5,8 %	5,6 %	6,1 %	6,5 %
<b>Emploi total intérieur</b> (variation annuelle en %)	1,9 %	2,9 %	2,2 %	1,3 %
<b>IPCEN</b> (variation annuelle en %)	2,3 %	3,4 %	2,7 %	1,9 %
<b>Capacité/besoin de financement</b> (administration publique, % du PIB)	-0,8 %	-0,3 %	-2,0 %	-1,4 %

Sources: STATEC, Comptes nationaux/STATEC, Note de conjoncture 3/2012/Calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume, (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

## Travailler avec un bon partenaire informatique, ça relaxe.



- Vente, installation et réparation des ordinateurs FUJITSU, nous proposons une vaste gamme de produits professionnels.
- Services et maintenance à prix fixes, hotline et téléassistance
- Conseils et assistance pour votre infrastructure informatique toutes marques
- Câblage informatique, matériel réseau et de communication
- Sécurité de votre infrastructure informatique, l'Internet dans votre entreprise, contrôle et filtrage sur les accès
- Travaillez en tout confort, optimisez votre flexibilité, utilisez à distance votre logiciel métier ou vos logiciels de gestion, hébergez votre serveur dédié ou virtuel



Intelligent scanning  
for smart business

scan to mobile  
scan to file

venez tester les nouveaux scanner FUJITSU

Nous proposons toute la gamme de scanner et les logiciels d'archivage de documents

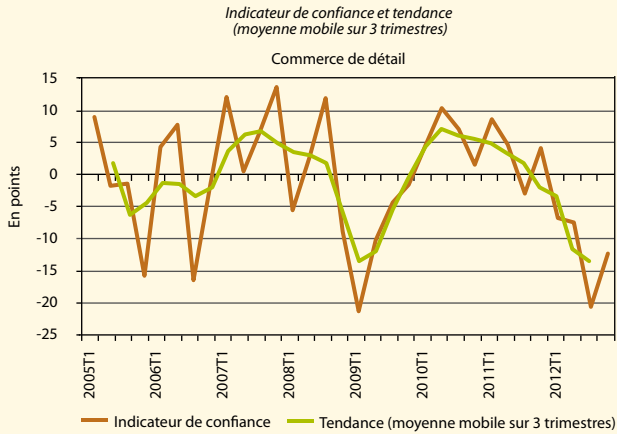
Rack2-Filer  
Smart

RetSoft

contactez-nous pour un rendez-vous

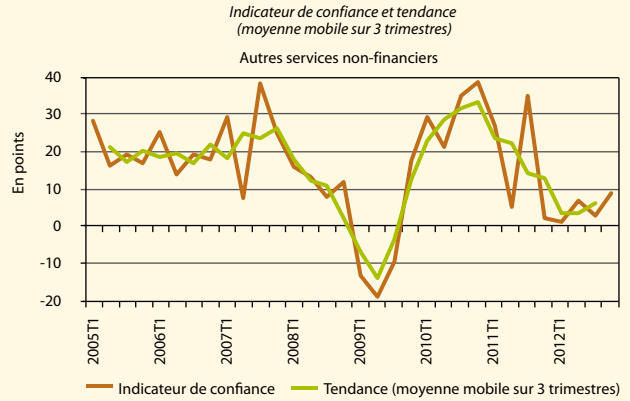
## 2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

**Graphique 1 – Enquête de conjoncture dans le secteur du commerce de détail**



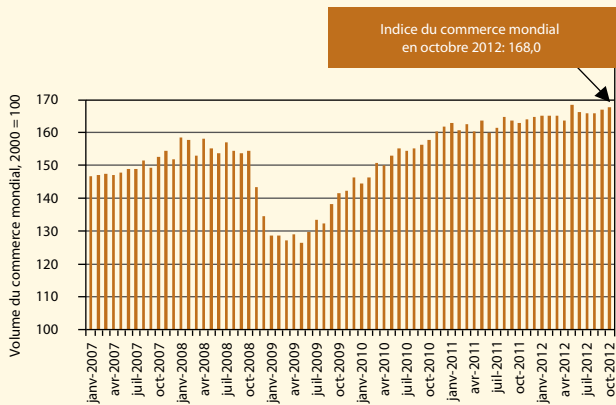
Source: Enquête de conjoncture menée par le STATEC et la Chambre de Commerce  
Remarque: L'indicateur de confiance du commerce correspond à la moyenne mobile de la moyenne arithmétique des ventes du trimestre passé, de celles du trimestre en cours, diminuées de l'état du stock actuel des entreprises sondées

**Graphique 2 – Enquête de conjoncture dans le secteur des services**



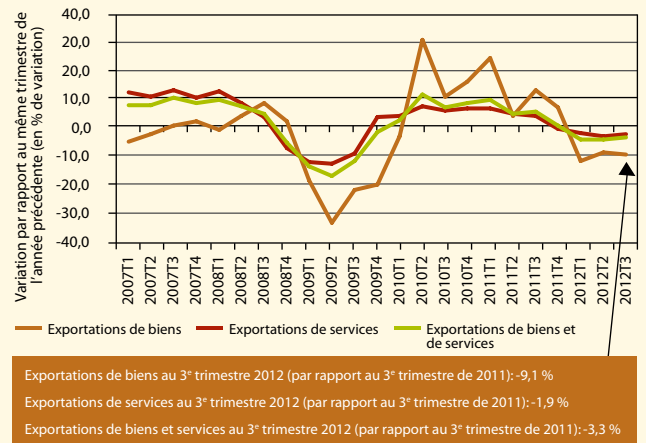
Source: Enquête de conjoncture menée par le STATEC et la Chambre de Commerce  
Remarque: L'indicateur de confiance des services non financiers correspond à la moyenne mobile de la moyenne arithmétique du chiffre d'affaire passé, de celui du trimestre en cours et de l'évaluation de la situation économique globale des entreprises sondées

**Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial**



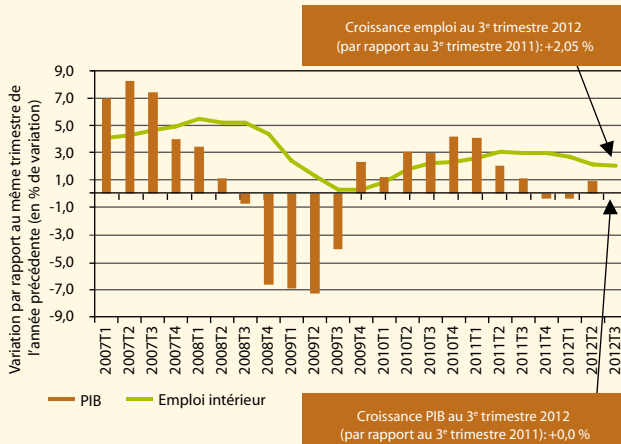
Source: Centraal Planbureau (Pays-Bas)

**Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services**



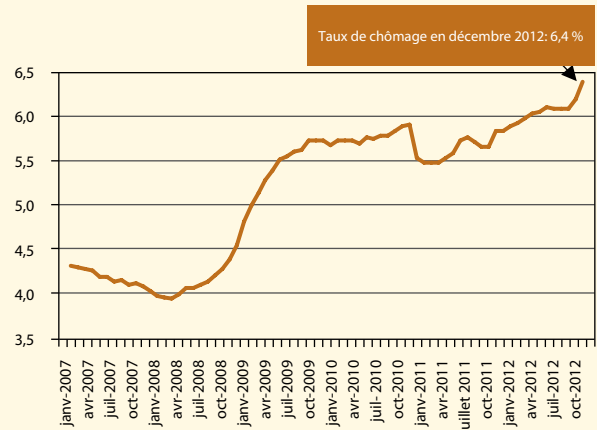
Source: STATEC

**Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur**



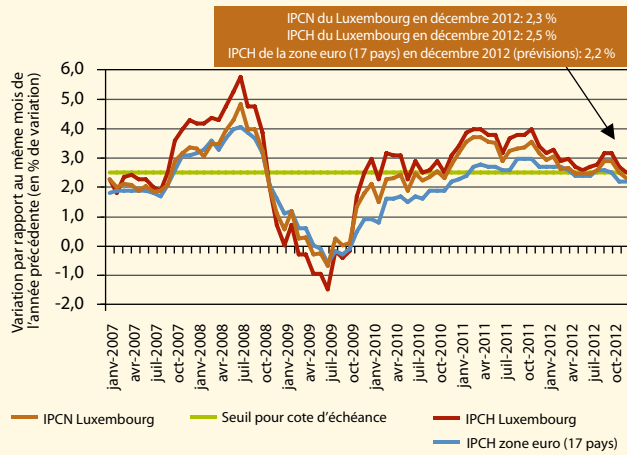
Source: STATEC

**Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage (au sens strict)**



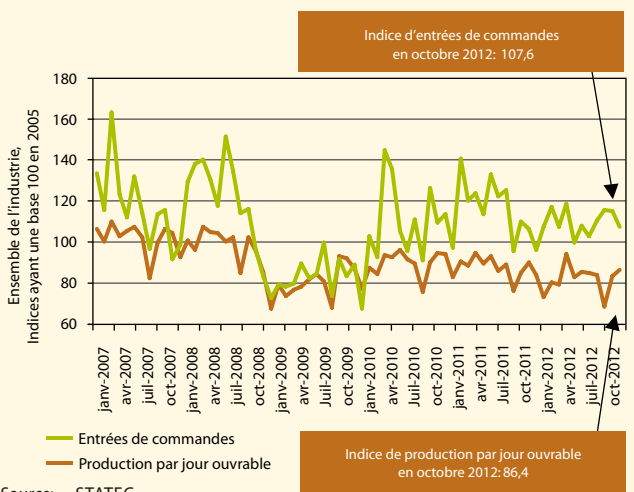
Source: STATEC

**Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**



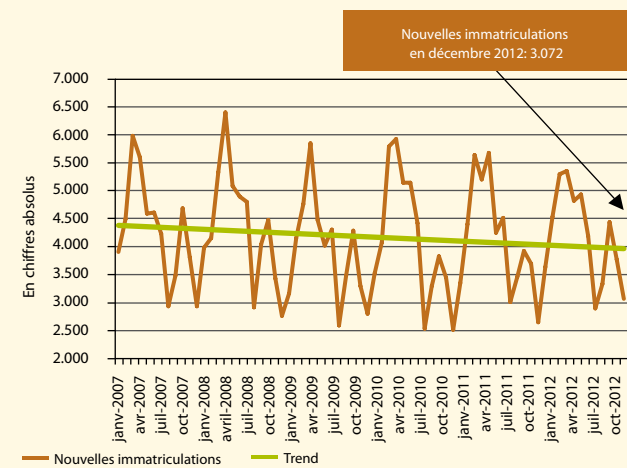
Sources: STATEC, Eurostat

**Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes**



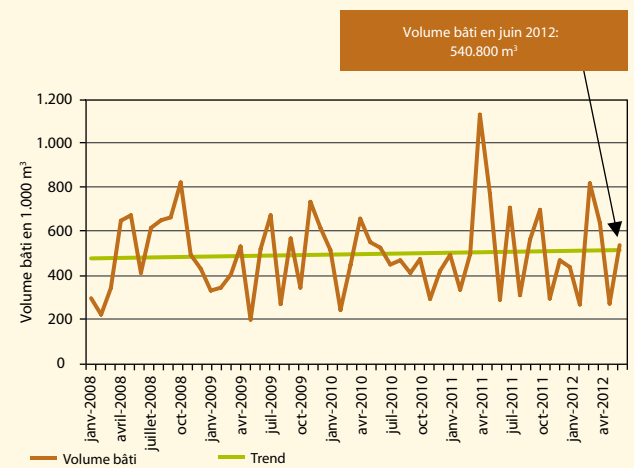
Source: STATEC

**Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves**



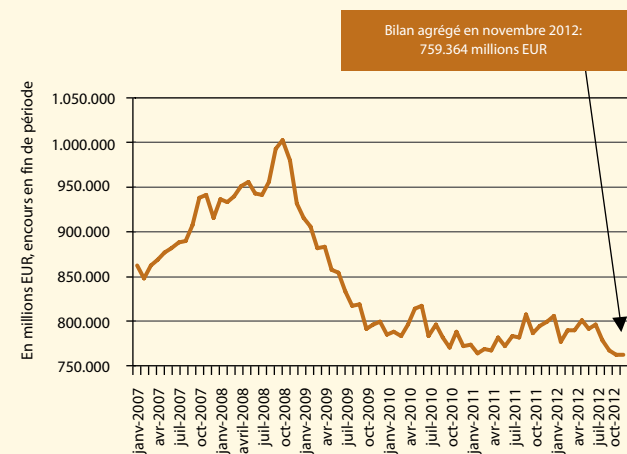
Source: STATEC

**Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir**



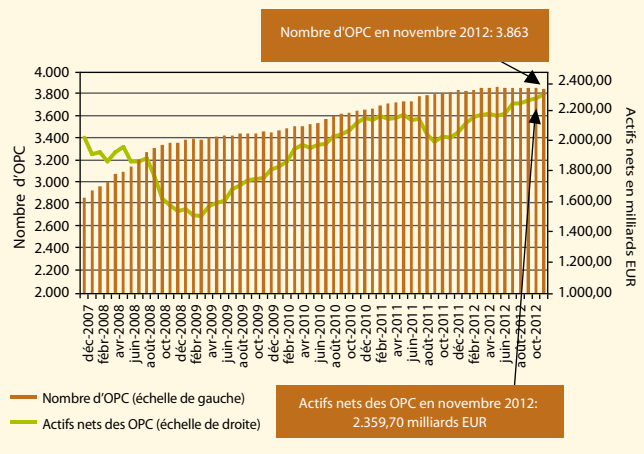
Source: STATEC

**Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit**



Source: BCL

**Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets**



Source: CSSF



# Parole à un chef d'entreprise: Nicolas Buck

## ■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Nicolas Buck a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

## ■ Focus sur le secteur financier

L'industrie des fonds d'investissements a connu une croissance importante des actifs sous gestion en 2012. Ceci est dû aux bonnes performances boursières et également à des souscriptions nettes dans les OPC luxembourgeois. La pression réglementaire qui se traduit par une quinzaine de directives européennes en discussion obligera les gestionnaires d'actifs et les banques dépositaires à optimiser de façon très sensible leurs chaînes de valeurs. Les acteurs basés à Luxembourg devront recruter des profils très pointus en nombre limité, mais continueront à déplacer les processus de production et de contrôle vers des centres de traitement plus compétitifs (Europe centrale, Inde, mais aussi Europe de l'Ouest, comme le Royaume-Uni ou l'Irlande). Le mot d'ordre pour 2013 sera l'excellence opérationnelle et la mise en conformité des processus avec la réglementation.

L'industrie financière hors fonds d'investissements continuera à baisser ses engagements (Processus de «*deleveraging*») et le défi du financement de l'économie réelle reste entier à Luxembourg, comme ailleurs en Europe. Un *haircut* sur les dettes de l'Espagne et même l'Italie reste à mon sens possible, bien que peu probable.

L'emploi dans le secteur financier direct continuera à baisser en 2013. Le secteur dit de support (Audit, Tax, Domiciliation, Avocats et Informatique) continuera à créer des emplois.



Nicolas Buck, CEO Seqvoia

Indicateurs	Situation actuelle	Prévisions
Croissance du PIB	1	1
Taux de chômage	2	1
Emploi total intérieur	5	3
Inflation	4	4

## ■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce



En ce début d'année 2013, certains signes encourageants laissent espérer des jours meilleurs que ceux connus en 2012. Le FMI estime que les décisions prises au sein de la zone euro au plus profond de la crise ont permis d'éviter le pire et que la zone euro est dorénavant outillée pour faire face aux difficultés. Quelques indicateurs précurseurs et enquêtes conjoncturelles en Allemagne affichent désormais plus d'optimisme qu'à la fin de 2012.

L'année 2013 a également démarré avec une nouvelle positive pour le Luxembourg, puisque mi-janvier, l'agence de notation américaine Standard and Poor's a remonté la note du pays en termes de prévisions de «négative» à «stable» et a donc confirmé la note de triple A.

Certains autres éléments positifs se dégagent. L'enquête d'opinions auprès des ménages menée par la Banque centrale du Luxembourg fait ressortir un indicateur de confiance des consommateurs légèrement en hausse en décembre, tout en demeurant nettement en deçà de sa moyenne historique. Quant aux prix des produits pétroliers, ils diminuent pour le troisième mois consécutif, et baissent de 1,4 %. Après plusieurs mois de baisses consécutives appréhendées via les enquêtes d'opinions menées auprès des entreprises, les indicateurs de confiance des professionnels de la construction (au cours du mois de novembre), dans le commerce de détail et dans les services non-financiers (en décembre), montrent une orientation plus favorable. Reste à espérer que ces signes avant-coureurs d'une évolution conjoncturelle plus favorable se confirmeront.

En attendant, la situation reste difficile. La balance courante des trois premiers trimestres de 2012 dégage un excédent de 1,9 milliard EUR, en baisse de plus d'un demi-milliard par rapport à la même période de l'année précédente.

Le contexte sur le marché de l'emploi ne s'améliore pas, au contraire. Entre le 31 décembre 2011 et le 30 novembre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi résidents est en hausse de 13 % sur un an seulement. Le taux de chômage poursuit sa progression pour s'établir à 6,4 % en décembre 2012. Le chômage des jeunes affiche plus du double du taux précité. Cette tendance ne peut pas nous laisser indifférents et appelle à un train de mesures à la hauteur des enjeux.

La somme des bilans provisoires des banques s'élève à 759.364 millions EUR au 30 novembre 2012, soit à nouveau en baisse de 0,1 % par rapport au mois d'octobre 2012. Entre les mois de novembre 2011 et de novembre 2012, la somme des bilans a chuté de 4,3 %.

L'enquête mensuelle du STATEC relative à l'activité industrielle au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2012 indique une stagnation (-0,3 %) de la production industrielle par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre. Le secteur industriel luxembourgeois semble faire face à davantage de difficultés que les branches industrielles des autres pays de l'UE, qui ont accru leur production en moyenne de 0,3 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2012.

Il reste probable que l'année 2012 se voit soldée par une croissance négative. Selon les premières estimations d'évolution du PIB en volume au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2012, ce dernier a baissé de -0,1 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre de l'année 2011 et de -0,3 % par rapport au trimestre précédent. Les évolutions pour les deux autres trimestres de 2012 ont également été révisées, passant de +0,1 % à -0,3 % pour le 1<sup>er</sup> trimestre et de +0,9 % au lieu de +0,8 % pour le 2<sup>e</sup> trimestre.

La rupture avec les habitudes de croissance passées est appelée à se poursuivre, voire à se pérenniser et le rattrapage économique, suite à la crise ayant démarré début 2008, n'est pas prêt d'être atteint.

Blog de Carlo Thelen: [www.carlothelenblog.lu](http://www.carlothelenblog.lu)



UNITÉ MOBILE DE FORMATION



# LA FORMATION AU PIED DE VOTRE ENTREPRISE

## ESPACE THÉORIQUE



SALLE THÉORIQUE : 12 PLACES / THEORETICAL ROOM : 12 SEATS / SCHULUNGSRAUM : 12 SITZE

## MOYENS D'INTERVENTION



Téléphone et coupure d'urgence  
Phone and emergency stopping devices  
Telefon und Notschalter



Extincteur CO<sup>2</sup>  
CO<sup>2</sup> Extinguisher  
CO<sup>2</sup> Feuerlöscher



Extincteur à mousse  
Foam Extinguisher  
Schaum Feuerlöscher



R.I.A. / Hose reel / Wandhydrant

DURÉE DE CHAQUE SESSION	SELON MODULE
NOMBRE DE STAGIAIRES	MAXIMUM 12 PAR SESSION
LANGUES	FRANÇAIS/ALLEMAND LUXEMBOURGEOIS/ANGLAIS
RÉSERVATION MINIMUM UNITÉ MOBILE	1 JOURNÉE



**Stoll Safety S.à r.l.**  
Z.a.r.e llot Ouest  
L-4384 Ehlerange

[www.safety.lu](http://www.safety.lu)  
[safety@stoll.lu](mailto:safety@stoll.lu)

Tél.: (352) 37 84 89  
Fax: (352) 37 84 89 99

## Du nouveau à l'Est



**La Chronique d'Alain Krecké, Senior Cluster Manager du Cluster for Logistics**

Le focus des transporteurs et logisticiens européens se porte de plus en plus vers l'Asie centrale (Kazakhstan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan, Kirghizstan, Azerbaïdjan) où de nouveaux marchés intérieurs se créent et où s'affirme la volonté de voir ces produits s'exporter vers les marchés internationaux. Cette région se développe en tant que plaque tournante pour les flux entre l'Europe et la Chine et leur localisation sur les axes de transit comme la route transsibérienne ou la route de la soie leur donnera à terme, un rôle important à jouer en tant que centre de transit des marchandises.

### ■ La route transsibérienne

La Russie est le pays le plus vaste de la planète et ses conditions climatiques extrêmes, ainsi que sa position géographique entre l'Europe et l'Asie octroient au train un avantage concurrentiel certain par rapport aux autres moyens de transport. Les chemins de fer russes opèrent aujourd'hui le troisième réseau à l'échelle mondiale après les Etats-Unis et la Chine, avec 85.200 km de voies utilisées et la Russie développe fortement le transport de fret pour exporter les richesses du pays: pétrole, métaux et charbon.

La Russie souhaite élargir sa fonction à celle de corridor entre l'Europe et l'Asie (axe transsibérien), mais aussi vers le sud (axe transcaspéen jusqu'au golfe Persique). L'axe transsibérien prend son départ à Duisburg pour traverser l'Allemagne via Berlin, puis Varsovie et Moscou avant de pénétrer dans les étendues russes et sibériennes. A Novosibirsk, le tracé se scinde en deux, une variante Sud via le Kazakhstan et une variante Nord via la Mongolie intérieure ou la Mandchourie. La variante Nord est longue de 13.000 km, soit 4.000 km de plus que la variante Sud et l'acheminement des marchandises dure en moyenne 18 jours, soit moins de la moitié de la durée de transport par voie maritime.

La ligne principale de la Transsibérienne est une ligne à double rail entièrement électrifiée sur 10.000 km. Elle a une capacité de transport annuelle de 100 millions de tonnes et de 140.000 conteneurs en transit des pays asia-



tiques vers l'Europe et l'Asie centrale. Les gares ferroviaires aux frontières de la Mongolie et de la Chine ont été modernisées et les connexions aux ports maritimes, étendues. Tout au long de la ligne, 36 terminaux multimodaux peuvent manutentionner des conteneurs, afin de les distribuer régionalement ou les transborder vers d'autres embranchements secondaires de la Transsibérienne.

Les logisticiens allemands se sont déjà engagés dans ce projet. En effet, la filiale transport et logistique de la Deutsche Bahn (DB Schenker) approvisionne depuis l'Allemagne une usine BMW en Chine. Le convoi effectue le trajet en 23 jours maximum, soit moins de la moitié du temps nécessaire par bateau. DB Schenker a comme objectif de diviser cette durée par deux. Un potentiel réel existe aujourd'hui, avec 95 % des marchandises transportées par voie maritime d'Asie vers l'Europe. Dans le sens inverse, la Deutsche Bahn et la SNCF travaillent déjà sur un projet de livraison de vêtements fabriqués en Chine destinés au marché européen.

#### ■ La route de la soie

Le Kazakhstan est le deuxième pays le plus important de la CEI. Ses frontières communes à la Chine, la Russie, le Turkménistan, l'Ouzbékistan et le Kirghizstan le positionnent comme plateforme centrale sur la nouvelle route de la soie. Le Kazakhstan développe actuellement ses investissements en infrastructure notamment par la modernisation du point de passage vers la Chine, afin d'augmenter les capacités de transit des trains vers la Russie et vers l'Europe. Plusieurs centres logistiques sur les corridors de transit sont en construction.

Grâce à ces investissements, le Kazakhstan souhaite capter plus de marchandises sur cette nouvelle route de la soie au détriment des lignes maritimes entre la Chine et l'Europe. Par ailleurs, l'Iran a annoncé que le couloir de transport qui relie l'Asie Centrale au Golfe persique est terminé et ouvert au transport. Celui-ci permettra de développer de nouvelles routes logistiques.

#### ■ Logistics-Hot-Spot Turquie

Dans cette construction de nouvelles voies logistiques multimodales, que ce soit par mer/rail/route ou mer/route, la Turquie, et Istanbul en particulier, devient un hub privilégié pour l'Asie centrale et éventuellement pour la Chine dans un second temps. Souvent les marchandises européennes sont consolidées à Istanbul et réexpédiées ensuite vers le Turkménistan, l'Ouzbékistan et l'Azerbaïdjan, tandis que les marchandises vers le Kazakhstan transitent plutôt par la liaison transsibérienne au Nord.

Bien que l'économie turque ait également souffert des effets de la crise financière, elle reste très optimiste pour l'avenir. Avec un taux de croissance de 8 % en 2010 et 9 % en sortie de crise en 2011, la Turquie prévoit un taux de croissance de 3,2 % pour 2012. Selon les prévisions de l'OCDE, la Turquie devrait connaître la plus forte croissance des pays membres de l'OCDE entre 2011 et 2017, avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 6,7 %. Pour le centenaire de la République de Turquie en 2023, l'objectif du gouvernement est d'atteindre les 500 milliards de dollars d'exportation en partant d'un niveau d'exportation de 150 milliards de dollars en 2012.



L'enjeu logistique est donc clairement déterminé, car toutes ces exportations demanderont des solutions logistiques diverses pour atteindre au plus vite leurs marchés de destination. La Turquie investit massivement dans les infrastructures portuaires, les terminaux intermodaux et les centres logistiques. Ainsi, 16 terminaux sont prévus au niveau national pour le transbordement ferroviaire des marchandises. Toutefois, la majeure partie des transports, notamment vers l'Europe, se font par la route. A l'heure actuelle, seuls trois itinéraires sont possibles:

- le 100 % route via la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, l'Autriche vers les marchés de l'Europe de l'Ouest sur plus de 2.000 km,
- le transport combiné rail-route par le même itinéraire, mais avec des contraintes ferroviaires considérables en Bulgarie et en Roumanie, néanmoins en voie d'amélioration,
- le transport Ro-Ro vers Trieste ou Toulon. Ensuite, les livraisons terminales sont acheminées soit par la route, soit par rail-route vers des terminaux multimodaux à l'intérieur de l'Europe, en fonction des régions de destination.

Dans le concept de la troisième solution, le Luxembourg a su se positionner avec une nouvelle navette de train combiné reliant Trieste (Italie) à Bettembourg (Luxembourg) trois fois par semaine et des perspectives

intéressantes de développement. En effet, la distance parcourue par le train sur plus de 1.000 km permet se servir idéalement les marchés du Benelux, du Nord de la France, de l'Ouest de l'Allemagne et ceux de l'Angleterre. Avec une capacité actuelle de plus de 10.000 remorques par an, import/export confondus, cette ligne peut encore être développée à la demande des opérateurs turcs. Grâce à l'Eurohub Sud, des activités logistiques complémentaires pourront être offertes afin d'augmenter l'attrait du Luxembourg comme *gateway* européen pour les exportateurs et importateurs actifs sur le marché turc.

Toutefois, le marché est hautement concurrentiel et nos voisins allemands se positionnent déjà sur ce marché en pleine expansion avec des avantages géographiques qui jouent en leur faveur (corridor Nord/Sud au départ de Trieste) et des terminaux multimodaux multiples. Le Luxembourg se doit d'améliorer rapidement sa compétitivité et sa productivité pour devenir un acteur de premier rang sur ce marché d'avenir.

Dans un contexte général de stagnation économique, il reste à espérer que les travaux d'infrastructure du nouveau terminal multimodal à Bettembourg ne connaîtront pas les mêmes déboires administratifs que la zone logistique de la WSA. Dans un marché hautement concurrentiel, les opportunités de développement de nouvelles solutions logistiques innovantes sont rares et doivent être saisies quand elle se présentent. ■

#### GLOSSAIRE:

- (1) **Transbordement** (ou Cross docking): Action de faire passer des marchandises des quais d'arrivée aux quais de départs, sans passage par le stock.
- (2) **CEI** (communauté des Etats Indépendants): Union entre la Russie et la plupart des anciennes Républiques-satellites qui a vu le jour après le démantèlement de l'URSS en 1991.
- (3) **Consolidation** (ou groupage): Action consistant à réunir les envois de marchandises en provenance de plusieurs expéditeurs ou à l'adresse de plusieurs destinataires, et à organiser et faire exécuter l'acheminement du lot ainsi constitué par un transporteur.
- (4) **Transport Ro-Ro** (de l'anglais Roll-On, Roll-Off signifiant littéralement «Roule dedans, roule dehors»): L'appellation Ro-Ro fait référence à une technique de manutention: on charge et décharge les colis en les faisant rouler depuis la rampe Ro-Ro portuaire (quand elle existe) vers la rampe mobile du navire, ce qui permet ainsi de conduire tout ce qui est roulant dans le garage du navire ou de l'en évacuer dans l'autre sens. Le Ro-Ro est particulièrement adapté au transport de camions, de semi-remorques, de tracteurs, pelleteuses, etc. Le transport Ro-Ro se distingue des navires cargo habituels où les produits sont chargés à la verticale par des grues.
- (5) **Multimodalité**: Le transport multimodal est la combinaison de plusieurs modes de transport de marchandises avec un même contenant, qui peut être par exemple un container, une caisse mobile, ou une semi-remorque. Les combinaisons possibles sont nombreuses: rail et route, fleuve et route, mer et route, etc. L'objectif est de réduire la part de la route, en la limitant dans la mesure du possible au début et à la fin de la chaîne d'approvisionnement, au profit de modes de transports moins polluants comme le rail, le bateau sur mer ou sur fleuve.
- (6) **Gateway**: Porte d'entrée.
- (7) **WSA** (Warehouse Service Agency): Centre logistique de Bettembourg-Dudelange sur le site de l'ancien camp militaire WSA. ■



**ENTREPRISE  
SOCIALEMENT  
RESPONSABLE**



# LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES S'ENGAGENT. ET VOUS ?

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises, à travers son institut INDR, se propose d'accompagner les entreprises dans leur développement de Responsabilité Sociale des Entreprises dans les 3 domaines d'intervention qui sont le social, l'environnement et la gouvernance.

Pour ce faire, l'INDR a créé le label ESR – Entreprise Socialement Responsable - qui permet aux entreprises de formaliser leurs efforts en la matière et de communiquer leurs réussites vis-à-vis de leurs salariés et du monde extérieur.

**Suivez le mouvement de la responsabilité sociale des entreprises ! Pour plus d'informations : [www.indr.lu](http://www.indr.lu)**

# INDR

INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



Le présent label est soutenu par le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013), le Ministère de la Famille et de l'Intégration et a été réalisé en collaboration avec Deloitte.



# Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

## ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département de l'Environnement

Projet de règlement grand-ducal instituant un régime d'aides en faveur des propriétaires de bâtiments d'habitation construits avant le 31 août 1986 en vue de l'amélioration de l'isolation acoustique contre le bruit aérien en provenance de l'aéroport de Luxembourg. Amendements gouvernementaux. (3914bisCCH)

Projet de règlement grand-ducal relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation de l'emploi de certains de leurs composants dangereux. (4067MST)

Projet de règlement grand-ducal

- portant introduction d'une aide financière aux personnes physiques et aux personnes morales de droit privé pour la promotion des véhicules électriques purs et des véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur à faibles émissions de CO<sub>2</sub>;
- modifiant le règlement grand-ducal modifié du 5 décembre 2007 concernant l'octroi d'une aide financière et d'une prime à la casse aux personnes physiques et aux personnes morales de droit privé pour la promotion des voitures à personnes à faibles émissions de CO<sub>2</sub>. (4081MST)

## ■ Ministère des Finances

Projet de loi portant approbation de conventions fiscales et prévoyant la procédure y applicable en matière d'échange de renseignements sur demande. (4061TAN)

Projet de loi relative à la vente à découvert d'instruments financiers, mettant en œuvre le règlement (UE) n° 236/2012 du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2012 sur la vente à découvert et certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit. (4068AAN)

## ■ Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration

Projet de loi portant approbation de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, faite à Paris, le 13 janvier 1993. (4064AAN)

Projet de règlement grand-ducal modifiant:

- le règlement grand-ducal modifié du 5 septembre 2008 portant exécution de certaines dispositions relatives aux formalités administratives prévues par la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration;
- le règlement grand-ducal modifié du 5 septembre 2008 fixant les conditions et modalités relatives à la délivrance d'une autorisation de séjour en tant que travailleur salarié. (4071SBE)

## ■ Ministère du Logement

Projet de loi portant

- autorisation de constitution de la Société Nationale de Développement Urbain S.A. et de la société anonyme Fonds du Logement S.A. Nationale,
- modification de certaines dispositions de la loi modifiée du 25 février 1979 et

- modification de la loi du 22 octobre 2008 portant promotion de l'habitat et création d'un pacte logement avec les communes. (4066CCH)

## ■ Ministère de la Justice

Projet de loi portant:

- approbation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité ouverte à la signature à Budapest le 23 novembre 2001.
- approbation du Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques, fait à Strasbourg le 28 janvier 2003,
- modification du Code pénal,
- modification du Code d'instruction criminelle,
- modification de la loi modifiée du 30 mai 2005 concernant la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques. (4069ZCH/SBE)

## ■ Ministère du Travail et de l'Emploi

Projet de loi portant modification du Chapitre III du Titre IV du Livre V du Code du travail. (4070SBE)

## ■ Ministère de la Famille et de l'Intégration

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 2 septembre 2011

- fixant les conditions d'application et modalités d'exécution relatives au contrat d'accueil et d'intégration
- modifiant le règlement grand-ducal du 15 mai 2001 fixant le montant du droit d'inscription à payer lors de l'admission à un cours d'éducation des adultes organisé par le Service de la Formation des Adultes
- modifiant le règlement grand-ducal du 31 mars 2000 ayant pour objet 1) de fixer les modalités des contrats conventionnant des cours pour adultes et les conditions d'obtention d'un label de qualité et d'une subvention 2) de créer une Commission Consultative à l'Education des Adultes
- modifiant le règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les montants des droits d'inscription à payer lors de l'admission à un cours organisé par l'Institut national des langues. (4072JJE)

## ■ Ministère de la Sécurité sociale

Projet de règlement grand-ducal fixant les facteurs de revalorisation prévus à l'article 220 du Code de la sécurité sociale. (4075WMMR)

## ■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de loi relatif aux produits phytopharmaceutiques. (4076AAN)

Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités d'application du règlement (CE) no 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort. (4080AAN)

## ■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal portant modification de l'annexe I de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux



produits biocides. (Directives 2012/38/UE, 2012/40/UE, 2012/41/UE, 2012/42/UE et 2012/43/UE). (4078AAN)

Projet de règlement ministériel portant modification des annexes II et III du règlement grand-ducal du 30 août 2007 déterminant certaines exigences techniques relatives au don, à l'obtention et au contrôle de tissus et de cellules d'origine humaine. (Directive 2012/39/UE) (4079AAN)

#### ■ **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Projet de loi

1. ayant pour objet l'organisation des centres de recherche publics;

2. portant création des centres de recherche publics LIST, Santé et CEPS;

3. modifiant la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;

4. abrogeant la loi du 9 mars 1987 ayant pour objet l'organisation de la recherche et du développement technologique dans le secteur public et le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique entre les entreprises et le secteur public;

5. abrogeant la loi du 10 novembre 1989 portant création d'un Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et des Politiques Socio-Economiques auprès du Ministère d'Etat. (4082CCH)

## Modification du Code de la consommation

# La Chambre de Commerce salue l'abandon de l'interdiction générale du colportage et le renforcement de la sécurité juridique en matière de commerce électronique

La Directive 2011/83/UE relative aux droits des consommateurs vise, tout en assurant la liberté du commerce, d'harmoniser dans l'Union européenne un certain nombre de règles protectrices des consommateurs. Dans son avis sur le projet de loi n°6478, la Chambre de Commerce salue l'excellent travail de transposition de la Directive et se félicite de l'abandon général de l'interdiction du colportage. Les commerçants pourront dorénavant pratiquer la vente de porte à porte en toute légalité. La législation luxembourgeoise se conforme ainsi aux prescriptions communautaires.

La Directive établit des règles standards communes à tous les types de contrats de consommation (hors services financiers), en matière d'obligation d'information à charge du professionnel et de droit de rétractation du consommateur. Elle encadre plus spécifiquement la protection du consommateur et l'obligation d'information du professionnel dans le cadre des ventes conclues à distance (par exemple, par un site Internet) et en-dehors de l'établissement commercial du professionnel (par exemple, dans le cadre d'un démarchage chez le consommateur ou d'une vente effectuée sur une foire). Le professionnel doit ainsi communiquer au consommateur, avant la conclusion de la transaction, toutes les informations

relatives aux caractéristiques essentielles du bien ou du service qu'il lui propose, toutes les informations le concernant (par exemple, son identité, le nom de sa société, l'adresse géographique de son établissement, son numéro de téléphone), le prix total du bien ou du service toutes taxes comprises, les modalités de paiement, de livraison et de résiliation, l'existence d'un service après-vente ou de garanties commerciales et légales de conformité, ainsi que, selon le contrat, un droit de rétractation.

#### ■ **Des précisions significatives en matière de délai de livraison, de délai de rétractation et de vente par Internet**

En raison des disparités existantes entre les législations des Etats membres, voire entre les différents contrats de

vente, les transactions transfrontalières ont connu un nombre croissant de litiges. Afin de remédier à cet obstacle et promouvoir la liberté de circulation des marchandises au sein du marché intérieur, la Directive fixe dorénavant le délai de livraison à trente jours et le délai de rétractation, c'est-à-dire la possibilité donnée au consommateur de revenir sur sa décision d'achat dans le cadre des ventes à distance et hors établissement, à quatorze jours. La Chambre de Commerce se félicite de ces précisions qui donneront davantage confiance aux consommateurs et favorise la sécurité juridique du commerce «*business-to-consumer*» tant national que transfrontalier.

En ce qui concerne la vente par Internet, la Directive entend donner plus de visibilité au consommateur par rapport aux modalités des achats qu'il



## EN BREF

**Parution****Le droit judiciaire privé au Grand-Duché de Luxembourg**

Nourri d'une longue pratique de fonctions judiciaires et de l'enseignement, l'ouvrage de Thierry Hoscheit, publié aux Editions Paul Bauler, et préfacé par François Biltgen, ministre de la Justice, adopte une approche structurée du contentieux judiciaire. Prenant appui sur une présentation de l'environnement judiciaire, l'auteur guide le praticien novice et confirmé, à travers les différentes étapes du procès en justice, depuis l'acte introductif d'instance jusqu'à l'exécution de la décision. Les développements intègrent les textes luxembourgeois, ainsi que les textes du droit de l'Union européenne, qui influent de plus en plus sur certains aspects du droit judiciaire privé national. Il laisse également une large place à la jurisprudence. Les références à d'autres publications complètent ces développements.

**Legimag****Nouveau numéro du magazine du droit à Luxembourg**

La parution de janvier - mars 2013 ouvre ses pages à Victor Gillen, nouveau président du Conseil d'Etat au travers d'une grande interview, mais en conservant son esprit ce numéro de Legimag propose également à ses lecteurs, des analyses critiques «le tout saupoudré parfois d'un peu de malice et d'humour», sur le mètre carré qui n'existe pas en droit luxembourgeois,

les fonctionnaires qui eux aussi peuvent être licenciés et les réseaux sociaux qui ne sont pas des «pièges à juristes». [www.legitech.lu](http://www.legitech.lu)

y effectue. Ainsi, le commerçant devra dorénavant veiller à fournir toutes les informations utiles au consommateur,

notamment en ce qui concerne d'éventuelles restrictions de livraison, et s'assurer que celui-ci comprend sans ambiguïté qu'il est en train d'acheter une marchandise ou un service et que sa commande entraîne une obligation de payer. Les sites Internet ne pourront plus recourir à la pratique des cases pré-cochées. Il appartiendra au consommateur de confirmer expressément s'il souhaite contracter des biens ou des services supplémentaires qui alourdiront le cas échéant le coût final de son achat principal. La Chambre de Commerce invite les commerçants à adapter le contenu de leurs sites de vente Internet et de leurs applications pour téléphones mobiles. Elle est persuadée qu'une meilleure information des consommateurs renforcera leur confiance et résultera par un accroissement de leurs achats online, ce qui pérenniserait le développement de ce secteur.

### ■ La vente de porte à porte autorisée mais strictement encadrée

La Chambre de Commerce est satisfaite de l'abrogation de l'interdiction générale du colportage, réclamée par la Commission européenne depuis plusieurs années. Le projet de loi encadre néanmoins strictement cette

activité en vue de protéger tant la tranquillité que la vie privée des consommateurs. Ainsi, tout particulier peut apposer son refus de se faire démarcher à domicile, à l'image du refus de voir des publicités déposées dans la boîte aux lettres, ou s'inscrire sur une liste de consommateurs. Le commerçant qui irait outre la volonté exprimée du particulier s'exposerait à une amende de 251 à 120.000 euros et la confiscation de ses biens professionnels.

La Chambre de Commerce estime que le régime de sanction est disproportionné par rapport à la gêne occasionnée à la vie privée d'un consommateur, celui-ci disposant par ailleurs de la possibilité de se rétracter, sinon de demander la nullité du contrat conclu à domicile. Le projet de loi reste également muet quant aux modalités de gestion, de diffusion et d'accessibilité des listes de consommateurs ne souhaitant pas être démarché par les professionnels. Ces incertitudes combinées à des amendes lourdes risquent d'entraver sévèrement la vente de porte à porte au Luxembourg et le potentiel de développement de cette activité par des commerçants et des entrepreneurs.

Le texte complet de l'avis de la Chambre de Commerce peut être consulté sur le site Internet [www.cc.lu](http://www.cc.lu)

## Jurisprudence du droit du travail

# Solde de congés 2012: Quand procéder au report? Dans quelles limites?

**A**u début de chaque année civile, il est fréquent que des salariés n'aient pas pris l'ensemble des congés payés auxquels ils avaient droit pour l'année écoulée. Il paraît donc utile de rappeler brièvement les règles fixées par le Code du travail tout en soulignant que leur application doit être nuancée à la lumière de la jurisprudence européenne de la Cour de Justice de l'Union européenne.

### ■ Les règles posées par le Code du travail

Le Code du travail prévoit que le congé annuel de récréation, dont la durée légale minimum est de 25 jours par an, doit être accordé et pris au cours de l'année de calendrier, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Cette règle connaît toutefois une exception. Si le salarié n'a pas été en mesure de prendre son congé en rai-

son des besoins du service et des désirs justifiés d'autres salariés de l'entreprise, l'article L. 233-10 du Code du travail prévoit que le congé non encore pris au 31 décembre peut être reporté jusqu'au **31 mars de l'année suivante**<sup>1</sup>.

Signalons que le projet de loi n° 6234 concernant le compte épargne-temps permettant l'épargne des congés non pris est en cours de révision auprès du ministère en rai-

<sup>1</sup> Suivant la jurisprudence, toute mention sur les fiches de salaire indiquant un report de congé postérieurement à cette date vaut renonciation de l'employeur à faire valoir la prescription extinctive de l'article L. 233-10 du Code du travail (C.S.J., 11 octobre 2007, n° 32144 du rôle).

son des oppositions formulées par les chambres professionnelles.

### ■ Les nuances apportées par la jurisprudence européenne

La Cour de Justice de l'Union européenne a reconnu deux hypothèses particulières pouvant légitimer un report du solde de congés qui n'aurait pas été pris au 31 décembre, au-delà de la limite légale du 31 mars de l'année suivante.

#### • En cas de congé annuel non pris pour cause de maladie du salarié

Depuis un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne du 20 janvier 2009<sup>2</sup>, si un salarié se trouve en arrêt de maladie au 31 décembre et jusqu'au 31 mars de l'année suivante et que, pour cette raison, il n'a pas été en mesure de prendre son congé ou solde de congé, l'employeur sera tenu de procéder au report au-delà du 31 mars.



#### • En cas de chevauchement du congé annuel avec un congé de maladie

Depuis un arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne du 10 septembre 2009<sup>3</sup>, si un salarié se trouve en congé de maladie durant une période de congé annuel fixé dans le calendrier des congés de l'entreprise, il peut bénéficier de ce congé à une autre période. La fixation de ce nouveau congé étant soumise aux mêmes règles et procédures que celles applicables aux congés «normaux», la Cour a précisé que si l'employeur s'op-

pose à la demande du salarié notamment pour des raisons liées aux besoins du service, alors il est obligé d'accorder ce congé, même au-delà du 31 mars.

Il est donc recommandé de vérifier pour chaque salarié si un report de congés payés est applicable en raison de sa situation personnelle.

*Clause de non-responsabilité: la présente chronique constitue un commentaire général et ne vise en aucune manière à fournir une description exhaustive de la législation et de la jurisprudence concernées.* ■

<sup>2</sup> Arrêt du 20 janvier 2009, affaires jointes C-350/06, Schultz-Hoff/Deutsche Rentenversicherung Bund, et C-520/06, Stringer e.a./Her Majesty's Revenue and Customs.

<sup>3</sup> Arrêt du 10 septembre 2009, affaire C-277/08, Francisco Vicente Pereda/Madrid Movilid.



## PARTAGER UNE VISION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT AVEC **MOBALPA** :

- ▶ Une offre de qualité au service de l'aménagement de l'habitat : cuisine, salle de bain et rangements
- ▶ Une marque de référence créée en 1949
- ▶ Un concept magasin fort et différenciant
- ▶ Un accompagnement des distributeurs vers leur réussite
- ▶ Un modèle de distribution protecteur, rentable et exigeant

## UNE MARQUE DU GROUPE **FOURNIER**

- ▶ Un groupe bénéficiant d'une solide expérience de 100 ans
- ▶ Une parfaite maîtrise des process de fabrication
- ▶ Une forte culture qualité approuvée par des labels reconnus (ISO 9001, 14001...)

# **MOBALPA**

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

## Campagne «Trajet, sécurisons-le!»

## L'Arrimage



L'UEL, en partenariat avec l'Association d'assurance accident et forte de la participation d'acteurs nationaux, a lancé une nouvelle version de l'action «TRAJET, sécurisons-le!» à l'occasion du 6<sup>e</sup> Forum de la sécurité et de la santé au travail qui s'est déroulé le 24 avril 2012 à Luxexpo. Le but de la campagne est de sensibiliser les entreprises et leurs salariés à l'adoption d'un comportement responsable et préventif en circulation routière.

La campagne offre 12 modules regroupant différents thèmes pouvant utilement être promus au sein des entreprises à raison d'un module par trimestre par exemple ou selon un rythme choisi par l'entreprise. Ces modules peuvent être téléchargés du site [www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu).

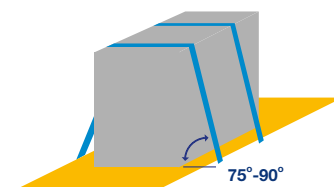
Le septième module «L'Arrimage» porte sur le transport de toute charge. Si une charge n'est pas bien fixée comme il se doit, elle représente un danger pour les autres usagers de la route.

Toute charge mal arrimée peut tomber du véhicule, entraîner des perturbations du trafic et blesser, voire tuer des tiers. La conduite d'un véhicule peut être affectée par la répartition et/ou la fixation de la charge sur ce dernier, ce qui comlique sa conduite.

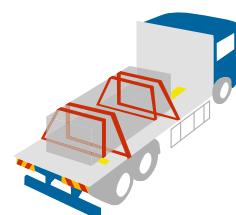
#### ■ Types d'arrimage

Un arrimage est un dispositif de retenue tels une sangle, une chaîne ou un câble d'acier qui enserre la charge proprement dite ou la maintient en contact avec la plateforme de chargement ou tout dispositif de blocage. Les

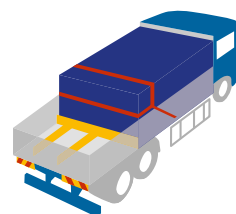
moyens d'arrimage doivent être positionnés de manière à être uniquement en contact avec la charge à fixer et/ou les points des fixations. Ils ne peuvent enserrer des objets flexibles, des portes latérales, etc.



- **L'arrimage couvrant** est une méthode d'arrimage par laquelle les moyens d'arrimage recouvrent le sommet des marchandises afin d'empêcher la partie de charge concernée de basculer ou de glisser.



- **L'arrimage en boucle** consiste à arrimer la charge en écharpe à un côté de la carrosserie du véhicule pour l'empêcher de se déplacer dans la direction opposée. Afin de fonctionner dans les deux sens, les arrimages en boucle doivent donc être disposés par paire, ce qui empêchera également la charge de se renverser.



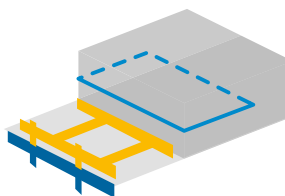
- **L'arrimage anti-rebonds** peut être utilisé pour prévenir tout renversement et/ou glissement vers l'avant ou vers l'arrière. L'arrimage anti-rebonds associé au bouclage de la base vers l'avant ou vers l'arrière est



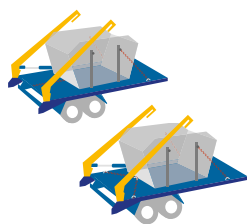
Prochain module: «Les Deux-roues motorisés»

Pour plus d'informations: [www.trajet.lu](http://www.trajet.lu) – E-mail: [trajet@uel.lu](mailto:trajet@uel.lu)

une méthode de retenue composée d'une écharpe, recouvrant l'angle de l'étage supérieur de la charge, et de deux sangles diagonales, dont le but est d'empêcher un étage de se renverser ou de glisser.



- **L'arrimage par cerclage** constitue, en combinaison avec d'autres formes d'arrimage, une méthode permettant d'attacher ensemble plusieurs colis. L'arrimage par cerclage horizontal s'effectue en attachant un certain nombre de colis ensemble pour former des blocs de charge, ce qui réduit dans une certaine mesure le risque de basculement de la charge.



- Si la charge est dotée d'œillets compatibles avec la résistance de l'arrimage, il est possible d'effectuer un **arrimage direct** entre ces œillets et les points d'arrimage du véhicule.

#### Quelques conseils

- Avant le chargement du véhicule, vérifiez que son plateau de chargement, sa carrosserie et tout équipement d'arrimage de charge sont bien en bon état de fonctionnement.
- Arrimer la charge de telle sorte qu'elle ne puisse être poussée, se retourner ou se déplacer en raison des vibrations, tomber du véhicule ou faire basculer ce dernier.

- Déterminer la ou les méthodes d'arrimage les mieux adaptées aux caractéristiques de la charge.
- Vérifier régulièrement l'arrimage des charges à chaque occasion pendant le transport. Il est préférable d'effectuer la première vérification après quelques kilomètres en s'arrêtant à un endroit sûr. En outre, il convient également de vérifier l'arrimage après tout freinage brusque ou toute situation anormale rencontrée pendant le transport.
- Conduire en douceur: adapter la vitesse aux circonstances afin d'éviter tout changement soudain de direction ou tout freinage brusque.

En suivant ces conseils, les forces exercées par la charge resteront faibles et il n'y aura pas de problème lors du transport d'une charge. ■

#### Boîte à outils

Pour plus d'informations, télécharger le «Code de bonnes pratiques européen» ([www.pmoioi.fr/cargo\\_securing\\_guidelines\\_fr.pdf](http://www.pmoioi.fr/cargo_securing_guidelines_fr.pdf)) et la brochure «Arrimage de charges» ([www.spanset.ch/uploads/tx\\_kbshop/spanset.ch/downloads/F\\_SpanSet\\_Ladungssicherung.pdf](http://www.spanset.ch/uploads/tx_kbshop/spanset.ch/downloads/F_SpanSet_Ladungssicherung.pdf)).

clc

## Le projet de loi sur les faillites – un premier pas dans la bonne direction!

**L**e nouveau record du nombre de faillites (1.021 cas recensés) en 2012 prouve définitivement l'urgence d'une réforme législative en matière d'insolvabilité. Les volets du projet de loi respectivement de la prévention des faillites et de la répression en cas de fraude, satisfont à une demande de très longue date de la clc. La mise en place de «clignotants» pour détecter les entreprises en difficultés constitue une première étape dans la maîtrise de ce phénomène préjudiciable aux salariés et à l'économie.

Même si les nouvelles mesures pourraient contribuer au redressement de certaines des sociétés en difficultés, il faut reconnaître que d'autres ne

pourront échapper à une ouverture de la faillite. La clc doit dans ce contexte réitérer sa demande de protéger davantage les créanciers chirographaires pour ainsi prévenir la destruction d'actifs de sociétés sagement gérées, et qui, dans certains cas, peut mener à des défaillances en cascade. Alors que les fournisseurs de services ou de produits sont dépourvus d'informations sur la solvabilité de leurs entreprises clientes, un premier pas dans la solution de ce problème constitue un suivi rigoureux et, le cas échéant, une poursuite judiciaire en cas de la non-publication volontaire des bilans. C'est pourquoi la clc invite le législateur à profiter de cette réforme pour veiller avec rigueur au respect de

cette obligation de publier les bilans dans les délais.

En ce qui concerne les faillites organisées, la clc revendique depuis une quinzaine d'années au moins, un renforcement conséquent de l'arsenal juridique et la mise à disposition des services de la Police judiciaire de ressources supplémentaires pour endiguer ce fléau. Elle ne peut que féliciter le ministre Biltgen pour sa détermination de faciliter et d'accélérer la poursuite en justice des responsables de banqueroutes frauduleuses.

La clc approuve par ailleurs la proposition de prévoir un système de la 2<sup>e</sup> chance pour les faillis de bonne foi.

*Communiqué par la clc* ■

## Creation

## Official start of the first Luxembourg-Poland Business Club (LPBC)

Over 50 participants from different business areas as well as from different nationalities participated in the inauguration of this business club in the Polish Embassy.

The Polish Ambassador, Mr. Bartosz Jałowiecki, who hosted the first event, is also the first Honorary member of the LPBC.

As Artur Sosna, Chairman of LPBC said, this initiative will focus mainly on three topics:

1. Start-up's,
2. Corporations, banks, insurance companies,
3. Tourism.

These areas of opportunities should encourage businesses from both countries to develop their interest followed by making investments.

We see our involvement in boosting these opportunities thanks to:

1. Our networking platform,
2. Our knowledge of both markets,

3. Our language and cultural competencies of both markets,
4. Our close connection to decision-makers in both countries,
5. Our "Advisory Board" which is led by Dr. Donat Jagiello.

To complete his mission, the club warmly invite all people interested in business relations between Luxembourg and Poland to join our forces. The official working language will be English. See also: [www.lpbc.lu](http://www.lpbc.lu). ■

## EU mobility

## Eurochambres Support Office for Erasmus for Young Entrepreneurs



As of today and until April 2015, Eurochambres will act for the second time as the Support Office for the Erasmus for Young Entrepreneurs program, assisting around 150 local organisations in 30 countries to create cross-border exchanges between new and experienced entrepreneurs.

Eurochambres was already acting as Support Office in the pilot phase of the program, running from 2009 to 2011.

Erasmus for Young Entrepreneurs allows new or would-be entrepreneurs to spend up to six months in another country to gather and exchange knowledge and business ideas with an experienced entrepreneur, which will then help them set up their business. The stay is partly financed by the European Commission.

This EU mobility scheme represents a practical and innovative response to the dual challenge of stim-



ulating entrepreneurship and encouraging cross-border trade in Europe; an approach particularly valuable in times of economic crisis. So far the program has supported more than 2,600 entre-

preneurs across Europe via more than 1,300 exchanges between new and established entrepreneurs.

*Communiqué par Eurochambres* ■



**BUSINESS  
MEETS  
RESEARCH**  
**2013**  
FORUM LUXINNOVATION



**FORUM LUXINNOVATION:**  
WHERE COMPANIES AND  
RESEARCH ORGANISATIONS  
COME TOGETHER

**07-08 MAY**

**LUXEMBOURG - KIRCHBERG**  
CONFERENCE CENTRE  
OF THE CHAMBER OF COMMERCE



IN COLLABORATION WITH:





© Stephen Roberts

Artur Sosna – Country Manager, Berlitz Language and Business Training

---

## American Chamber of Commerce in Luxembourg

---

# Luxembourg is such a wonderfully diverse environment on a small area

**Mr. Sosna has resided in Luxembourg since 2007. In addition to his role at Berlitz, he also is the Co-Founder of the Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftsinitiative (German-Luxembourgish Economic Initiative), President of the newly formed Luxembourg-Poland Business Club and a member of AMCHAM's Diversity Committee. He is passionate about multilingualism and the international environment Luxembourg has offered him and his wife as expats.**

### How is the linguistic landscape in Luxembourg changing over time?

In our business, I haven't noticed a remarkable change since 2007. About 30-35% of our courses are in English, with around the same percentage for French. The next most demanded language is Luxembourgish, at about 10-15%.

However, in the business environment English is becoming increasingly important. Take the Luxembourg-

Poland Business Club, for example: we decided to use English as the working language because it's the most well-known second language here, especially for Poles. All the members of the business club speak English, so it was a clear decision for us to use it.

**What has been your personal experience of integrating here, and what does it say about the international environment here?**

I'm originally from Poland, but I lived in Germany for 15 years before moving to Luxembourg, so I can compare my experience to being in those places. My wife, Luiza (also from Poland), and I love the international environment here. We both feel that it's such a wonderfully diverse environment on a small area. Most of us live around the city, and it's truly amazing that there are close to 200 nationalities living here! If we didn't have that diversity,



I don't think Luxembourg would be as interesting of a place to live – it might even be a bit boring. If you compare it to a small place like San Marino, for example, it's incredibly diverse – there people are mainly speaking Italian, but here you hear many languages daily.

Luiza and I also want to give this experience to our two children. It's one of the reasons we think we are going to send them to the Luxembourgish school system once they are old enough so they feel at home and learn Luxembourgish, French and German. We've decided not to send them to an international school – even if those schools are excellent, the students are mainly speaking English.

**In addition to the many language trainings camps Berlitz offers, this year you will also be offering a new Junior Media Camp. How is this program unique?**

Just for fun, I did some research to see what was being offered for teens in media – and I couldn't find anything in Europe or the U.S. In the U.S. you have a lot of leadership camps, but that isn't the same as a media camp. We will offer a two-week program limited to fifty students, divided into smaller groups of ten. The intent is to focus on soft skills – presentation, rhetoric and speed reading skills, among others. But the most important thing we want to focus on is how to create your image in the global world. Personally, I think Mayor Xavier Bettel is a great example of someone who has a strong personal brand and great speaking skills and who has created his unique image in the global world.

During the media camp, we'll visit top executives at global companies in Luxembourg to see how those companies present themselves in the world. Additionally, we will visit three media houses: one here in Luxembourg and two outside of Luxembourg, in France and Germany. It would be interesting to show the teens the difference in how these media houses sell themselves in the global market. It's something totally different, and to support this we'll have English teachers. The last part of the camp will also involve cross-cultural training. I'm expecting an international group for our camp in Luxembourg as well. We've done these trainings with

adults in the past, but why not also offer it to teens? The sooner you are prepared, the better!

We also have a cooperation with SOS Village d'Enfants and will have one student from Cape Verde attending one of our French camps. The flight will be sponsored by Luxair, and the course will be sponsored by us. This is a small (first step) way for us to do our part in corporate social responsibility.

**In July, you anticipate working with OLAI and AMCHAM's Diversity Committee to present a photo exhibition on multilingual teenagers in Luxembourg. How did this idea come about, and what is the ultimate goal of this project?**

I envision doing something similar to the Marilyn Monroe exhibition that took place on the Place Guillaume II last summer. I imagine large photos, each including a teenager from Luxem-

bourg, highlighting the languages he or she speaks. I'd love it if the City decided to support this endeavor as well. Afterwards, we would like to make a booklet out of it, with sale proceeds going to SOS Village d'Enfants.

The experience of Luxembourg inspired this idea. Since I've been here, I've seen so many teenagers speaking many languages. It's an amazing potential for our country, and something those of us within the country are aware of – but we don't show it that much to the outside world. It's a wonderful way to show the world the multicultural potential of Luxembourg, especially at a time when Luxembourg isn't necessarily self-selling. It would be a wonderful way for tourists to learn about our multilingualism.

*Interview: Natalie Gerhardstein, AMCHAM* ■

**Interested in joining AMCHAM?**  
Visit [www.amcham.lu](http://www.amcham.lu) or call (+352) 43 17 56



© Stephen Roberts

EN BREF



**Marcel Grosbusch & Fils**  
10.000 EUR de don à Cent Buttek

Souhaitant aider les personnes les plus démunies, Grosbusch a décidé en fin d'année dernière de soutenir une association sociale sans but lucratif comme Cent Buttek, plutôt que de dépenser cet argent en carte de vœux. 10.000 de fruits et légumes ont donc été donnés à Cent Buttek, qui a pour but de collecter et distribuer des denrées alimentaires via ses magasins. Les familles dans le besoin auront ainsi accès, dans les prochains mois, à des fruits et des légumes de première qualité. Les bénévoles des boutiques passent leur commande chaque vendredi et viennent charger les fruits et légumes le lundi. Cent Buttek dépendant des dons, Grosbusch a décidé d'étaler la distribution afin de garantir la fraîcheur des produits et de soutenir les familles en difficulté dans le temps.



**Sales-Lentz**  
Nouvelle brochure «Best of Experts – Summer an Hierscht Reesen 2013»

Avec au total neuf expertises: la culture, la découverte, le bien-être, les États-Unis et le Canada, l'Asie, le Boa Viagem, les clubs, le golf et les classiques, la nouvelle brochure Sales-Lentz «Best of Experts – Summer an Hierscht Reesen 2013» regroupe tous les types de voyages possibles. Outre un design original et une présentation thématique distincte, l'entreprise de bus et de voyages s'est engagée à réaliser un catalogue répondant à des critères écologiques et économiques très stricts. La brochure a été imprimée entièrement sur du papier certifié FSC. Ce papier, fabriqué à partir de bois en provenance d'une forêt gérée de manière responsable, se distingue par son poids léger qui a lui aussi un impact positif sur le bilan écologique. Respectueux de l'environnement, le catalogue emmènera ses lecteurs au travers de ses 356 pages en voyage dans le monde entier.



**EquiEnerCoop Junglinster**  
Les installations du projet EquiSolar2012 branchées

CREOS a procédé, en décembre dernier, au branchement à son réseau des deux installations photovoltaïques du projet EquiSolar2012, une sur les toits de l'école fondamentale de Gonderange, l'autre sur le toit du dépôt communal à Junglinster. EquiSolar2012 avec une puissance de 140 kWp est donc opérationnel et les premiers Watts ont déjà été injectés dans le réseau CREOS. Ce projet de la première société coopérative citoyenne dans le domaine de l'énergie, EquiEnerCoop, a pu être financé intégralement par environ 140 citoyens de la commune de Junglinster. EquiEnerCoop prévoit d'entamer au cours de cette année d'autres projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'économie d'énergie. Plus d'informations: [www.equienerecoop.lu](http://www.equienerecoop.lu).

**ING – Banque européenne d'investissement (BEI)**  
200 millions d'euros pour soutenir les petites et moyennes entreprises au Benelux



Pour la quatrième fois en trois ans et demi, la Banque européenne d'investissement (BEI) et ING ont conclu un accord portant sur des prêts aux petites et moyennes entreprises aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg. 200 millions d'euros sont mis à disposition via un programme de crédit d'ING. Cet accord signifie que les entrepreneurs néerlandais, belges et luxembourgeois pourront emprunter à un taux avantageux. Le prêt accordé par la Banque européenne d'investissement permet de couvrir les investissements des entreprises à 100 %, à hauteur de 12,5 millions d'euros au maximum par projet.

Transport

**Georges Carbon s'associe à Synergie Partners pour former ses chauffeurs**



Les chauffeurs de la société Carbon sont bien plus que des chauffeurs. Travaillant exclusivement pour le service Novabus à destination des personnes à mobilité réduite, ce sont de véritables guides.

A ce titre, après 5 années d'existence, Georges Carbon, pionnier de ce service, a voulu concrétiser cet engagement au quotidien en s'associant à Synergie Partners et Yann Le Jaudet. Ensemble, ils ont créé une formation sur mesure pour l'intégralité des chauffeurs, avec pour thème la relation client, d'autant plus que la relation est une des valeurs fondamentales de l'entreprise, avec la confiance et le respect.

«Notre priorité c'est vous!», tel est le slogan de l'entreprise, dont la mission

est de permettre à des gens handicapés de conserver une autonomie nécessaire à leur existence sociale. C'est donc en collaboration étroite avec Synergie Partners que s'est développée cette action pour 17 chauffeurs, avec pour but de leur faire prendre conscience de leur rôle capital dans la relation au client, à son profit et à celui de la pérennité de l'entreprise.

Georges Carbon ne s'arrêtera pas là dans l'amélioration continue de son service puisque bientôt, un organisme neutre effectuera une enquête auprès de ses clients afin d'évaluer la qualité de son service, mais aussi la satisfaction générale de ses clients. Informations: [www.novabus.lu](http://www.novabus.lu).

Projet immobilier

**De Portzamparc signera l'immeuble acquis par Leasinvest Real Estate SCA**

Leasinvest Immo Lux SA, une filiale à 100 % de Leasinvest Real SCA, située au Luxembourg, a fait l'acquisition le 5 décembre 2012 dernier d'un immeuble existant

exploité en hôtel (connu sous le nom de «Hôtel Rix») avec parkings, situé le long du boulevard Royal, axe stratégique dans le Centre-ville de Luxembourg.

Après démolition de l'Hôtel Rix (qui a récemment arrêté ses activités) un nouvel immeuble de bureaux d'une surface d'environ 5.000 m<sup>2</sup>, qui répondra aux exigences les plus élevées en matière de performances énergétiques, sera construit sur cette localisation exceptionnelle moyennant l'obtention des permis requis. Excepté en cas de circonstances imprévues, l'immeuble devrait être opérationnel fin 2014.

L'architecture du futur projet de bureaux sera signée par Christian de Portzamparc, architecte et urbaniste de renommée mondiale, qui a reçu le Pritzker Prize en 1994, et qui a réalisé la Philharmonie de la Ville de Luxembourg. Avec son équipe, il travaille sur une grande variété de projets ambitieux de dimension internationale. Ce projet sera unique, tant au niveau de son design que de sa fonctionnalité.

Jean-Louis Appelmans: «Ce développement de bureaux s'inscrit dans la stratégie de Leasinvest qui peut être considérée comme un des investisseurs immobiliers les plus importants du marché luxembourgeois. Ce projet très bien situé est la conséquence logique de l'expertise acquise sur le marché luxembourgeois au cours des 4 dernières années et de notre expérience dans des redéveloppements similaires à



© Nicolas Borel

**Christian de Portzamparc, architecte et urbaniste de renommée mondiale, a réalisé la Philharmonie de la Ville de Luxembourg**

la Cloche d'Or et à l'avenue Monterey à Luxembourg-Ville. Ce projet unique ensemble avec le projet Royal-Hamilus définiront la future perspective du Boulevard Royal.»

Cette transaction a été réalisée grâce à l'intervention d'Hoche Partners et de Property Partners. Par cet achat la partie relative au Luxembourg (à présent déjà plus que 50 %) dans le portefeuille global de Leasinvest Real Estate augmentera encore. ■

## Nouvelle adresse gourmande

## Loriers comptoir, take away raffiné

**D**epuis la fin de l'année, Loriers comptoir s'est installé au sein des locaux de la Banque de Luxembourg. Take away raffiné proposant des produits de qualité, le comptoir

offre plusieurs gammes de smart sandwiches, trendy salades, fashion wraps qui révolutionnent le take away. Le principe: s'appuyer sur des personnels lités pour développer la marque. Marc



## EN BREF

### P&T - Ville de Luxembourg 6 000 € au profit de la Croix-Rouge

A l'occasion des «6 Stonne Vélo mat der Post an der Stad» le 8 juillet 2012 à Luxembourg-Cloche d'Or, une course relais organisée par la Vélossektion de l'Amicale des P&T en collaboration étroite avec la Ville de Luxembourg, les cyclistes participants ont eu la possibilité, moyennant un don, de soutenir un projet d'aide de la Croix-Rouge luxembourgeoise. 87 équipes réunissant au total 512 cyclistes ont participé à cette deuxième édition. Le 14 janvier 2013, le directeur général de P&T Luxembourg, Claude Strasser, a remis au directeur de la Croix-Rouge luxembourgeoise, Michel Simonis, un chèque de 6.000 EUR en présence du bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Xavier Bettel, ainsi que de l'équipe organisatrice conduite par Felix Schmol et Carlo Hoffmann. Le montant de 6 000 € sera versé au service Vacances de la Croix-Rouge luxembourgeoise qui organise des séjours de vacances pour enfants et adolescents entre 4 et 17 ans. Cette aide permettra à 20 enfants défavorisés de partir une semaine en colonies de vacances avec la Croix-Rouge. La 3<sup>e</sup> édition des «6 Stonne Vélo an der Stad» aura lieu le dimanche 22 septembre 2013.



### ebrc La société remporte 2 nouveaux awards prestigieux

Lors du rendez-vous ICT au Luxembourg, rassemblant plus de 900 professionnels ICT, un jury composé de 50 CIO a récompensé ebrc de 2 nouveaux awards: «Managed Services Project of the year» et «Outstanding Contribution to Luxembourg ICT». Le premier prix «Managed Services Project of the year» récompense les services d'outsourcing IT qu'ebrc a conçus et mis en place, pour opérer des projets IT ambitieux et complexes. L'offre TrustedManagedServices d'ebrc garantit un haut niveau de sécurité et de confiance sur toute la chaîne de gestion de l'information sensible. Cette reconnaissance confirme également le niveau de maturité en «IT services management» atteint par ebrc, en proposant une gamme de services certifiés ISO 20 000 (IT services management) et ISO 27 001 (sécurité de l'information). Le second prix, «Outstanding Contribution to Luxembourg ICT» distingue ebrc pour son engagement dans le développement du secteur ICT, contribuant au rayonnement international du Luxembourg. Ambassadeur de la qualité ICT «made in Luxembourg», ebrc réalise la promotion du Luxembourg en tant que «ICT Trusted City» et «coffre-fort numérique» de l'Europe, notamment à travers son offre «Trusted Services» «one-stop-shop», certifiée de bout en bout, dans le management de l'information sensible.



### Delphi Automotive Accord de coopération avec l'Université du Luxembourg

Delphi Automotive, leader parmi les équipementiers automobiles mondiaux, et le Centre Interdisciplinaire pour la Sécurité, la Fiabilité et la Confiance (SnT) de l'Université du Luxembourg ont signé un accord de coopération de quatre ans sur un programme de recherche conjoint impliquant des systèmes de contrôle électroniques pour les applications automobiles. Il s'agit de la première coopération entre Delphi et le SnT. Le programme, intitulé «Vérification automatisée et économique du codage de gestion moteur», comprend initialement deux projets de recherche. L'un concerne les tests de logiciels (basé sur le modèle test du codage du calculateur gestion moteur) et le second met l'accent sur la sécurité des logiciels embarqués (vérification rapide des performances et des propriétés de synchronisation des systèmes logiciels automobiles). Ce programme permet au Centre Interdisciplinaire pour la Sécurité, la Fiabilité et la Confiance et à ses partenaires de développer ensemble des projets de recherche et de nouvelles technologies. Les recherches sont menées conjointement; SnT et ses collaborateurs mettent en commun leur savoir-faire et leurs ressources pour atteindre des objectifs communs.



EN BREF



**Porsche Club**  
9911 EUR für „Fondatioun Kriibskrank Kanner“

Im August diesen Jahres, stellte der Porsche Club Luxemburg 6 schöne Autos in der City Concorde aus. Bei dieser Gelegenheit, konnten sich die Kunden zum „Porsche Experience Day“ auf dem Goodyear Rundkurs am 26. August in Colmar-Berg einschreiben. Gegen ein Entgelt durfte jeder in einem der 60 zur Verfügung stehenden Fahrzeuge einige Runden als Co-Pilot drehen. Dabei wurde ein beachtlicher Betrag eingenommen, der zu einem guten Zweck verwendet werden sollte. Letzte Woche nun fand der offizielle Teil im Rahmen einer kleinen Feier in der City Concorde statt. „Da uns das Wohl der Kinder sehr am Herzen liegt“, so Vereinspräsident Marco Fürpass, hat der Vorstand entschieden den Erlös der „Fondatioun Kriibskrank Kanner“ zu spenden. Unter anderem bedankte er sich bei allen Mitgliedern, der Firma Goodyear, dem Porsche Zenter Lëtzebuerg, dem Fahrsicherheitszentrum, der Metzgerei Peporté und bei Herrn Romain Koster von der City Concorde für Ihre Unterstützung. Unterstreichen sollte man auch die Zusammenarbeit mit dem Lion's Club Luxembourg Europe, die für den Vorverkauf der Fahrkarten verantwortlich waren, so Präsident Patrick Kohn. Dankend nahm die Direktorin der „Fondatioun Kriibskrank Kanner“ Anne Goeres den Scheck über 9.911 Euro entgegen. In einer ausführlichen Rede berichtete Sie anschließend über die Aktivitäten der „Fondatioun“ und wofür dieses Geld verwendet wird.



**Mediation SA**  
La qualité de service doublement félicitée

Mediation SA, cabinet de conseils en communication personnalisée, a remporté le prix «sur la voie de l'excellence» qui lui a été remis par le Mouvement Luxembourgeois de la Qualité. L'entreprise a également reçu la certification niveau II du Service Qualité. Mediation SA a été sélectionnée parmi 14 entreprises et est la seule société de son secteur à avoir, jusqu'à présent, remporté ce prix «sur la voie de l'excellence». «En parallèle à notre adhésion au Mouvement Luxembourgeois de la Qualité, nous avons également participé aux différents niveaux «Service Qualité», label du ministère du Tourisme et des Classes Moyennes; ajoute Marlène Gigant, responsable Qualité et Développement Durable de l'entreprise. Ce label offre, en préambule, une formation de coach qualité qui permet de mettre en place une démarche «qualité» et d'évaluer son service au client. «Nous avons d'abord passé le niveau 1 il y a 2 ans. Cette année, nous nous sentions prêts pour passer le niveau 2».



Veyrat, le premier chef à avoir deux fois, 3 étoiles Michelin et le seul au monde à avoir 20/20 au Gault & Millau, classé meilleur chef du monde et d'Europe, y propose ainsi des produits de sa marque Cozna Vera (cuisine vraie). Marc Veyrat forme les chefs Loriers à sa philosophie culinaire et à ses recettes Cozna Vera permettant au comptoir Loriers d'offrir à ses clients une gamme Cozna Vera exclusive: les soupes Cozna Vera et leurs espumas sont en exclusivité au Comptoir Loriers (à goûter: la soupe de carottes espuma gingembre, ou de châtaignes espuma caramel) et des salades et sandwichs Cozna Vera, reposant sur un concept de restauration rapide innovante (Fast Good) à destination d'une population urbaine et active.

Le comptoir a également fait appel à Philippe Rigollot, champion du monde de Pâtisserie 2005 et Meilleur Ouvrier de France 2007 dont les préparations sont de véritables surprises gustatives: macarons, choux à la crème à différents parfums étonnants, tartelette Mr Smith (pâte sucrée crème d'amande, marmelade de pommes crues et cuites grany

smith, mousseux vanille napage Manzana), Automne (biscuit châtaigne, crème brûlée orange, mousse et brisures de marron) ou la tablette de chocolat (chocolat noir 62 % Brésil, chocolat au lait 36 caramel, chocolat blanc ivoire). Côté Carré gastronomique, le comptoir donne à déguster les Œufs bio toqués avec leurs mouillettes, crème d'Isigny, cèpes et lard fermier et sur demande l'œuf bio toqué nature avec la «Loriers's touch» sa cuillère de caviar Perlita d'Aquitaine, ou encore l'omelette avec pour «Loriers's touch» des copeaux de truffe fraîche.

La livraison est prévue d'ici peu et des discussions sont ouvertes pour la probable ouverture d'une deuxième boutique au Kirchberg en 2014.

Comptoir Loriers est une étape importante dans le développement de Loriers Luxembourg. Loriers souhaite étendre le développement du concept aux grandes capitales européennes.

Officialisation

**ALIPA Group: 7 entreprises européennes spécialisées dans le levage et l'emballage réunies sous une seule bannière**

«ALIPA Group» officialise son existence et, en trois syllabes, tout est dit: ses activités sont entièrement (A – «all») dédiées au levage (LI – «lift») et à l'emballage (PA – «pack»). Mais pourquoi «Group»? Parce qu'ALIPA est composée de 7 entreprises qui emploient près de 100 personnes dans 3 pays (Luxembourg, Belgique, France) et sur 4 sites, pour un chiffre d'affaires global de près

de 17 millions d'EUR et avec toutes les adaptations nécessaires au bon fonctionnement d'une entreprise de cette ampleur.

Bien de l'eau a coulé depuis 1996, lorsque Michèle Detaille racheta la société familiale NO-NAIL BOXES, spécialisée dans la conception et la commercialisation de caisses pliantes en contreplaqué et acier. A l'époque, 17 collaborateurs réalisaient 2 millions de chiffres d'affaires.

Au fil du temps, plusieurs rachats ont transformé la PMI en groupe européen, dont le nom est dévoilé aujourd'hui. Outre NO-NAIL BOXES (Wiltz), 6 autres sociétés font partie d'ALIPA: CODIPROLUX et CODIPRO (conception et fabrication d'anneaux de levage, Wiltz/Le Mans), AllPack Services et WaluPack Services (emballage industriel et expédition, Wiltz/Liège), Lifteurop et

STAS (fabrication de matériel et d'accessoires de levage, Wiltz/Sartrouville).

La cohésion entre les entreprises membres du groupe existe depuis bien plus longtemps que le nom de celui-ci, et repose notamment sur le développement de services généraux communs à toutes. Ils ont dopé son efficacité, comme l'explique Michèle Detaille: «Ces 15 dernières années, notre croissance constante a été accompagnée par ce type de synergie en matière de comptabilité et de finance, de RH, d'achats, de maintenance, de marketing et de qualité. Par exemple, nos équipes commerciales exposent ensemble nos différents produits sur les salons professionnels auxquels nous participons».

L'existence du groupe constitue aussi l'occasion de renforcer son identité autour des valeurs communes appliquées dans chacune des sociétés: la qualité, la sécurité et le respect.

Aucun compromis quant à la qualité et à la sécurité des produits ALIPA n'est accepté, comme en témoignent les nombreuses certifications dont ses sociétés



peuvent se prévaloir (ISO 9001, etc). Une non-conformité peut en effet endommager les biens qu'ils doivent protéger et, plus grave, mettre en danger les personnes. «Imaginez une élingue ou un anneau qui se rompt, ou une caisse qui casse et dont le contenu blesse un opérateur en tombant!», prévient Michèle Detaille, qui rappelle par la même occasion que la sécurité des biens et personnes utilisant les produits ALIPA, quels qu'ils soient, est garantie. «Si nous voulons résister dans un monde difficile et dans un environnement où la

concurrence est rude et vient parfois de loin, nous devons tendre vers la perfection à chaque étape de la production et de la vente de nos produits et services. C'est la clef de la réussite et, en développant une telle attitude, nous montrons tout notre respect envers nos clients. Un respect que nous devons aussi à chacun de nos collaborateurs, sélectionné avec soin puisque chacun est un maillon indispensable au bon fonctionnement d'ALIPA», conclut-elle. ■

---

## ING Luxembourg

---

### ING implantera son siège en face de la gare, dans l'actuelle galerie Kons

**L**ors d'une conférence de presse au siège d'ING Luxembourg, Rik Vandenberghe, CEO d'ING Luxembourg, a annoncé que la banque d'origine néerlandaise avait choisi l'emplacement de son futur siège central à Luxembourg-Ville. Un consortium de trois groupes d'investisseurs-promoteurs, Immobel, Besix Red et CLI se sont associés pour développer un nouvel ensemble immobilier. L'institution financière en sera le principal occupant via un bail long terme de 15 ans et occupera une part importante des bureaux de ce projet qui développera environ 20.500 m<sup>2</sup> hors-sol, dont +/- 14.600 m<sup>2</sup> de bureaux, 2.400 m<sup>2</sup> de commerces et 3.500 m<sup>2</sup> de logements. Le site, construit dans les années 1930, occupe une surface au sol de 4.400 m<sup>2</sup>. Il comprend une mixité de fonctions (bureaux, commerces, logements et parkings) qui sera conservée. Le redéveloppement prévoit la démolition de l'ensemble actuel, à l'exclusion d'une partie des parkings, et la reconstruction d'un ensemble plus

cohérent intégrant harmonieusement les différentes fonctions. L'architecture a été confiée au bureau m3 Architectes, auteur du projet, ayant reçu l'«accord de principe» de la Ville de Luxembourg. Le nouvel ensemble répondra aux normes et critères les plus stricts en termes de consommation d'énergie et de développement durable et visera une certification Breeam élevée.

Le tout nouveau bâtiment accueillera les équipes d'ING Luxembourg à l'horizon 2016. Au total, 680 à 700 employés s'installeront dans ce nouvel

immeuble. Il s'agit du personnel de la banque au Luxembourg en dehors de celui installé dans les agences. Il comprend, à l'heure actuelle, 680 personnes. Fin 2010, à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire de présence au Grand-duché, ING annonçait le lancement de son projet «Orange Bricks». L'objectif de ce projet était de centraliser toutes les activités de la Banque au sein d'un bâtiment emblématique, permettant à la Banque d'améliorer non seulement son service au client, son accessibilité mais aussi sa visibilité. [www.ing.lu](http://www.ing.lu). ■



## Pâtisserie et restauration

## Un nouveau Namur à la Belle Etoile



Installée à la Belle Etoile depuis 1988, la célèbre pâtisserie Namur profite des travaux d'extensions de la galerie marchande pour investir de nouveaux locaux. Grande nouveauté: la possibilité de se restaurer sur place.

Désormais situé à l'entrée C&A, le salon accueille sa clientèle dans un tout nouvel espace de 300 m<sup>2</sup>. Offrant pas moins d'une centaine de places, le nouveau salon très accueillant donne vue sur la nouvelle galerie marchande, mais aussi sur l'extérieur. A l'arrière du salon, un coin

plus cosy aux éclairages indirects propose une atmosphère plus intimiste. En été, une terrasse permettra de se détendre en savourant une glace ou une autre douceur.

Si le domaine de prédilection de Namur reste la confiserie et la pâtisserie, il est désormais possible d'y déjeuner comme dans un véritable restaurant. Deux plats du jour sont proposés, copieux et de qualité, ainsi que des salades composées et de grands classiques tels que le filet de bœuf, le carpaccio ou le filet américain. Pour accompagner le repas, un «wine dispenser» offre aux clients le choix d'une dizaine de vins servis au verre et les amateurs de bières peuvent opter pour de la Simon au fût. Le salon propose également une gamme traiteur, avec des plats préparés à emporter. ■

## Flexibilité

## Luxair: 5 vols par jour vers Londres



En raison du succès grandissant de la destination, Luxair Luxembourg Airlines va opérer, à partir du 8 avril 2013, 5 vols aller-retour par jour en semaine et 2 vols aller-retour par jour le samedi et le dimanche entre Luxembourg et Londres City.

Luxair Luxembourg Airlines offre le plus grand nombre de vols quoti-

diens entre les deux capitales et s'impose comme la compagnie la plus ponctuelle à l'aéroport de Londres City étant ainsi le leader incontesté sur ce marché.

Grâce à une fréquence de vols élevée et à des horaires parfaitement adaptés, le client Luxair bénéficiera d'une flexibilité encore accrue dans la planification de son voyage. La situation centrale des aéroports permet une connexion rapide avec le centre financier ainsi que le centre-ville.

Une structure tarifaire plus flexible et donc plus attrayante ne profite pas qu'aux voyageurs fréquents, mais crée également les conditions idéales pour des voyages loisirs le week-end à des prix très abordables avec des prix à partir de 99 EUR TTC\* pour un aller-retour et

49 EUR TTC\* pour un aller simple au départ de Luxembourg.

Un prix tout compris avec un ensemble de services offerts qui devrait combler les plus exigeants: En plus des horaires optimisés, Luxair offre une réservation de siège gratuite (disponible uniquement en cas de Web-Check-In), une franchise de bagage de 20 kg (30 kg en C-Class), restauration, boissons et journaux gratuits à bord de tous les vols Luxair vers Londres. Les passagers de toutes les classes de réservation peuvent profiter des avantages du programme Miles & More. De plus, Luxair Luxembourg Airlines est présent à Londres City avec une équipe dédiée aux clients Luxair aussi bien en semaine que pendant les week-ends. ■

## Concept original

## Red Beef le vrai goût de la viande

Ouvert à Thionville en 2011, le tout premier restaurant Red Beef s'appuie sur un

concept qui a été élaboré autour d'un mode de cuisson originale qui «sublime l'entrecôte et transcende le rumsteack».

Depuis la fin de l'année dernière, le restaurant a traversé la frontière pour s'installer à la Cloche d'Or et l'enseigne

créée par deux professionnels de la restauration, Stéphanie Jauquet et Salva Barberio, ne désemplit pas.

«Le plat qui connaît le plus gros succès? C'est le cœur de rumsteak d'Angus (race bovine appréciée pour la qualité de sa viande). Une pièce de 250 grammes que nous vendons 16,50 euros» souligne Salva Barberio. Une viande sélectionnée avec beaucoup de soin par Salva Barberio et son frère Angelo, auprès des meilleurs éleveurs irlandais d'Angus, mais également d'éleveurs luxembourgeois triés sur le volet. Un véritable régal pour les amateurs de viande. Surtout qu'au Red Beef, pas question de la dénaturer avec de quelconques sauces. La viande se suffit à elle-même ou presque ... «Ici il n'y a aucun plat cuisiné et on ne camoufle pas le produit. La viande se déguste grillée grâce à un procédé inédit de cuisson au charbon de bois bio qui saisit la viande très rapidement à 600 degrés. Et cela sans matière grasse ajoutée», précise le manager. Accompagnés d'une salade et de fruits frais en dessert, les plats au-delà de leurs saveurs gustatives et bien que très copieux, ont



l'avantage d'être très raisonnables en termes de calories.

Situé en plein cœur d'un quartier d'affaires, l'établissement est fermé durant le week-end et les soirs, exceptés pour des groupes, sur réservation. «Nous pouvons accueillir des événements jusqu'à 300 personnes durant lesquels nous proposons de la finger food, toujours à base de viandes et de poissons grillés», souligne Stéphanie Jauquet. Mais ce démarrage en trombe de l'activité n'est pas de nature à perturber ce duo de professionnels de la restaura-

tion qui, l'un et l'autre, affiche un solide parcours. Le Red Beef luxembourgeois bénéficie également de toute l'expérience de «son grand frère» de Thionville. Si le Red Beef séduit les amateurs exigeants de viandes grillées, sur la carte figurent aussi bon nombre de salades, de burgers, ainsi que des produits de la mer et des poissons grillés selon le même principe que celui utilisé pour les viandes.

Pour éviter que ses clients ne perdent du temps à se garer, le Red Beef dispose d'un service voiturier. ■

## Asia Pacific

### Atoz new office in Hong Kong

**A**toz the high-end independent tax advisory firm offering comprehensive tax solutions today announces that it is opening its first overseas office in Hong Kong to enhance its presence within the Asia-Pacific region.

Plans to develop operations in Hong Kong were initiated to meet the needs of the entire life cycle of an investment entity: from tax planning, design and implementation to compliance and exit planning, with industry focus on Private Equity, Real Estate, Multinational Corporations, Financial Institutions and Family Offices. Atoz Hong Kong will assist clients headquartered in the region to invest in Europe and globally, using the unique attributes of Luxembourg as an investment platform.

“The opening of our Hong Kong office is a reflection of the economic growth sweeping the region,” comments Keith O'Donnell – managing partner at Atoz, “Our presence here recognizes that new and existing customers bene-



fit from local, partnership driven support to complement our global services. “Asia-Pacific is the fastest growing market in the world, and represents significant opportunities for us to drive new business that will support this expansion.” “An important part of Luxembourg's growth over next 10 years will come from Asia. As a firm, we believe that it will be important to have a presence on the ground to contribute to this growth.” underlines Keith O'Donnell.

The Hong Kong office will be managed by Romeu Caetano, Partner and Head of Atoz Hong Kong office. Prior to joining Atoz Romeu Caetano spent ten years as Tax advisor at Deloitte, and seven years as Managing Director in Shanghai at an advisory investment firm.

He has a strong experience in setting-up launching business activities in Mainland China and Hong Kong. For further information: [www.atoz.hk](http://www.atoz.hk). ■



ONT

## „Unexpected Luxembourg“ – das neue Werbe- und Vermarktungskonzept der touristischen Destination Luxembourg

**Das neue Werbe- und Vermarktungskonzept des Landesverkehrsamtes verfolgt gleich ein doppeltes Ziel: einerseits will es die Sichtbarkeit der Ferien- und Tagungsdestination Luxembourg verstärken, und so deren Bekanntheitsgrad steigern, andererseits geht es darum, das Image des touristischen Großherzogtums zu vereinheitlichen um ein harmonisches aufeinander abgestimmtes Werbeauftreten zu gewährleisten. Die Werbebotschaft spiegelt die positive Einstellung wider, die der Gast selbst für unser Land bei seinem Besuch empfindet, und wie es aus der Gästebefragung, welche das Office National du Tourisme im Sommer gestartet hat, hervorgeht.**

**U**m den Bekanntheitsgrad des Landes zu erhöhen, und somit das positive Image des Ferienlandes Luxembourg zu verbreiten, betont die neue Kampagne die Reichhaltigkeit des touristischen Angebots, genau das, was die Kunden in der Gästebefragung besonders schätzen. Hier liegt eben eine der größten Stärken, mit der man den potentiellen Gast posi-

tiv überraschen kann, denn das Angebot übertrifft seine Erwartungen. Und gerade für diese Botschaft zeigt er sich empfänglich.

So ergibt sich das Werbeclaim „Unexpected Luxembourg“ oder „Luxemburg überraschend anders“, wie von selbst. Der Gast wird eingeladen, eine Vielzahl von unerwarteten Sehenswürdigkeiten zu entdecken.

Nahezu verführerisch lädt die Kampagne dazu ein, Luxembourg zu erkunden, indem sie zielsicher auf die Bedürfnisse des Kunden reagiert.

Genau das, was sich der Kunde oft nicht von Luxembourg erwartet, wird durch die neue Werbekampagne in Szene gesetzt. Das Bildmaterial nimmt nahezu die gesamte Werbefläche ein. Der Kunde bekommt Lust Luxembourg



zu entdecken, dank einer der Wahrheit entsprechenden Illustration. Nur Authentisches kann schön sein!

Spürt sich der visierte Gast angesprochen, verrät ihm das jeweils rechts unten im Bild platzierte Logo den Namen der Destination. Der Hinweis auf [www.visitluxembourg.com](http://www.visitluxembourg.com) lädt ihn ein, auf den thematischen Internetseiten der Kampagne weitere interessante Informationen einzuholen. Das Internet spielt in der Kommunikationsausrichtung dieser Kampagne, welche ab Februar in ausgewählten Magazinen in Deutschland, Belgien, Niederlanden, UK und Frankreich geschaltet wird eine wichtige Rolle.

Um noch stärker den Bekanntheitsgrad des Landes zu fördern, und groß-

flächig die für die luxemburger Tourismuswirtschaft wichtigen Märkte zu bearbeiten, lässt sich die neue Werbekampagne sämtlichen Werbeträgern anpassen: Anzeigen, Messen, Internetseiten, Online, Fernsehen, Poster, Broschüren.

Sämtliche Akteure welche im Tourismus oder für die Promotion von Luxemburg im Allgemeinen zuständig sind, können die grafische Charta der Kampagne nutzen, also auch die Handelsbranche. Die neue Werbekampagne umfasst die für den einheimischen Tourismussektor als wichtig definierte Themen, wie Natur aktiv erleben, Kultur und Kulturerbe, Shopping, Sport, Angebote für Familien mit Kindern, Gastronomie, Wellness und Geschäftstourismus. ■



Office National du Tourisme de Luxembourg  
Edgar Janssen, responsable marketing communication

68-70 bld de la Pétrusse – L-1010 Luxembourg

Tel.: (+352) 42 82 82 45 – Fax: (+352) 42 82 82 38 – E-mail: [edgar.janssen@ont.lu](mailto:edgar.janssen@ont.lu)

Internet: [www.visitluxembourg.com](http://www.visitluxembourg.com)



Quand  
je serai grand,  
je deviendrai  
un beau livre

COMED

## LAMESCH, UN EXPERT POUR VOS DECHETS INDUSTRIELS

Parce que vos déchets d'industrie nécessitent des précautions particulières lors de leur traitement, LAMESCH met à votre disposition des contenants et moyens logistiques adaptés. Vos déchets sont transformés et réintroduits dans le cycle de production sous forme de matières premières secondaires ou de combustible alternatif, préservant ainsi les ressources naturelles.

Découvrez comment valoriser et traiter vos déchets industriels dans des conditions optimales de sécurité pour l'homme et l'environnement, en contactant nos conseillers au 52 27 27-1 ou sur [www.lamesch.lu](http://www.lamesch.lu)



# LAMESCH

DEPUIS PLUS DE 50 ANS LAMESCH PROMET UN BEL AVENIR A VOS DECHETS



CHAMBRE DE  
COMMERCE  
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



### ■ Stéphanie Musialski

Attachée économiste au sein du département Economie

Stéphanie est attachée économiste et travaille au sein du département Economie. A ce titre, Stéphanie est impliquée dans les domaines qui ont trait à l'économie luxembourgeoise. Elle est plus particulièrement responsable de certains dossiers, tels que la simplification administrative en faveur des entreprises, la politique d'aide aux PME dans le cadre du *Small Business Act* européen, l'aménagement du territoire ou encore les questions de gouvernance liées au budget de l'Etat. Dans le cadre de ses fonctions, Stéphanie assure la rédaction d'avis concernant des réformes économiques impactant les ressortissants de la Chambre de Commerce. Elle prend part à plusieurs groupes de travail gouvernementaux et participe à la rédaction d'articles à publier. Par ailleurs, elle s'occupe de recherche de données statistiques et est amenée à présenter l'économie luxembourgeoise à diverses audiences. Stéphanie apprécie la diversité de ses tâches parfois opération-

nelles ou demandant un peu plus de recul et de réflexion. Quelle que soit la nature de son travail, il est toujours en lien avec l'actualité économique nationale et européenne, voire mondiale, et c'est bien ce qui rend sa mission intéressante à ses yeux. Stéphanie se dit passionnée par son travail, mais pas seulement! Musicienne, elle apprécie aller à des concerts. Ses goûts sont éclectiques, allant de la musique électronique, à la musique folk américaine, l'«Americana», ou le hip hop. Elle s'intéresse aux autres cultures et préfère prendre le temps de s'imprégner des us et coutumes d'un nouveau pays, en y vivant et en y travaillant, plutôt que de le parcourir au pas de course ... Elle a d'ailleurs vécu et travaillé au Brésil, en Inde, aux Etats-Unis et, plus récemment, au Luxembourg où elle espère rester encore longtemps.



### ■ Edouard Lehr

Chargé de mission au service Communication de la Chambre de Commerce et de la Luxembourg School for Commerce

Edouard travaille en tant que chargé de mission auprès de la Chambre de Commerce et de la Luxembourg School for Commerce, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce. Ses principales activités consistent à maintenir et à développer les plateformes web existantes, ainsi qu'à développer de nouveaux sites ou applications. Selon les besoins, il collabore également aux projets événementiels ou de communication. Par ailleurs, Edouard établit les cahiers des charges et gère les appels d'offres pour de nouveaux projets. Il met en place de nouveaux sites et s'occupe notamment de l'analyse, du concept, de l'intégration de contenu, des tests et de la mise en ligne de ces sites, ou bien de la maintenance et de l'*upgrade* de sites existants. Edouard travaille en étroite collaboration avec

les fournisseurs et les agences (communication, design, IT). Tout en appréciant la diversité des projets, Edouard estime que son poste lui offre un travail de conceptualisation et de suivi lors de la mise en œuvre des projets avec le devoir de se mettre à la place du client. Côté loisirs, Edouard se définit comme un subtil croisement du *geek*, du *nerd*, de l'*otaku* et de l'épicurien! Il aime les voyages et la musique, sans préférence particulière pour un genre, le cinéma et les séries. Adeptes de bonne cuisine et de bon vin, il aime partager un bon repas entre amis. L'informatique, l'électronique, la culture japonaise (cuisines, mangas, janimation), et enfin, les jeux vidéo sont autant de centres d'intérêts qu'il cultive précieusement.

# DISCOVERY ZONE LUXEMBOURG CITY FILM FESTIVAL 2013

Cinémathèque de la Ville de Luxembourg - Ciné Utopia - Utopolis - Cercle Cité

28 FEB ▶ 08 MAR

[www.discoveryzone.lu](http://www.discoveryzone.lu)

grandduchy



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture





L'AVENIR DU LUXEMBOURG  
NOUS CONCERNE TOUS

Alors discutons-en! Coup d'envoi le **20 mars 2013**.

**2030.LU**

AMBITION POUR LE FUTUR

lola

»» Inscrivez-vous dès maintenant sur [www.2030.lu](http://www.2030.lu)

ÉDUCATION  
INNOVATION  
ENTREPRENEURIAT

INTÉGRATION  
SOLIDARITÉ

QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES,  
ENVIRONNEMENTALES,  
QUESTIONS SUR  
L'ÉCONOMIE VERTE

INFRASTRUCTURES  
LOGEMENT

INDÉPENDANCE FINANCIÈRE,  
PRODUCTIVITÉ,  
CRÉATION DE RICHESSE